

Israël: pas de retrait des troupes sans traité de paix

RAU: pas de pourparlers sans retrait

TEL AVIV — "Aussi longtemps que la paix n'aura pas été signée entre Israël et ses voisins arabes, les forces israéliennes resteront sur les positions qu'elles occupent à présent", a déclaré hier M. Levi Eshkol, président du conseil israélien, qui répondait à des questions au cours d'un programme radiodiffusé.

Interrogé sur les mouvements hostiles à toute coopération avec les Israéliens dans les territoires arabes occupés, M. Eshkol a dit:

"J'espère que l'administration civile sera suffisante pour gérer ces territoires et assurer la paix. J'espère qu'il ne sera pas nécessaire d'avoir recours à l'administration militaire ou aux forces armées."

A propos de la navigation sur le canal de Suez, le pré-

sident du Conseil a réaffirmé qu'il ne saurait y avoir qu'une alternative: ou la navigation est libre pour tous, ou elle est interdite aux deux parties.

M. Eshkol s'est néanmoins déclaré optimiste à propos du problème de la navigation sur le canal de Suez. "Ce problème sera résolu, a-t-il dit, parce que les grandes puissances estiment que c'est là une question de principe. Même certains Etats arabes ne sont pas totalement solidaires de Nasser à propos de la fermeture du canal, qui coûte si cher à l'Egypte. Enfin, en Egypte même, il y a déjà des divergences d'opinion sur ce problème."

A propos des territoires arabes occupés, le président du Conseil a indiqué qu'une commission mixte groupant

les différents ministères israéliens intéressés était à pied d'œuvre sur chacun de ces territoires. "Nous espérons, a-t-il dit, que la population arabe ne nous obligera pas à faire appel à l'armée pour l'administration, plus que nous ne le faisons à présent". M. Eshkol a ajouté, sans entrer dans le détail, que des plans économiques et des projets de reclassement de la population, intéressant tout le pays, y compris les territoires sous contrôle israélien, étaient à l'étude.

Le chef du gouvernement israélien a conclu: "Le jour viendra où la paix régnera entre Arabes et Israéliens... parmi les 13 pays arabes, certains semblent songer avec plus de réalisme à une paix avec Israël... Je ne veux pas citer de noms... Il est encore trop tôt. Six semaines seulement ont passé depuis le conflit, mais nous disposons d'indications prouvant que certains pays arabes commencent à faire preuve de réalisme."

La RAU pour sa part a fait connaître par la voie de son sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Hassan El Fikhi, sa position concernant d'éventuelles négociations.

"La RAU est prête, en cas de retrait total des troupes israéliennes, à examiner les problèmes concernant le conflit", a déclaré samedi soir M. Hassan El Fikhi devant les diplomates étrangers accrédités au Caire, qui avaient été invités à la projection d'un film sur "les atrocités commises par les forces israéliennes". Ce film groupait les séquences précédemment présentées aux correspondants de la presse étrangère sur les dégâts provoqués par les bombardements israéliens à Ismailia, Port Tewfik et Suez.

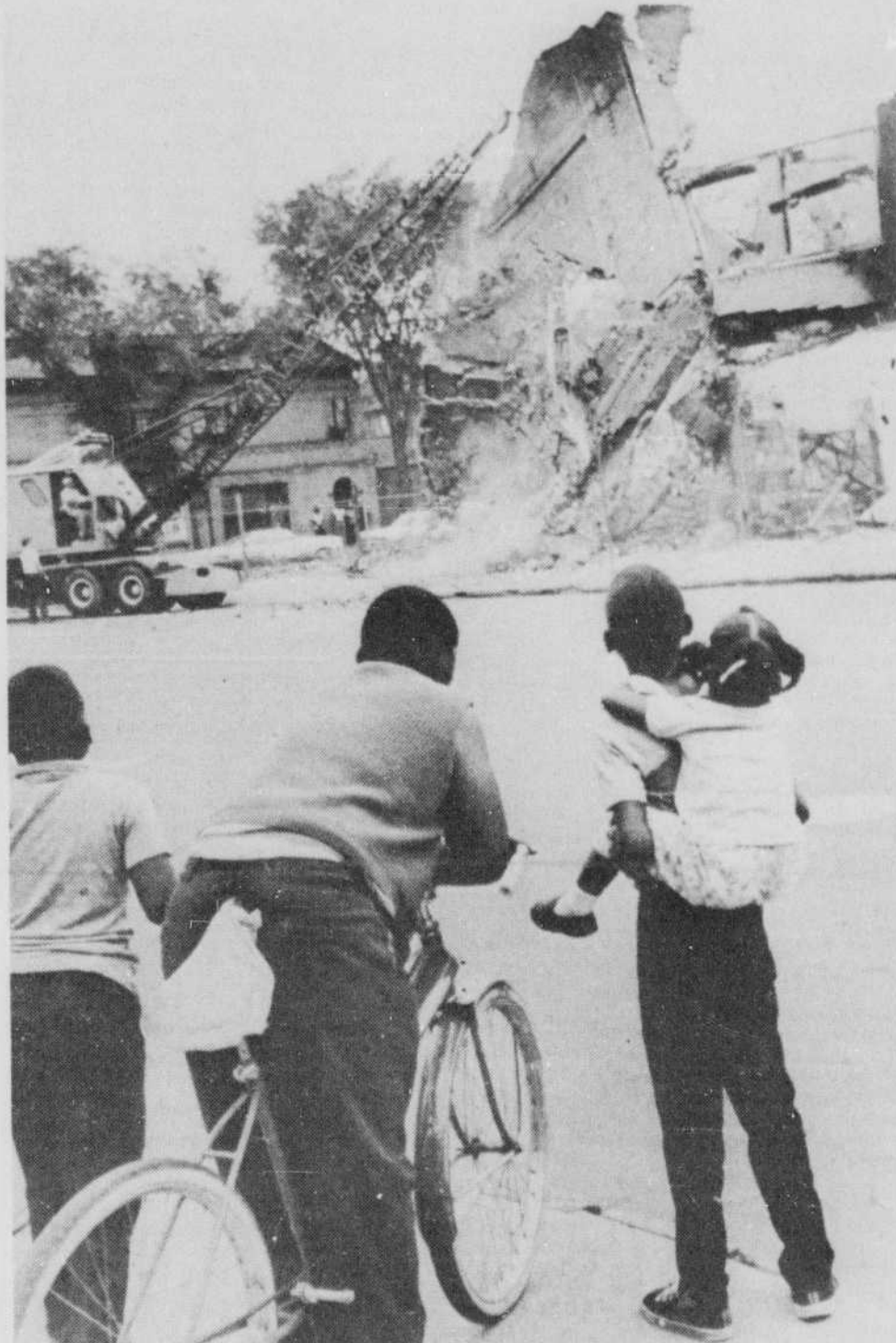
M. El Fikhi déclare: "Permettez-moi d'attirer votre attention sur les actes d'agression perpétrés par Israël dans le passé et dans le présent. Je suis certain que cela vous donnera une idée de ce qu'ils comptent faire à l'avenir. Cette agression persistera sans doute tant que certaines puissances occidentales continueront à encourager Israël dans la politique qu'il adopte. L'histoire prouvera que ces actes, qui sont de nature à encourager Israël dans son agression, rendront de plus en plus difficiles à résoudre les problèmes extrêmement délicats auxquels nous faisons face à l'heure actuelle."

D'autre part, commentant les informations selon lesquelles des conversations américano-soviétiques auraient lieu afin de trouver une solution au conflit du Moyen-Orient, on rappelle dans les milieux politiques algériens qu'à son retour de New York, le ministre algérien des affaires étrangères, M. Bouteflika, avait déclaré que le monde arabe ne devait compter que sur lui-même. Pourquoi, ajoute-t-on, dans ces mêmes milieux, alors qu'il y a une semaine, les pays arabes ont rejeté à l'Assemblée générale de l'ONU tout compromis avec Israël, se laisseraient-ils imposer une "solution de compromis" américano-soviétique par le Conseil de sécurité?

Le caractère officieux des informations reçues de New York ajoute-t-on à Alger, interdit encore tout commentaire sur les dernières démarches de la diplomatie soviétique, concernant la coexistence avec Israël "tête de pont de l'impérialisme".

De toutes façons, l'Algérie, comme les autres pays arabes progressistes, s'est interdite une fois pour toutes, d'exprimer publiquement ses divergences, au moins tactiques avec Moscou, car elle estime que cela ne profiterait qu'à ses ennemis.

Toutefois, précise-t-on, dans les milieux politiques algériens, les réunions de Khartoum fournissent un excellent test de la fermeté des pays arabes. Les ministres des affaires étrangères devront se mettre d'accord sur un ordre du jour portant sur la lutte à envisager dans tous les domaines. La tenue d'un sommet, que l'Algérie ne refuse plus, est à ce prix.



Détroit vit encore sous tension

DÉTROIT — Les travaux de démolition, qui permettront d'éliminer les ruines des immeubles incendiés et pillés pendant les émeutes de Détroit, sont maintenant commencés mais la ville vit encore sous tension. Dans la nuit de samedi à dimanche, notamment, un Noir a été abattu par un parachutiste dans l'East side de Détroit, où avaient débuté l'émeute.

Le bilan des morts est donc de 41 et les dommages matériels atteindraient le milliard, selon certaines évaluations. Au cours de la fin de semaine, on n'a signalé aux Etats-Unis que des incidents raciaux isolés auxquels la police a rapidement mis fin. En outre, la commission spéciale d'enquête créée par le président Johnson a reçu du chef de la Maison

Blanche le mandat de répondre à trois questions: "Que s'est-il donc passé, pourquoi cela s'est-il passé et que faire pour éviter que cela se reproduise". Pour sa part, le maire de Détroit, M. Jerome Cavanagh, affirme que l'indifférence du Congrès américain est responsable des émeutes raciales.

(Téléphoto UPI)

100 morts au Venezuela

La terre tremble à Caracas, Bogota et, de nouveau, à Ankara

CARACAS — La vie reprend peu à peu dans la capitale du Venezuela après le violent séisme qui a ébranlé cette région dans la nuit de samedi. Un premier bilan évalue le nombre des morts à une centaine et celui des blessés à près de 2,000.

En Colombie la capitale Bogota a également été secouée par un tremblement de terre samedi et dix personnes ont perdu la vie tandis que les blessés se chiffrent à 150.

A Ankara, capitale de la Turquie, la secousse sis-

mique, survenue dans la même journée a plongé la population dans la hantise d'une nouvelle catastrophe, après le tremblement de terre qui causait 200 pertes de vie les 22 et 27 juillet derniers.

Au Venezuela, les dégâts sont si considérables — la cathédrale située en plein centre de la capitale a été lourdement endommagée — qu'il faudra deux ou trois jours pour déterrer les cadavres. Dix immeubles se sont effondrés, des centaines d'autres, comme le grand hôtel, le Macuto She-

ridan, sont complètement lézardés. Un grand nombre de dormeurs s'étant précipités dans la rue ont été renversés par des voitures attolées.

A Bogota la secousse enregistrée aux petites heures du matin samedi a duré 90 secondes, touché de nombreuses régions et entraîné 10 personnes dans la mort. Les blessés s'élèvent à 150, selon le premier bilan officiel, et les dégâts matériels sont considérables.

La ville de Chiquinquirá, dans le département de Bo-

caya, a été touchée le plus durement. Le clocher de l'église s'est effondré. La puissance du séisme se situe entre 6,25 et 6,50 sur l'échelle Richter, et l'épicentre a été fixé à 150 milles au nord de la capitale.

En Turquie l'on ne compte qu'un mort et une quarantaine de blessés légers, mais les fortes secousses de la semaine dernière hantent encore les habitants et les chocs nerveux sont nombreux.

L'épicentre du séisme a été situé à une trentaine de

milles au sud-est de Adavazari. Les secousses ont été ressenties dans toute la province de la Sakaria.

Au Venezuela, l'épicentre a été situé à 200 milles environ au sud-ouest de la capitale et le séisme a atteint la cote 7 sur l'échelle tellurique. C'est le plus fort tremblement de terre dans ce pays depuis 1900. Les communications radio sont interrompues, des quartiers entiers ont été inondés à la suite de la rupture de canalisations.

Relations fédérales-provinciales:

Stanfield n'est pas satisfait de l'attitude des conservateurs

SAINT-JEAN (T.-N.) — De passage dans la capitale de la dixième province le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse qui entreprend une grande tournée nationale alors qu'il brigue les suffrages de la chefferie conservatrice, a déclaré en fin de semaine que le problème des relations fédérales-provinciales l'a poussé à entrer en lice.

"L'une des principales raisons pour lesquelles je pose ma candidature au leadership, c'est que je ne suis pas tout satisfait de la façon dont les conservateurs se sont acquittés de leur tâche dans le champ des relations fédérales-provinciales", a-t-il dit.

M. Robert Stanfield a déclaré qu'il faut examiner sérieusement l'opportunité de "refaire la constitution si nécessaire".

Il a reconnu que le gouvernement fédéral a eu tendance à se servir des cordons de la bourse pour s'immiscer dans des

champs de juridiction traditionnellement dévolus aux provinces.

Il a cité en exemple le programme d'assurance-maladie qui, dit-il, impose quatre conditions obligatoires aux provinces.

"Je suis donc sympathique à ceux qui se plaignent qu'Ottawa s'ingère parfois dans les compétences provinciales", a-t-il dit.

M. Stanfield a refusé d'exprimer une opinion sur les éléments déterminants de la prochaine convention conservatrice à Toronto, en septembre. A ce sujet, on affirme que le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, fera connaître lui aussi sa candidature contre M. Diefenbaker, mardi prochain. On signale que M. Roblin s'apprêtait à l'annoncer plus tôt, mais qu'il se retint de le faire à cause de l'incident de de Gaulle.

Voir page 2: Stanfield

Accusant Johnson de toujours jouer sur la "corde séparatiste"

Lesage somme l'UN de définir sa position sur la "question nationale"

de notre envoyé spécial, Paul Cliche

MONT-LOUIS, Gaspésie — Le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, a accusé en fin de semaine l'Union nationale et son chef, le premier ministre Johnson, de jouer séparatisme et il a sommé le parti gouvernemental de définir clairement sa position sur la question nationale.

Principal orateur lors d'une assemblée publique tenue samedi soir dans cette localité du comté de Gaspé-Nord, le chef de l'opposition a annoncé par ailleurs que son parti fera enquête par tous les moyens à sa disposition, parlementaires notamment, afin de faire de la lumière sur les dépenses occasionnées par la visite du général de Gaulle. Il veut d'abord établir le montant exact de ces dépenses, la provenance des fonds publics et surtout à quelles fins

ces sommes ont été affectées. En bref, M. Lesage veut savoir "jusqu'à quel point les amis du parti de l'Union nationale" ont pu profiter "des centaines de milliers de dollars" dépensés à l'occasion de la visite du président français. Il a mentionné l'agence Intermedia, chargée de la propagande de l'Union nationale, ainsi que l'ancien ministre unioniste Maurice Cusseau, à qui cet organisme de publicité aurait confié la coordination de la réception. On sait qu'Intermedia est la propriété de MM. Paul Gros d'Aillon et Jean Loiseleur, qui mènent présentement pour le compte de la province une étude sur l'information gouvernementale.

Le chef de l'opposition, qui s'adressait à une foule de quelque 350 personnes, a aussi ré-

Voir page 2: Lesage

La démission de Aquin

"Il fallait épuiser toutes les ressources", estime son collègue de Gouin, le député Yves Michaud

par Jean-V. Dufresne

Le député de Gouin M. Yves Michaud a déploré hier le départ de son collègue de Dorion François Aquin, qui a démissionné du parti libéral par suite des positions prises par le caucus sur "l'affaire de Gouin".

"François Aquin vient de rompre quinze années de fidélité avec un parti politique au sein duquel il fut l'une des figures intelligentes et dynamiques", a déclaré hier M. Michaud.

"Son départ est une perte pour la tendance que certains cherchent à exprimer et à affirmer dans ce groupement politique" a-t-il ajouté.

"La forme de son courage lui a commandé de partir. Il a obéi à sa conscience. Cela est respectable. Non moins respectable, poursuit le député de Gouin, est une autre forme de courage qui consiste à durer, à tenir, à rester, jusqu'à l'épu-

sement de toutes les ressources du possible".

"Parlant en mon nom strictement personnel, j'exprime mes profonds regrets à la suite de la démission de François Aquin", a dit en terminant le député Michaud.

D'autre part, à Mont-Louis, dans la péninsule gaspésienne, où il prononçait samedi soir une allocution politique, le chef de l'opposition, s'étant attaqué à l'Union nationale, a ensuite résumé ainsi la démission de François Aquin: "Il a démissionné du parti libéral pour devenir indépendant parce que le groupement politique auquel il appartenait a refusé de verser dans le séparatisme lors de son caucus de vendredi".

Alors qu'il expliquait pourquoi les libéraux du Québec rejettent l'option indépendantiste, M. Lesage a commenté: "Un de nos députés nous

Voir page 2: Aquin



M. Robert Stanfield

GM diminue la pollution de l'air

OSHAWA — La société General Motors du Canada a annoncé samedi qu'elle éliminerait l'échappement de gaz dans ses automobiles l'an prochain. Les moteurs six cylindres aussi bien que les puissants V-8 seront équipés d'un mécanisme de commande de la combustion qui purifiera l'air, réglera le carburateur pour éviter les accumulations d'essence, retardera l'allumage et aérera le carter du moteur. Les moteurs V-8 réguliers n'auront ni l'allumage retardé, ni le réglage du carburateur.

Suite de la première page

De GAULLE

LESAGE

à teneur indépendantiste ont défilé devant les bureaux du quotidien montréalais "The Gazette" et devant la station radiophonique de langue anglaise CKGM, où une baie vitrée a été fracassée.

Quelques placards des manifestants dénonçaient la façon dont les organes de diffusion de langue anglaise ont rendu compte de la visite du général de Gaulle au Québec. D'autres portaient la marque du Rassemblement pour l'indépendance nationale du Québec.

Un porte-parole de CKGM a déclaré qu'un morceau de bois a été lancé dans la vitrine où trônait une photographie de Pat Burns, un animateur radiophonique.

Le groupe a été dispersé par la police alors qu'il tentait de se rendre devant l'immeuble du quotidien "The Montreal Star".

Presse étrangère

La presse étrangère, de son côté, continue d'accorder une importance considérable à l'événement.

L'hebdomadaire algérien semi-officiel appelé Algérie-Actualité a dit que le "Vive le Québec libre" constitue une intervention directe dans les affaires d'un Etat souverain et que le général a de toute évidence, comme toujours, calculé son coup. Ce geste, poursuit le journal, s'explique en termes humains, en raison de la suprématie étouffante des Anglo-saxons du Canada sur une minorité francophone. Et le journaliste rend hommage au "courage politique" dont le général de Gaulle fait preuve.

De son côté, l'hebdomadaire "Al Dabbour", de Beyrouth, rapproche la situation canadienne de celle qui prévaut au Moyen-Orient, pour dire que "la position des Anglo-Américains est illogique".

En effet, écrit la revue, les Anglo-Américains admettent que les Israéliens ont le droit de revenir en Palestine, après une disparition de près de vingt siècles, mais ils ne reconnaissent pas aux Français vivant au Canada depuis 400 ans - le droit d'être autonomes.

Du côté du bloc socialiste, la réaction reste prudente. La visite du général de Gaulle a été relatée en détail dans "La Pravda". Bien que se gardant toujours de tout commentaires sur les péripéties du séjour présidentiel, le journal soviétique rend compte des réactions des pays occidentaux, affirmant notamment que la presse - et particulièrement celle des Etats-Unis - "publie de nombreux commentaires en relation avec l'événement, tendant à compromettre les positions de politique étrangère de de Gaulle". Cette manière de présenter les réactions occidentales, estime-t-on à Moscou, semble indiquer une approbation du chef d'Etat français.

STANFIELD

M. Roblin a reconnu qu'il ferait une déclaration demain, quant à ses intentions.

Pour sa part l'ancien ministre de la justice Davie Fulton, candidat lui aussi, se dit nullement inquiet de ces deux nouvelles candidatures. "Je l'avais prévu, a-t-il dit, et cela ne m'empêchera pas de passer à la convention", a dit le député de Kamloops (C. b.).

La candidature de M. Roblin porterait à neuf le nombre de ceux qui aspirent à la succession de M. Diefenbaker.

a déclaré que l'Union nationale n'a rien changé dans ce domaine depuis sa victoire, sauf qu'elle n'a rien fait. Il a notamment déploré le fait qu'on n'ait pas encore construit d'école secondaire polyvalente pour la région des Monts et qu'on ne prévoit pas, à Québec, la création dans un avenir prochain d'un CEGEP dans la péninsule gaspésienne.

Il a qualifié le ministre actuel de l'éducation, M. Bertrand, de "petit poucet" qui parseme parcimonieusement les miettes un peu partout dans la province.

Le député de Vaudreuil-Soulanges a attaqué violemment l'Union nationale au sujet du bill 67 qui modifie la charte de la CECM. Il a laissé entendre que la tentative de maintenir sur la Commission scolaire de Montréal pourrait bien s'étendre à toute la province. Prenant la défense des commissions scolaires, il a déclaré qu'il fallait conserver ce système. Il a également noté qu'après la lutte acharnée des députés libéraux et la récente déclaration du cardinal Léger qui ne veut plus nommer de commissaires à la CECM, le gouvernement se trouvait bien mal pris avec son projet de loi.

Tout comme M. Lesage quelques instants plus tard, M. Gérin-Lajoie a répété que les libéraux ne lâcheront pas sur le bill 67. Le chef de l'opposition s'est dit convaincu que le véritable mobile qui a incité le gouvernement à présenter ce projet de loi était de s'approprier le budget annuel de 130 millions de la CECM, afin de la faire servir à des fins de patronage, notamment dans le domaine de la construction des écoles.

D'un autre côté, M. Courcy a accusé le gouvernement de n'avoir encore rien fait de concret en vue de l'exécution du plan de développement du BAEC, sinon des déclarations. Avec le retard apporté à la création de l'Office du plan, le retard dans la nomination des responsables gouvernementaux dans la région et le retard dans la négociation de l'entente avec Ottawa, il se peut fort bien que toute cette question extrêmement vitale pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie soit encore retardée d'un an, ce qui pourrait avoir des conséquences désastreuses, a-t-il dit.

MM. Lesage, Gérin-Lajoie et Courcy ont commencé samedi une tournée dans les comtés de Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et Bonaventure. Ils reviendront à Québec jeudi matin. La session reprend à trois heures jeudi après-midi.

AQUIN

a laissés à cause de ça. C'était son affaire et ça règle son cas".

Pour M. Aquin, l'affaire n'est pas aussi simple et il ne s'agit pas précisément pas de l'occasion du caucus de vendredi, dans une atmosphère surchauffée, de trancher une fois pour toute la question de l'indépendance.

C'est d'ailleurs l'argument que M. Aquin fit valoir, croyons-nous comprendre, pour persuader le caucus de renoncer à publier une déclaration de caractère nettement constitutionnel, selon lui. Il importait davantage pour M. Aquin, surtout devant la vague d'hystérie que venait de soulever les propos de Charles de Gaulle, d'offrir au Canada et au monde tout entier le visage de la solidarité québécoise.

C'est sans doute sur ce thème que le député démissionnaire entend expliquer à l'Assemblée, jeudi prochain, les mobiles de sa décision. La déclaration du président de Gaulle venait d'accroître davantage la division politique du

Canada. Etait-il opportun, au même moment, et dans une atmosphère de crise encore, de publier une déclaration qui allait diviser le Québec contre lui-même?

M. Aquin estime que le communiqué constitue une prise de position constitutionnelle et que le caucus en l'adoptant a trahi l'engagement qu'il avait fait à l'occasion du fameux meeting de Montmorency.

Montmorency constituait un moratoire. Jusqu'à la tenue d'un congrès sur les problèmes constitutionnels, la question ne serait plus soulevée publiquement, et M. Aquin décommanda aussitôt deux conférences qu'il s'appropriait à donner sur le sujet.

La déclaration de M. Lesage pose de nouveau, et dans un climat qui n'a jamais été si peu propice à l'examen nuancé, toute la question du parti libéral vis-à-vis l'avenir constitutionnel du Québec, une question que le parti a toujours carrément évité d'élever en congrès, comme le démontre le choix du thème des prochaines assises: "Le Québec au lendemain de l'Expo", et ce-

VIETNAM

pas d'espoir de les retrouver vivants, car les hommes ont sauté et ont été projetés à l'eau au moment où les explosions ont commencé.

La zone est d'ailleurs recouverte de gaz de chlore mortels, provenant du mélange de l'eau de mer avec le liquide échappé des batteries. Jusqu'à présent, les recherches effectuées autour du Forrester n'ont apporté aucun résultat.

Le Forrester a pu être dirigé dimanche vers Subic Bay, aux Philippines. On a pu voir les sept ouvertures béantes creusées dans sa coque et les restes calcinés d'une douzaine d'avions.

En tout, 26 avions ont été détruits ou poussés par-dessus bord au cours des trois heures qu'a duré le désastre.

Vraisemblablement, la catastrophe a commencé quand le F-4 Phantom, qui se préparait à décoller a mis accidentellement le feu à une fusée qui se trouvait dans l'avion qui le suivait. Le reste n'a été qu'une réaction en chaîne.

Il a fallu en tout 18 heures pour maîtriser les flammes.

Le commandant John S. McCain se trouvait dans son appareil A-4 Skyhawk et se préparait à décoller en troisième, quand il a été secoué par une explosion. Il a pu sortir de son appareil, pour voir un autre pilote s'échapper du sien, aidé par un mécanicien. A ce moment, la première bombe a explosé et le commandant McCain n'a plus revu le pilote ni le mécanicien.

Les officiers du Forrester ont hésité à fournir une estimation des dommages. Toutefois, on sait déjà que les avions, à eux seuls, ont représenté une perte d'au moins 70,000,000 et les avaries du bateau 20,000,000.

La plupart des victimes sont des hommes de troupes, dont plusieurs mécaniciens et préposés à l'entretien. Ceux qui se trouvaient aux ponts inférieurs avaient terminé le quart et étaient couchés quand les explosions ont survécu.

Selon la revue US News and World Report, les Etats-Unis envisageraient d'évacuer leurs bases du Pacifique trop proches de la Chine communiste en raison de la menace que feront peser sur elles dans la prochaine décennie les fusées balistiques de Pékin.

Dans un article publié en Copyright, le magazine américain croit pouvoir révéler que les points d'appui situés dans les îles Mariannes, aux Philippines, à Okinawa et au Japon seraient évacués dans les trois à cinq années à venir.

Les îles Mariannes sont situées à quelque 3,000 kilomètres des côtes de la Chine continentale.

lui du congrès précédent, qui portait sur la jeunesse.

La démission de M. Aquin, par ailleurs, témoigne de l'affaiblissement de l'aile nationaliste du parti, à la tête de laquelle se trouve M. Lévesque. Plus radical que son collègue de Laurier, le député de Dorion n'a pas voulu demeurer une minute de plus dans l'équivoque d'un parti qui, estime-t-il, non seulement ne veut plus s'affirmer, mais s'apprête à cautionner les luttes des libéraux francophones d'Ottawa. Il n'est pas interdit de penser, puisqu'on en est dans le parti à "épouser les ressources", comme l'indique M. Michaud dans sa déclaration d'hier, que d'autres démissions pourraient suivre.

ISRAEL

Entre-temps, le chef du gouvernement israélien, M. Saad Joumaa, a de nouveau offert sa démission au roi Hussein. Il l'avait présentée une première fois il y a quinze jours. Le roi l'avait alors refusée et avait renouvelé sa confiance dans l'équipe ministérielle au cours d'une allocution qu'il avait prononcée en présidant lui-même une réunion du gouvernement.

On a appris, hier, que le premier ministre, M. Saad Joumaa, a une fois de plus demandé au roi de le décharger de ses fonctions. Cette démission n'a pas encore été acceptée par le roi. Le souverain hésite à ouvrir une crise ministérielle à la veille même de l'ouverture de la réunion des ministres des affaires étrangères arabes. Elle doit préparer la réunion au sommet arabe, c'est-à-dire la conférence de tous les rois et présidents de république des pays arabes prévue pour la mi-août à Khartoum ou à Alger.

De source officielle israélienne, on ne confirme pas que la succession du chef du gouvernement soit ouverte. Cependant si M. Saad Joumaa insistait pour être relevé de ses fonctions, on prévoit que le roi pourrait faire appel à l'une des trois personnalités suivantes. Le Cherif Hussein Ben Nasser, ancien premier ministre et actuellement chef du cabinet royal, M. Bhajat Talhoumi, ancien premier ministre, actuellement représentant personnel du roi, ou à M. Ahmed Toukan, actuellement ministre des affaires étrangères.

Une manifestation pacifiste devant le parlement fédéral

OTTAWA— Un groupe de manifestants pour la paix a marché samedi sur le parlement fédéral, distribuant des pamphlets aux touristes qui assistaient au changement de la garde.

Les pamphlets, préparés par le Comité d'Ottawa contre la guerre au Vietnam, s'adressent d'un côté aux touristes américains, et de l'autre aux visiteurs canadiens.

Aux Américains, les pacifistes déclarent: "Bienvenue aux touristes américains dans la capitale canadienne. Ne pensez pas que cette ville sur la colline parlementaire soit anti-américaine. C'est parce que nous sommes des amis des Etats-Unis que nous vous prions instamment de vous retirer du Vietnam."

Quant aux Canadiens, on leur a dit: "Bienvenue aux touristes canadiens sur la colline parlementaire. A l'heure même où vous regardez ce spectacle pittoresque hérité d'un autre âge... un enfant vietnamien meurt des brûlures que lui a infligées une bombe au napalm..."

Les 20 manifestants ont défilé en portant une banderole où des lettres rouges, hautes de deux pieds, proclamaient qu'il est possible de mettre fin à la guerre du Vietnam.

Un surplus de \$155 millions pour les trois premiers mois

OTTAWA — Les dépenses gouvernementales en juin ont excédé de \$7,500,000 les recettes prévues au budget, mais il n'en reste pas moins un surplus de \$155,000,000 pour les trois premiers mois de la présente année fiscale.

Les dépenses en juin se sont élevées à \$749,300,000, tandis que les recettes étaient de \$691,800,000. Le déficit de \$57,500,000 est beaucoup plus fort que le déficit de \$300,000 encouru en juin 1966.

Il est normal que les recettes du gouvernement excèdent sensiblement les dépenses durant les premiers mois de l'année fiscale (qui commence le 1er avril), la tendance se renversant ensuite vers la fin de l'année. Les spécialistes estiment qu'il ne faut tirer aucune conclusion générale des statistiques d'un seul trimestre.

Les revenus d'avril, mai et juin ont été cette année de \$2,183,200,000 tandis que les dépenses étaient de \$2,028,200,000. Le surplus est de \$155,000,000 comparativement à \$320,900,000 pour le trimestre correspondant de l'année précédente.

Le fonds de sécurité de la vieillesse, pour lequel on tient une comptabilité distincte, a déboursé \$111,600,000 de pensions en juin, portant les dépenses du trimestre à \$345,400,000. Les recettes provenant de la taxe de vente et de l'impôt sur le revenu ont été de \$105,600,000 en juin et \$377,400,000 pendant le premier trimestre, ce qui fait un déficit de \$32,000,000 qui est compensé par des prêts à court terme du Trésor.

CARRIÈRES
ET
PROFESSIONS

ÉCONOMISTE

Économiste commercial ou en marchés devant effectuer l'analyse des marchés du voyage actuels et à venir, en prenant pour base les études des phénomènes politiques, sociaux et économiques présents et à venir et relatives au comportement du consommateur.

CONDITIONS

- avoir le grade de Maître en Économie (sociologie et science politique)
- être bilingue anglais/français
- avoir de préférence cinq années d'expérience en ce domaine.

Lieu de travail: Montréal
Traitement: jusqu'à \$11,800

Curriculum vitae à adresser à:

Chef des Services de l'Emploi et du Placement
38e étage
Place Ville Marie
Montréal (Québec)

INGÉNIEUR

On demande un Ingénieur pour prendre charge de l'entretien des immeubles et de l'équipement d'un Hôpital de 450 lits. La préférence serait accordée à un Ingénieur Spécialisé en mécanique et en électricité.

Salaire suivant expérience du candidat.

Adresser tout curriculum vitae à:

M. Roger Lepage,
Directeur Général Adjoint,
Hôtel-Dieu de Lévis,
143 rue Wolfe, Lévis, Qué.

L'ÉCOLE DES HAUTES
ÉTUDES COMMERCIALES

Division des techniques de l'Administration

(Cours du soir)

DEMANDE

Un ingénieur ou détenteur d'un M.B.A. pour enseigner un soir par semaine
L'ORGANISATION INDUSTRIELLE.

HONORAIRES: selon compétence et expérience.

Faire parvenir par écrit votre "curriculum vitae" à:

Direction des Cours du soir
Ecole des Hautes Etudes Commerciales,
535 avenue Viger
Montréal 24.

las 500

INGÉNIEURS
COMME REPRÉSENTANTS
TECHNIQUES

Ingénieurs, une carrière très intéressante et très rémunératrice vous attend si vous êtes intéressés à la vente industrielle. Un grand nombre de nos clients-employeurs nous font une demande continue pour des ingénieurs en mécanique, chimie, électricité, métallurgie, etc. Ces derniers sont chargés de représenter les compagnies auprès de leur clientèle. Les fonctions que vous remplirez sont les mêmes en réalité que celles d'un ingénieur en charge de production, maintenance, etc., excepté que vous y trouverez plus de diversification, faisant affaires avec plusieurs compagnies au lieu d'une seule.

Si vous êtes intéressés à des salaires qui varient de \$10,000 à \$20,000 dépendamment de votre expérience, et si vous sentez capables de relever le défi que représente une carrière dans la vente n'hésitez pas à communiquer avec E. R. Joannette à 861-8371.

500 SELECTION SERVICES LIMITED
CONSEILLERS EN EMPLOI

615 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL
MONTRÉAL 861-8371 TORONTO 924-8111 VANCOUVER 685-4231

Plus de Canadiens, cette année, conservent leurs obligations d'épargne

OTTAWA — Cette année les Canadiens tendent à garder leurs obligations d'épargne du Canada "dans leur bas de laine", plutôt que de les revendre en cours d'année comme ils l'ont fait l'an dernier.

Après la campagne annuelle de vente au mois de novembre, il est normal que certains acheteurs revendent au gré des mois les obligations acquises, pour défrayer des dépenses imprévues ou pour un achat majeur en vue duquel ils économisaient depuis longtemps. La tendance veut qu'environ 5 pour cent des obligations soient ainsi revendues au cours de l'année.

Ainsi le 30 novembre dernier, les obligations d'épargne entre les mains des acheteurs atteignaient la valeur de \$6,180,000,000, comprenant les obligations achetées au cours du mois de novembre et celles qui restaient des années précédentes.

Mercredi de cette semaine, cette valeur était tombée à \$5,869,000,000, c'est-à-dire qu'environ cinq pour cent des obligations ont été revendues. Ceci se compare aux taux de revende de 4,2 pour cent de novembre 1963 à juillet 1964, et de 4,8 pour cent en 1964-65.

Mais l'an passé le taux a grimpé à 7,3 pour cent. On ne parvient pas à expliquer précisément cette fluctuation. Il est peut-être partiellement dû aux mesures gouvernementales restreignant le crédit. Il est peut-être aussi dû à l'euphorie de la période d'expansion qui a provoqué ces mesures restrictives. En temps de prospérité, les gens sont plus portés à la dépense, jusqu'à sacrifier certains de leurs investissements.

Hausse du coût
des messages
Canada-USA

Les télécommunications du Canada National et du Canadien Pacifique annoncent une hausse d'environ 13 pour cent pour les messages télégraphiques qui circulent entre le Canada et les Etats-Unis. La hausse entrera en vigueur le premier août.

La commission des transports a approuvé ces nouveaux tarifs concurrentiellement avec une révision demandée par la Western Union Telegraph aux Etats-Unis, et entrant en vigueur immédiatement. La hausse est imputée au coût croissant de la main-d'œuvre.

Pour les messages à plein tarif, le nouveau minimum sera de 15 mots au lieu de l'actuel minimum de 10 mots. Les changements auront pour base une distance de communication minimum de 375 milles, comparativement à la distance actuelle de 75 milles.

Les nouveaux tarifs seront compensatoires en ce sens qu'ils diminueront en proportion de la longueur du message. Les messages de jour seront éliminés, les tarifs des messages de nuit seront révisés, de même que les tarifs pour les dépêches de la presse et pour les transferts d'argent par télégraphie.

ASSISTANT DIRECTEUR du PERSONNEL

Pour Hôpital psychiatrique de 600 lits

Qualifications: Études complètes au niveau secondaire. Très bonnes connaissances des procédures administratives. Au moins 3 ans d'expérience en administration du personnel. Ambition, dynamisme, jugement, maturité.

En collaboration avec le directeur du personnel:

Voir à la sélection, à l'embauchage et à la formation du personnel, à la définition des tâches, à l'évaluation des employés, à l'administration de la convention collective, au contrôle budgétaire des effectifs de personnel, à l'application des politiques en matière de personnel.

Salaire: A déterminer selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Directeur du personnel
Hôpital-des-Laurentides
L'Annonciation
Comté Labelle
P.Q.

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT
GENERAL ET PROFESSIONNEL
DE HULL
DEMANDE

- **CONTROLEUR - SECRETAIRE-GENERAL** •
Fonctions: contrôle administratif et financier.
- **DIRECTEUR DES SERVICES AUX ETUDIANTS** •
Fonctions: organiser, diriger et coordonner les services aux étudiants.
- **QUATRE (4) DIRECTEURS DE SECTEURS** •
- Bibliothèque et audiovisuelle
- Sciences biologiques et physiques
- Sciences humaines et de l'administration
- Arts et lettres

Fonctions: responsable de l'organisation pédagogique et administrative de leur secteur.

• DIRECTEUR DE L'EQUIPEMENT •

Fonctions: gestion du service des achats, des magasins, de l'entretien, de la cafétéria.

Toute personne intéressée à l'un de ces postes doit en faire la demande par écrit (en fournissant son curriculum vitae).

Toute demande d'information ou d'emploi doit être adressée à:

Jacques Cardinal,
Directeur Général,
CEGEP de Hull,
C.P. 877,
Hull, P. Québec.
Tél. 771-7427



Calgary

C'EST
403

L'indicatif régional pour Calgary et tout l'Alberta est 403. Servez-vous de l'indicatif régional pour vos appels interurbains; ils seront alors acheminés plus rapidement, plus facilement. En vous servant de l'indicatif régional, vous pouvez faire presque tous vos appels vous-même. Votre annuaire téléphonique contient les indicatifs régionaux et des renseignements sur la façon de faire vos appels.



Bell Canada

aujourd'hui
expo

● NOMBRE DE VISITEURS
attendus: 297.572.

● PAVILLON DE L'HOSPITALITÉ: de 10h à 17h, jusqu'au 15 août, quatre Esquimaux du poste de la Baleine sculptent de la pierre à savon et s'adonnent à l'artisanat de leur région.

● PAVILLON DE LA JEUNESSE: de 13h à 15h, au festival du cinéma d'amateurs, projection de "Emigrants", de Franco Pivoli (Italie, 1964); "All in a Day's Work", de Joseph Hood Junior School (Angleterre, 1967); "Evasion", de Franco Pivoli (Italie, 1964); "Harry's Hall-Crown", de Roy Knight (Angleterre, 1962); "L'orchestre s'amuse", de Gianni Melio et Piero Pinter (Italie, 1963); "Elle s'appelait terre", de Corrado Farina (Italie), de 16h et 17h à l'après-midi.

● PAVILLON DE L'URSS: de 14h à 16h, dans la salle de cinéma, conférence du professeur A. Mkrkchan sur le système politique et social de l'Union soviétique.

● PAVILLON DU CANADA: à 14h30, récital de Annon-Lee Silver, soprano colorature, et de Robert Silverman, pianiste, deux premiers prix du concours de 1967 des Jeunes musiciens du Canada.

● AUDITORIUM DU PONT: à 17h, dans le cycle de conférences Noranda, conférence du professeur Stanislas de Seve, directeur du Centre de rhumatologie Viggo-Petersen, sur les progrès accomplis en rhumatologie de 1967 à 1967... A 19h, dans la série Connaissance 67, projection de quatre films scientifiques.

● PAVILLON DE L'URSS: de 14h à 16h, dans la salle de cinéma, conférence du professeur A. Mkrkchan sur le système politique et social de l'Union soviétique.

● PAVILLON DE L'URSS: de 14h à 16h, dans la salle de cinéma, conférence du professeur A. Mkrkchan sur le système politique et social de l'Union soviétique.

● PAVILLON DE L'URSS: de 14h à 16h, dans la salle de cinéma, conférence du professeur A. Mkrkchan sur le système politique et social de l'Union soviétique.

● PAVILLON DE L'URSS: de 14h à 16h, dans la salle de cinéma, conférence du professeur A. Mkrkchan sur le système politique et social de l'Union soviétique.

● PAVILLON DE L'URSS: de 14h à 16h, dans la salle de cinéma, conférence du professeur A. Mkrkchan sur le système politique et social de l'Union soviétique.

● PAVILLON DE L'URSS: de 14h à 16h, dans la salle de cinéma, conférence du professeur A. Mkrkchan sur le système politique et social de l'Union soviétique.

● PAVILLON DE L'URSS: de 14h à 16h, dans la salle de cinéma, conférence du professeur A. Mkrkchan sur le système politique et social de l'Union soviétique.

● PAVILLON DE L'URSS: de 14h à 16h, dans la salle de cinéma, conférence du professeur A. Mkrkchan sur le système politique et social de l'Union soviétique.

● PAVILLON DE L'URSS: de 14h à 16h, dans la salle de cinéma, conférence du professeur A. Mkrkchan sur le système politique et social de l'Union soviétique.

● PAVILLON DE L'URSS: de 14h à 16h, dans la salle de cinéma, conférence du professeur A. Mkrkchan sur le système politique et social de l'Union soviétique.

● PAVILLON DE L'URSS: de 14h à 16h, dans la salle de cinéma, conférence du professeur A. Mkrkchan sur le système politique et social de l'Union soviétique.

● PAVILLON DE L'URSS: de 14h à 16h, dans la salle de cinéma, conférence du professeur A. Mkrkchan sur le système politique et social de l'Union soviétique.

● PAVILLON DE L'URSS: de 14h à 16h, dans la salle de cinéma, conférence du professeur A. Mkrkchan sur le système politique et social de l'Union soviétique.

● PAVILLON DE L'URSS: de 14h à 16h, dans la salle de cinéma, conférence du professeur A. Mkrkchan sur le système politique et social de l'Union soviétique.

● PAVILLON DE L'URSS: de 14h à 16h, dans la salle de cinéma, conférence du professeur A. Mkrkchan sur le système politique et social de l'Union soviétique.

● PAVILLON DE L'URSS: de 14h à 16h, dans la salle de cinéma, conférence du professeur A. Mkrkchan sur le système politique et social de l'Union soviétique.

L'UGEQ appuie le projet de centre international de la jeunesse à l'Expo

Le bureau de l'Union générale des étudiants du Québec accorde son appui au projet de création d'un Centre international de la jeunesse sur les îles de l'Expo. Un projet en ce sens vient d'être soumis par le comité consultatif du pavillon de la jeunesse au comité chargé de faire des recommandations sur l'utilisation des îles après la fermeture de l'Expo.

L'UGEQ estime qu'il est nécessaire que l'on cesse de faire de la jeunesse un outil de surenchère commerciale, ce qui a pour conséquences tragiques de réduire l'action positive de la jeunesse et d'inciter les jeunes du monde à renoncer aux aspirations qui sont les leurs, souligne le syndicat étudiant.

Le bureau de l'UGEQ ne voudrait pas toutefois que le futur centre international "serve de moteur à la constitution d'une attitude qui fasse de la jeunesse une classe à part de la société". La jeunesse doit en effet agir dans

le sens des besoins des collectivités dont elle fait partie, ainsi qu'en fonction des besoins nouveaux et souvent révolutionnaires qu'appellent les développements des sciences et de la technique.

L'UGEQ, dans un communiqué transmis à la presse hier par M. Michel Pichette, souhaite donc que le centre projeté permette à tous les jeunes de collaborer à l'élucidation de problèmes fondamentaux, comme ceux de l'automatisme, de la démocratisation des institutions d'enseignement, du type et du contenu des cours qui, "bien souvent, ne répondent ni aux besoins futurs de la société ni aux aspirations de la jeunesse elle-même".

Le bureau de l'UGEQ souhaite enfin que le centre permette à tous les jeunes du monde de trouver en terre québécoise un milieu propice à la solution des problèmes qui agitent les sociétés humaines.

En vue de l'immuniser contre la rage

On recherche à l'Expo un jeune homme du Kentucky

Des recherches intensives entreprises samedi se sont poursuivies durant toute la journée d'hier, à l'Expo et dans la région de Montréal, en vue de retracer le jeune Vernon Peers, âgé de 15 ans, de Fern Tree, Kentucky. Le nom de son père a été affiché à tous les tabellards de l'Expo, de même que sur les vastes

panneaux électroniques et jusque dans le ciel.

Le jeune homme, voyageant avec son père, serait entré en contact, peu avant son départ des Etats-Unis, avec un chien qui a été pris de rage par la suite. Par mesure de précaution, la police de Louisville, dans le Kentucky, a alerté les autorités canadiennes afin que l'on fasse subir un examen et qu'on administre une injection anti-rage au jeune homme.

M. Peers serait un campeur. Aussi tous les emplacements de camping de la région ont été priés de communiquer avec la police s'ils aperçoivent sa voiture.

D'autre part, une quinzaine de personnes comparaitront en Cour aujourd'hui sous l'accusation d'avoir "trouillé la paix" à proximité du pavillon russe, à l'Expo. Elles faisaient toutes partie d'une manifestation qui a été dispersée par la police samedi soir.

Un jeune homme a également été appréhendé samedi alors qu'il distribuait des pamphlets anti-catholiques à proximité du centre international du scoutisme.

Samedi également, la palestine Sainte-Hélène a été le théâtre d'un spectacle coloré et joyeux dans le contexte de la semaine des Ukrainiens du Canada à l'Expo. 2.000 Ukrainiens ont chanté, dansé et donné des démonstrations de gymnastique pour le plus grand plaisir de 6.000 visiteurs.

Au pavillon de l'hospitalité, hier, une conférence a été donnée sur l'histoire de l'Ukraine de même que des démonstrations sur l'artisanat traditionnel de ce pays. Des gardiens supplémentaires avaient été postés dans les environs, les autorités craignant apparemment que ne se reproduisent des scènes semblables à celles de samedi soir devant le pavillon russe.

Vendredi soir, Lady Baden-Powell a participé au jamboree qui, autour d'un immense feu de camp dans le parc Sainte-Hélène, clôturait la journée du scoutisme à l'Expo. 4.000 jeunes gens venant de diverses parties du monde ont fait de cette journée un événement mémorable par leur gaieté et leur entraînement. La veuve du fondateur du scoutisme a été accueillie de façon très chaleureuse par ses jeunes amis.

LE DEVOIR

LUNDI, 31 JUILLET 1967



L'Arbre de vie, la sculpture qui orne l'entrée du pavillon des Nations unies à l'Expo 67, est en vente. De forme circulaire, le pavillon qui est construit en béton, en acier et en verre, tente ainsi de sortir de l'impasse financière où il se trouve. Le drapeau de l'ONU et celui des 122 membres de l'organisation entourent ce pavillon qui a un besoin urgent de \$250.000.

Pour rester ouvert jusqu'à la fin de l'Expo

Le pavillon de l'ONU veut vendre son "Arbre de vie"

Afin de pouvoir rester ouvert jusqu'à la fin d'octobre, le pavillon des Nations unies à l'Expo 67 désire vendre l'Arbre de vie.

M. Peter Casson, commissaire général du pavillon, a déclaré qu'à moins de ne pouvoir vendre l'arbre sculpté qui orne son entrée, le pavillon devra fermer ses portes. Il a dit que le pavillon a besoin de toute urgence de \$250.000 et qu'il est prêt à vendre l'arbre pour \$200.000 en vue de tirer le pavillon de l'impasse financière où il est.

Le marronnier de 150 ans a été transformé en sculpture géante par Peppi Rifesser, l'un des plus célèbres sculpteurs sur bois européens; il est surmonté de visages caractéristiques des cinq continents.

L'arbre pèse trois tonnes, a une hauteur de 17 pieds et une circonférence de 28 pieds.

L'arbre a été choisi dans le village de Ortisei, dans le Tyrol italien, et taillé sur place avant d'être transporté et placé devant le pavillon de l'ONU.

M. Casson espère que l'acquéreur de l'oeuvre en fera don au siège social des Nations unies à New York, à la fin de l'Expo en octobre.

L'incendie de Repentigny: un troisième mort

Un deuxième policier, l'agent Roger Saint-Jean, âgé de 23 ans, est décédé samedi matin des suites de blessures subies au cours de l'incendie qui a ravagé le centre d'art de Repentigny, dans la nuit de mardi à mercredi dernier.

L'agent Yves Saint-Germain, âgé de 21 ans, est mort au moment où il tentait vainement de sauver la vie de M. Napoléon Sainte-Marie, le veilleur de nuit. Son confrère avait subi de graves brûlures au cours de la même tentative et il avait été rescapé par le chef de police de Repentigny, M. Maurice Houle.

Une enquête est en cours afin de déterminer les causes de l'incendie du centre d'art. L'enquête du coroner sur la mort des trois victimes sera vraisemblablement ouverte au cours de la semaine.

Plusieurs centaines de personnes ont assisté samedi matin aux funérailles civiles de l'agent Saint-Jean, à l'église Notre-Dame-des-Champs, à Repentigny.

Les funérailles civiles de l'agent Saint-Jean seront chantées mardi matin.

Le commissaire a dit que le maire Jean Drapeau aimerait quant à lui que l'arbre demeure en permanence à Montréal, mais qu'il appartiendrait en définitive à l'acheteur de décider de son emplacement.

M. Casson est confiant que le pavillon pourra rester ouvert pour la durée de l'Expo. "Nous avons un grand besoin de fonds additionnels, a-t-il expliqué. Mais il est impossible qu'un pavillon fort important, qui remporte un grand succès en soit réduit à fermer ses portes."

Il a dit que la somme nécessaire devra être obtenue soit

des 15 entreprises privées sans lesquelles "il n'y aurait pas de présence des Nations unies à l'Expo", soit d'autres sources.

De 16.000 à 19.000 personnes visitent chaque jour le pavillon construit à l'aide de contributions privées et de l'assistance financière de l'ONU. Il a coûté \$625.000.

Le pavillon présente des films, des photographies et d'autres éléments d'exposition; il comprend également un bureau postal de l'ONU et un restaurant exotique. Le cinéma de 350 sièges est toujours rempli à pleine capacité.

Recherche 72 bourses du Conseil des arts totalisent \$519,000

OTTAWA — Le Conseil des Arts du Canada annonce l'octroi d'une somme totale de \$519.000 au titre de l'aide à la recherche dans les domaines des humanités et des sciences sociales, soit un total de 72 bourses, dont 11 à des chercheurs dont les noms sont à consonance française.

De ce nombre, cinq appartiennent à des universités françaises, et six à des institutions anglophones. Au total, huit chercheurs des trois universités francophones du Québec ont obtenu des bourses (soit à l'université de Montréal, à Laval et à Québec).

Ces subventions visent à financer des travaux d'une grande diversité, accomplis par des chercheurs de carrière attachés à des universités canadiennes.

Cinq des 72 bourses excèdent \$25.000; deux ont été octroyées à des francophones. En voici le détail: \$44.670 à M. John F. Kantner, de l'université Western Ontario, \$42.000 à M. Zoltan Dienes, de l'université de Sherbrooke, pour la poursuite de ses recherches sur l'apprentissage des structures abstraites, \$28.450 à M. Michael M. Ames et Barrie McAr Morrison, de l'université de Colombie britannique, \$25.700 à M. Marc-Adelard Tremblay, de Laval, pour une étude ethnographique d'une région de la Côte Nord du Québec, et \$25.000 à M. P.R. Léon, de l'université de Toronto.

Six bourses se chiffrent entre \$10.000 et \$25.000, dont deux à des francophones, soit une somme de \$16.800 à Mlle Thérèse Féralut de McGill, pour une enquête sur le vocabulaire disponible chez les résidents

francophones de la région de Montréal, et une somme de \$16.550 à M. Charles Tilly, de l'université de Toronto, pour la poursuite de ses études sur l'urbanisation et les bouleversements politiques en France.

21 bourses comportent une somme de \$5.000 à \$10.000; quatre ont été attribuées à des francophones, soit une somme de \$8.600 à M. Paul Crépeau, de McGill, pour une recherche en droit international privé, \$6.650 à Mme Thérèse Décarie, de l'université de Montréal, pour une recherche expérimentale sur les réactions du jeune enfant vis-à-vis les personnes étrangères, \$5.600 à M. Jean Benoit, de l'université de Montréal, pour une étude interdisciplinaire sur les collectivités rurales isolées, et \$5.760 à M. Daniel Cappon, de l'université de Waterloo.

40 bourses enfin comportent une somme de moins de \$5.000, dont quatre à des chercheurs de l'université de Montréal; M. H. Buechler, J. A. de Chantigny, Gabriel Gagnon et R.J. Gwyn; une cinquième va à M. Paul Toupin, de Loyola; 6 de ces bourses ont été accordées à des chercheurs de McGill.

Évitez les dégâts causés par la pluie

Faites installer les

GOUTTIERES "PRIMEAU"

Estimation gratuite

Soyez dans le vent, buvez le scotch

ST LEGER

Importé d'Écosse

Distributeur: Importations Durand - 842-5471

Vif mécontentement à Poly et l'UGEQ

L'U. de M. hausse ses frais fixes de 150 p.c.

L'Association des étudiants de polytechnique a demandé à ses membres de s'abstenir de payer les frais fixes exigés par l'université de Montréal, pour protester contre la hausse générale de 150 pour cent décrétée "unilatéralement" par l'U. de M. à ce poste pour financer les services auxiliaires comme les services de santé, de sports et loisirs, etc.

Pour sa part, l'Union générale des étudiants du Québec a fait savoir par un porte-parole que la centrale étudiante appuie la démarche des étudiants de polytechnique, d'autant plus que d'autres institutions, notamment l'université Laval, s'approprient à augmenter elles aussi les frais fixes.

Le vice-président à l'éducation de l'UGEQ, M. Richard Brunelle a dit qu'en agissant ainsi, les universités s'inspirent de toute évidence des recommandations du comité Gauthier qui, l'an dernier, a fait enquête pour le compte du ministère de l'éducation sur le financement de l'enseignement universitaire.

Le rapport Gauthier, selon M. Brunelle, préconisait "l'auto-financement" pour les services auxiliaires proprement dits comme la santé, l'alimentation, les maisons d'étudiants, ainsi que des subventions partielles pour les services aux étudiants comme l'orientation, la pastorale, les sports et loisirs, etc.

M. Brunelle a dit que l'UGEQ s'oppose à cette "conception étroite" de l'éducation qui découle du rapport, en soulignant ainsi l'état à la plus grande partie de la responsabilité de financer ces services auxiliaires.

La Fraternité des détaillants d'essence de Montréal entend prendre des mesures énergiques pour protéger ses membres, à la suite de la récente baisse de prix de l'essence.

Dans un communiqué transmis à la presse, M. Rudy Sauvé, président de la Fraternité, déclare qu'il n'est pas opposé à la baisse de prix annoncée par Esso Imperial. Mais il est d'avis que les détaillants ne devraient d'aucune façon en faire les frais en perdant une partie de leur marge de profit, "comme c'est présentement le cas".

M. Sauvé annonce que les détaillants seront convoqués sous peu en vue de prendre les mesures utiles.

La Fraternité des détaillants d'essence de Montréal entend prendre des mesures énergiques pour protéger ses membres, à la suite de la récente baisse de prix de l'essence.

Dans un communiqué transmis à la presse, M. Rudy Sauvé, président de la Fraternité, déclare qu'il n'est pas opposé à la baisse de prix annoncée par Esso Imperial. Mais il est d'avis que les détaillants ne devraient d'aucune façon en faire les frais en perdant une partie de leur marge de profit, "comme c'est présentement le cas".

M. Sauvé annonce que les détaillants seront convoqués sous peu en vue de prendre les mesures utiles.

Chez les clercs de Saint-Viateur

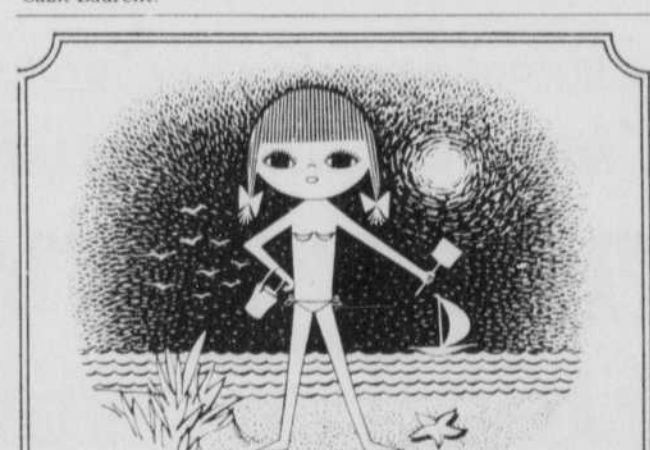
Canadien élu supérieur général

Deux communautés religieuses, les Clercs de Saint-Viateur et les sœurs de Sainte-Croix, viennent de choisir leurs supérieurs généraux.

Le père Jean-Réal Pigeon, adjoint du supérieur de la province de Montréal depuis 1960, a été élu supérieur général des Clercs de Saint-Viateur par le chapitre de la communauté réuni à Rome. Il succède au père Michel Sudres. Son mandat est de 10 ans. Il a quitté Montréal hier soir afin d'assister aux dernières séances des assises.

D'autre part, les capitulantes des sœurs de Sainte-Croix réunies sous la présidence du cardinal Paul-Emile Léger ont réélu samedi sœur Marguerite Galipeau (mère Marie-de-Sainte-Basile) supérieure générale pour un nouveau mandat.

Les conseillères seront: sœur Suzanne Bertrand, supérieure de l'école normale de Hauteville, sœur Agnès Eccles, directrice du département d'anglais du Holy Cross High School de Saint-Laurent, sœur Marcelle Paradis, supérieure provinciale en Alberta, sœur Germaine Carignan, supérieure provinciale aux États-Unis, et sœur Cécile Fortin, directrice des études au collège Basile-Moreau, à Saint-Laurent.



Aussi nature que Célestins

Si naturellement idéale qu'on ne lui a rien ajouté, l'EAU DE VICHY CÉLESTINS est une eau diététique appréciée par tous, enfants ou adultes et dont la réputation remonte à 2.000 ans. Aidez votre digestion en buvant quotidiennement VICHY CÉLESTINS. IMPORTÉ DE FRANCE, CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.

Méfiez-vous des imitations, exigez toujours

VICHY CÉLESTINS

l'eau qui fait... du bien!

32 OZ. 59¢ — 16 OZ. 39¢ — 8 OZ. 2 pour 49¢

EDITORIAL

Johnson et Lesage: désaccord sur les événements récents, accords sur les grands objectifs de l'avenir

Comme il fallait s'y attendre dans une société où l'esprit démocratique survit généralement aux assauts de la propagande, MM. Daniel Johnson et Jean Lesage ont interprété fort différemment les résultats concrets de la visite du général de Gaulle.

Le premier ministre n'a que des éloges pour de Gaulle. Il interprète de la manière la plus généreuse possible certains propos ambigus du président de la France. Le chef de l'opposition est, au contraire, sévère. Il évite (assez gauchement d'ailleurs) de critiquer directement le visiteur, mais il constate que celui-ci, pendant son séjour au Québec, a "joué de toutes les cordes, depuis notre présence dynamique dans un Canada renouvelé jusqu'au séparatisme". Ces deux réactions sont, en surface, diamétralement opposées. En réalité, elles expriment chacune des dimensions importantes de la véritable réaction des Québécois.

En sa qualité de chef du gouvernement du Québec, M. Johnson était l'hôte de de Gaulle. Plus que tout autre Québécois, il a dû ressentir la brutalité inusitée, voire rageuse, avec laquelle le Canada anglais a peu près unanimement réagi non seulement à certaines paroles du général mais à la personne même du visiteur. Dans cette vague de réprobation qui s'est élevée de tout le pays à l'endroit de de Gaulle, M. Johnson n'a pas été sans discerner un manque assez évident de confiance envers le gouvernement qu'il dirige et envers le Québec tout court. Il lui fallait opposer à cette réaction une attitude à la fois ferme et habile. C'est ce qu'il a fait en se solidarisant avec de Gaulle sans pour cela se solidariser avec l'interprétation littérale qu'on a faite, dans plusieurs milieux, de certaines paroles ambiguës du visiteur. Le peuple québécois est un peuple fier et chatouilleux. Etant donné tout ce qui s'est passé la semaine dernière (y compris la déclaration trop brutale d'Ottawa et certaines réactions hystériques de la presse anglophone), il eût été naïf de s'attendre à ce qu'il offre, par la bouche de son chef, des excuses.

On doit reprocher à M. Lesage de s'être laissé emporter, dans sa déclaration, par un électoralisme rendu encore plus désagréable par un certain sentiment de frustration personnelle qui perce à travers plusieurs lignes de son communiqué. On attendait de lui, s'il devait parler maintenant, une déclaration d'homme d'Etat; il a parlé comme un politicien. Mais, sur le fond, le chef de l'opposition exprime aussi une dimension importante de la conscience québécoise quand il critique certains aspects de la visite de de Gaulle au Québec. Cette visite a donné lieu à des excès de propagande et de mise en scène

répréhensibles. Elle s'est faite dans un climat politique survolté qu'avaient envenimé d'innombrables querelles de préséance et de protocole. Elle a aussi été la source de certains écarts de langage que réprovoque spontanément le bon usage international élémentaire. Ces choses devaient être dites, car elles sont ressenties par des milliers de Québécois. On regrette seulement qu'elles aient été affirmées sur un ton partisan qui ne convenait guère de la part d'un homme qui fut quand même l'initiateur de ce rapprochement entre le Québec et la France qui est devenu l'une des grandes données nouvelles de la politique canadienne.

De toute manière, il serait de mauvaise méthode de se livrer à des exercices de foi ou d'exégèse sur des événements et des déclarations qui appartiennent désormais à l'histoire. Si les gouvernements intéressés veulent faire oeuvre utile et démocratique, ils ne sauraient mieux faire que de livrer à l'opinion publique leur "Livre blanc" respectif sur la visite de de Gaulle. On nous a raconté que nous n'accorderions notre foi entière à aucune source. Tant que les autorités compétentes n'auront pas livré au public un dossier complet de tout ce qui s'est passé, nous préférons, avec des milliers de Canadiens, reporter à plus tard notre jugement définitif sur certains aspects de cette histoire.

Par-delà les divergences immédiates qui sautent aux yeux, il y a toutefois, dans les déclarations de MM. Johnson et Lesage, des convergences fondamentales beaucoup plus importantes auxquelles nul ne saurait demeurer indifférent. Ces convergences, on les discerne des qu'on examine les propos que les deux hommes politiques consacrent à l'avenir.

M. Johnson réaffirme le caractère distinctif et original du Québec. M. Lesage l'affirme également.

M. Johnson réaffirme le droit qu'a le peuple du Québec de choisir lui-même son destin. M. Lesage parle exactement dans le même sens quand il déclare "qu'il appartient au Québec seul de déterminer calmement le statut auquel il veut atteindre".

M. Johnson proclame la nécessité vitale, pour le Québec, de liens accrus avec la France. M. Lesage lui reproche seulement de continuer à cet égard la politique inaugurée par les libéraux.

M. Johnson proclame la nécessité "d'une nouvelle constitution qui assure la reconnaissance juridique et politique de la nation canadienne-française et qui confère au Québec, compte tenu de l'interdépendance caractéristique de notre époque, toutes les compétences nécessaires à l'épanouissement de son identité". M. Lesage rappelle, en termes

plus modestes, que son parti n'a cessé, depuis quelques années, de lutter pour l'édification "d'un Québec fort dans une Confédération renouvelée".

Au chapitre des solutions concrètes, M. Johnson est évasif, selon son habitude. Il préfère apparemment se réserver, pour les négociations éventuelles, un large éventail de formules pratiques. M. Lesage est plus net: il préconise la reconnaissance d'un statut particulier pour le Québec à l'intérieur d'un Canada renouvelé.

Ces différences au chapitre des nuances ne sauraient faire oublier le très large accord qui existe entre les deux hommes et les deux partis quant à l'urgence d'un nouvel arrangement constitutionnel au Canada. Cet ajustement était déjà nécessaire en raison du caractère vétuste et équivoque de plusieurs passages importants du texte constitutionnel. Il est devenu impérieux depuis le développement au Québec d'un nouveau désir d'affirmation qui rejoint l'un des phénomènes les plus universels de l'histoire politique contemporaine.

Si les événements de la dernière semaine avaient contribué à rendre le Canada anglais plus conscient de la nécessité urgente d'une révision en profondeur de l'ordre constitutionnel, s'ils avaient également contribué à rendre les deux partis politiques provinciaux plus soucieux d'en venir très bientôt à une entente fondamentale à ce sujet, nous aurions franchi, sans l'avoir prévu, une étape capitale dans la recherche d'une "paix canadienne" durable.

Le Canada anglais ferait bien, à ce sujet, de ne pas se méprendre. Déjà, plusieurs commentateurs et hommes publics cherchent à oublier ou à minimiser la visite du général de Gaulle en répétant qu'elle a provoqué autant de mécontentement au Canada français qu'au Canada anglais. Or, tel n'est pas le cas. Il y a eu, au Québec, une réaction de surprise, voire de vexation, devant certains propos de de Gaulle. Il n'y a pas eu de cris comme "De Gaulle go home". Il n'y a pas eu, au Québec, de réaction de masse contre le fond du message du général. Il y a plus exactement eu, à l'endroit de sa personne, une manifestation très forte d'enthousiasme dont seul le temps permettra de saisir la nature et la portée précises, mais qui demeure un fait incontestable même après les événements que l'on sait.

Il n'y a, pour nous, qu'une manière de résoudre les malaises qu'a suscités, ou plus exactement révélés, le passage de de Gaulle au Québec. C'est d'agir tout de suite en s'attaquant, de part et d'autre, aux causes du problème.

Claude RYAN

A la recherche du français

par Jacques Poisson

La visite du général de Gaulle a ranimé la confiance du Québec en son destin français, et par le fait même posé la question linguistique, la question culturelle.

Après l'euphorie des retrouvailles, que le peuple de la "Nouvelle-France" doit au gouvernement Johnson, il faut penser sérieusement aux obligations qui s'attachent à la "francité".

Pour ce qui est du domaine primordial de l'école, l'Union nationale avait déjà pris position avant même d'accéder au pouvoir. Dans son programme électoral de 1966, dont un lecteur nous a communiqué la tranchée consacrée à l'enseignement, elle dénonçait la menace de l'américanisation.

"On n'insistera jamais trop sur le fait notoire que la philosophie académique de l'actuel ministre de l'Éducation, philosophie s'inspirant des normes d'orientation et de spécialisation en vigueur aux États-Unis, tend à former des citoyens à l'américaine qui perdront dans quelques années leur identité de citoyens canadiens-français de l'État du Québec et seront prêts pour l'assimilation."

Il n'est donc pas déraisonnable d'espérer que M. Johnson imposera au ministère de l'Éducation le principe d'un enseignement d'esprit français et québécois.

Ainsi serait repoussée l'hérésie linguistique de l'enseignement par le manuel traduit et écarté le péril de notre annexion pédagogique aux États-Unis.

Accident morphologique

Embarras de circulation dans le pont-tunnel.

Un manœuvre, posté aux approches, agit un drapeau rouge pour mettre les automobilistes en garde.

Qu'est-ce qui arrive?

Un camion a "explodé".

Exploser: "to explode".

Heureusement il n'y a pas de morts, et l'unique blessée est la morphologie de la langue française.

A propos, comment le père de notre manœuvre se serait-il exprimé, il y a un quart de siècle, dans les mêmes circonstances?

Fort probablement, il aurait dit: "Un truck" a fait explosion.

La langue populaire, on le voit, est plus perméable aujourd'hui à toutes sortes d'influences étrangères. D'étonnantes gains de vocabulaire (camion, par exemple) coïncident chez les mêmes individus avec de non moins étonnantes phénomènes de décomposition morphologique et syntaxique.

La communication de masse ne serait pas étrangère à cette évolution. Ainsi, à quelques instants d'intervalle, un Ti-Zoune et un Maurice Duverger se succéderont au petit écran.

A la croisée des snobismes

Certains sociologues américains délaisseraient le terme "environnement" au profit de milieu, d'un effet plus sûr auprès des lecteurs anglophones.

Quelques-uns de leurs collègues français pratiquent eux aussi le même exotisme, mais en sens inverse, accordant leur préférence à "environnement".

Opinion du lecteur

De Gaulle parmi nous: une leçon et un exemple

par Gilbert Choquette

Je n'admire pas obligatoirement tous les textes de Jean-Marc Léger, mais cette fois je m'incline! Son article intitulé: "Des paroles de vérité, un message d'espoir" exprime avec une sérénité et une hauteur dignes de son sujet la signification du passage du général de Gaulle parmi nous. Il dégage en particulier cette vérité que les intuitions gaullistes doivent être pesées dans d'autres balances que celles qui servent à apprécier les déclarations des politiciens "normaux". Dans la conjoncture actuelle, reprocher à de Gaulle d'avoir commis un "impair", d'avoir prononcé des "propos déplacés" paraît aussi absurde, aussi dérisoire, toutes proportions gardées, que de lui reprocher de n'avoir pas en 1940 sauvé la France dans la légalité. Et cela, peu importe la portée qu'on veut bien donner à son désormais célèbre vivant du 24 juillet. C'est l'âme du Canada français que l'homme d'Etat est venu, sinon sauver - nous croyons que c'est fait - du moins réveiller, enhardir, interpréter étroitement son "Vive le Québec libre", s'en formaliser comme s'il s'agissait de la "dernière" de Dieffenbaker ou de Réal Caouette, est précisément à l'opposé de l'esprit dans lequel ce cri de vie, si j'ose dire, a été lancé. Toujours, à de Gaulle, il convient d'être au niveau de l'événement, faute de quoi on s'expose à ne donner que sa propre mesure.

De Gaulle a senti que la réalité des nations dépasse les limites d'une constitution particulière et n'y est pas réductible. C'est une forte leçon qu'il est venu nous donner et joindre l'exemple au principe il se permet, pour nous la faire entendre, une entorse aux usages diplomatiques et à la lettre de la coutume internationale. Les très grands hommes ont parfois ces choses et c'est pour cela qu'ils sont de très grands hommes; ils savent que la justice est antérieure au droit. "Quand il s'agit du destin d'un peuple à dit de Gaulle à l'hôtel de ville, il convient d'aller au fond des choses, sans arrière-pensée; c'est non seulement la meilleure politique, c'est la seule politique qui vaille en fin de compte."

De telles sentences, lourdes et claires comme la vérité, des phrases simples et grandes, justes surtout, des phrases à méditer pour tous les hommes politiques, et les hommes tout court, de Gaulle en a semées à foison au cours de son trop bref séjour en terre québécoise, et le plus souvent, parce qu'elles s'adressaient aussi à des gens simples, à des gens de cœur, elles ont trouvé un écho admirable.

Celui qui n'a pas suivi à la radio la longue randonnée qui a conduit l'homme d'Etat français de Québec à Montréal mesurera malaisément la confiance qu'il a fait naître en l'avenir de ce peuple. Toutes nos mesquineries oubliées, emportées, on a senti battre le cœur d'une nation et cela parce qu'un autre cœur, dont tout le séparait hormis la générosité du verbe français, battait à son rythme. Nos maires de province, nos députés, non pas seulement éblouis par le passage d'un météore mais soulevés par le sentiment d'une présence exaltante et porteuse de foi, n'étaient plus dignes de parler avant ou après de Gaulle ils étaient, pour la circonstance, accordés à lui, à son niveau - si tant est que qui admire s'égale. Et lorsqu'on entendait l'un d'eux s'écrier: "Que Dieu conserve et protège le général de Gaulle", on n'avait pas du tout envie de rire, malgré les obligantes recommandations de ce journaliste anglophone qui, à la télévision, la veille de l'arrivée de l'auguste visiteur, nous exhortait à l'accueillir "avec humour".

Les faux dilemmes. Émotivité, dira-t-on. Certes. Et pourquoi pas? L'émotivité est une réalité humaine qui en vaut bien d'autres, une que les réalistes professionnels des "dollars and cents" ont peut-être tort de négliger. A cet égard je voudrais bien avoir sous la main cette citation de Chateaubriand que mon ami Guy Cormier de La Presse a reproduite dans un récent éditorial. Non qu'il faille faire fi des réalités économiques, évidemment, mais surtout, sans injurier l'homme, y ramener toute la politique? En quoi la satisfaction d'un besoin est-elle incompatible avec celle d'une aspiration? Aussi bien, toutes ces alternatives qu'on nous propose

A nous, pauvres bilingues, ces petites satisfactions seront bientôt interdites. Ni le français ni l'anglais ne nous seront connus et assez étrangers pour que joue la séduction.

Or, aucune autre langue ne possède en ce moment assez de "snob-appel", comme dirait facetieusement le rédacteur en chef du Droit.

Notre langue bourgeoise en devenir

"Ton flasher est dessus" fait observer un prospère banlieusard à une jeune dame qui rêve au volant d'une voiture immobilisée. Le locuteur respire la satisfaction; la maison est cosse, la pelouse impeccable et l'auto rutilante.

De fait, le clignotant d'une décapotable marche inutilement... et sans signification, comme d'ailleurs la radio qui débite dans le vide un chapelet monotone.

Et dire qu'à Ottawa, il y a à peine quelques années, "Je vous téléphonerai back" (je vous rappellerai) choquait encore les citoyens de la Côte de Sable.

Mais faisons un peu d'analyse, comme jadis à l'école.

"Ton": adjectif français marquant la possession.

"Flasher": substantif anglais qu'on emploie par snobisme ou faute de connaître clignotant.

"Est dessus": mots français dans le calque de l'anglais "is on", signifiant: marche, fonctionne, est allumé (e).

Pléonasme

Une entreprise ferroviaire appartenant au secteur privé se félicite du volume record de son "trafic transporté".

Le pléonasme, est-il besoin de le dire, a pour origine la traduction servile de "traffic carried".

A la Société nationale des chemins de fer français, on estime suffisant le terme trafic.

"Tonnes de marchandises payantes transportées".

Cette fois il ne s'agit pas d'une traduction littérale, car l'anglais s'enonçait ainsi "Tons of revenue freight carried".

Ouvrons à la rubrique des transports l'Annuaire statistique de la France:

Trafic marchandises...

Voilà, pense à la française, l'équivalent de "freight carried". Reconnaissons cependant qu'il était difficile d'y arriver à partir des suggestions du texte anglais.

Quant à la dernière difficulté, "revenue freight", comment la résoudre?

Par "freight à revenu", si l'on cède au réflexe primaire; par "marchandises payantes", si l'on se contente d'une première réaction contre ce réflexe.

Or, du point de vue de l'entreprise ferroviaire, ce ne sont pas les marchandises qui sont payantes, mais leur transport. Comment rendre cette idée sans longueurs?

A l'aide d'un petit verbe commode, peu usité ici dans l'acception qui nous intéresse en ce moment: taxer.

Marchandises taxées: revenue freight.

Et tonnes taxées traduirait elliptiquement: "tons of revenue freight carried".

Cet exemple, que nous n'avons pas choisi à dessein, mais auquel nous avons amené la lettre d'un lecteur, devrait faire réfléchir ceux qui se plaignent de la longueur du français.

Suite à la page 5

Se lissant de ses facultés "profanes"

L'Institut catholique de Paris se transforme en un centre chrétien de réflexion

par Bertrand Giord de l'Ain

L'Institut catholique de Paris va progressivement, et à partir de la prochaine rentrée, supprimer un certain nombre de ses enseignements profanes pour développer ses activités plus proprement chrétiennes. Cette décision, qui a été prise à l'unanimité par ses trente-cinq "évéques protecteurs" à la suite des propositions faites par le recteur, Mgr Hautmann, avait été maintenue secrète par crainte des réactions et des protestations. Celles-ci avaient été nombreuses à la suite de la conférence de presse du recteur, qui, en décembre dernier ("Le Monde" du 14 décembre 1966), avait annoncé une profonde transformation de son établissement. C'est donc par des étudiants qui voulaient inscrire que la suppression de la première année de droit a été connue. Nous avons demandé à Mgr Hautmann de nous préciser quelles transformations et suppressions avaient été exactement décidées.

Après son arrivée à l'Institut catholique en 1966, le nouveau recteur constata avec stupeur qu'il n'y avait aucune statistique précise pour le nombre des étudiants et sur leur répartition entre les différents enseignements et cycles d'études. Une étude minutieuse des registres permit de faire apparaître les réalités suivantes:

● Les facultés profanes ont peu d'étudiants.

Le nombre total des étudiants n'atteint pas le chiffre de dix mille avancé jusqu'à présent. Si on élimine les doubles inscriptions (notamment les élèves des écoles de l'Institut et ses facultés), il n'y avait en 1966-

1967 que cinq mille six cents étudiants. C'est ainsi que la faculté des sciences ne comptait en propre qu'une soixantaine d'étudiants. L'ensemble des facultés profanes ont environ deux mille cinq cents étudiants.

● Les effectifs fondent au cours d'études.

Alors que les différentes écoles (sciences économiques et commerciales, électronique, chimie organique, etc.) fonctionnent de manière très satisfaisante, en revanche les facultés profanes souffrent d'énormes déperditions d'effectifs en cours d'études. C'est ainsi que la faculté de droit et des sciences économiques compte cette année 327 étudiants en première année (non compris 300 en capacité de droit), 164 en deuxième année, 75 en troisième et 33 en quatrième. Le phénomène est analogue à la faculté des lettres, 1200 étudiants. Comme nous le disait le recteur, "les effectifs s'effondrent en troisième année. Les étudiants partent pour la Sorbonne". S'il y a, à cette situation, de nombreuses raisons, parmi lesquelles le nombre insuffisant de professeurs pour assurer l'enseignement de disciplines toujours plus diversifiées, on met en avant, à l'Institut catholique, la situation fondamentalement déficiente de ses écoles et facultés.

Tandis que les premières années organisent leur enseignement à leur guise et dévalent leurs propres diplômes, notamment des titres d'ingénieur, les facultés doivent suivre les programmes fixés par celles de l'Etat, qui ont le monopole de la collation des grades universitaires.

Dans cette situation, indi-

que le recteur, nous risquons de ne plus jouer que le rôle de répétiteurs de l'enseignement public. Nous avons été trop obnubilés par la conception du parallélisme qui nous poussait à offrir les mêmes enseignements que l'Etat.

D'autre part l'Institut catholique a essentiellement pour "clientèle" des étudiants de dix-huit à vingt-deux ans alors qu'il a d'autres missions à remplir à l'égard des adultes. Il s'agit notamment du "recyclage" des prêtres ainsi que des professeurs et instituteurs des établissements catholiques.

Or pour remplir ces nouvelles tâches l'Institut manque à la fois de moyens financiers et de locaux. "Si nous avions maintenu tous les enseignements profanes, nous n'aurions pas pu ouvrir d'autres activités. Il s'agit d'une bataille de mètres carrés. Il fallait donc choisir ce qui était le plus important."

Voici les choix qui ont été faits par les "évéques protecteurs".

Seront créés à la rentrée un Institut supérieur d'études oecuméniques et un autre d'études des religions. Leur enseignement - une dizaine d'heures par semaine chacun - s'adressera à des clercs et des laïcs ayant élevé le niveau d'une licence. (Voir le Monde du 7 juin).

D'autre part l'Institut supérieur de pédagogie accroîtra ses activités notamment par l'ouverture d'une section préparant en un an des éducateurs pour l'enfance inadaptée.

En échange les enseignements de la première année de droit et de sciences économiques ne seront pas poursuivis à la rentrée. Les années suivantes seront sup-

primées progressivement. La faculté de droit et des sciences économiques sera maintenue pour organiser, au niveau des troisièmes cycles, de courts séminaires accompagnés de séances de travaux pratiques sur des thèmes comme: "la philosophie du droit", "les relations de l'Eglise et de l'Etat", "l'Eglise et la société". Elle se transformera donc en centre de réflexions sur les aspects chrétiens des problèmes juridiques. Actuellement l'Institut catholique dépense six fois plus d'argent pour sa faculté de droit que pour celle de théologie.

D'autre part, la faculté des lettres, annonce le recteur, "aura essentiellement pour mission d'offrir un premier cycle - les deux premières années d'études - de qualité". Elle renoncera à dispenser les enseignements ultérieurs menant aux licences et aux maîtrises, devenus beaucoup plus nombreux avec la réforme qui entre en application à la rentrée dans les facultés des lettres de l'Etat. A ce niveau il sera toutefois organisé quelques cours

de complément de réflexion chrétienne sur les enseignements donnés par l'Université. Enfin la faculté des sciences n'offrira plus aux étudiants que des enseignements correspondant aux besoins de l'Ecole supérieure de chimie organique et minérale. C'est-à-dire la section P.C. (physique et chimie) du nouveau premier cycle et l'essentiel de l'enseignement du second cycle menant à la maîtrise de chimie.

A la suite de ces décisions, les effectifs étudiants à plein temps devraient donc diminuer tandis que s'accroîtront ceux de jeunes gens ou d'adultes venant y suivre des cours ou sessions d'études.

Selon Mgr Hautmann, cette transformation devrait s'accompagner d'une certaine spécialisation des tâches entre les cinq instituts catholiques de France (Angers, Lille, Lyon, Paris et Toulouse). Ce lui de Paris, nous a-t-il indiqué, "aurait plus particulièrement pour mission spécifique de devenir un centre de réflexion sur les problèmes de notre temps".

Lettres au DEVOIR

Témoignage d'estime à M. J.-D. Bégin

Monsieur J.D. Bégin,
Lac Etchemin, P.Q.
Cher monsieur,

Mes amis libéraux se réjouissent avec moi du dénouement heureux de vos procès.

Vous connaissez depuis plus de 30 ans, nous n'avons jamais douté des résultats car, nous vous connaissons comme un homme politique distingué, honnête, progressif et dévoué.

Acceptez donc mes plus sincères félicitations et aussi notre admiration pour la façon digne

avec laquelle vous avez supporté ces épreuves pendant de longues années.

Il resterait à la "Société" d'essayer de réparer le mal que vous nous a fait. Le pourrions-nous jamais?

Je transmets copie de cette lettre aux journaux, avec prière de bien vouloir publier.

Amitiés à votre épouse distinguée et à votre belle famille.

Bien votre,

JOSEPH MORISSETTE,

Maire de Saint-Cyprien et
Préfet du comté Dorchester

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN

Directeur

André LAURENDEAU

Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Trésorier: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bdlieux: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Édition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

LE JAPON, ÎLE DE PAIX DANS L'ASIE TROUBLEE

III - Force et faiblesses du troisième Grand

par André Fontaine

Yokohama-Propre comme un nouf, avec ses forêts de poutrelles, ses ponts roulants et ses grues géantes aux couleurs vives, voici le dernier en date des chantiers navals des Ishikawajima-Harima Heavy Industries, en abrégé I.H.I., vaste entreprise aux dimensions typiquement japonaises, qui, en d'autres endroits, fabrique hauts fourneaux, moteurs d'avion, ponts, matériel de raffinerie, réacteurs atomiques et tutti quanti. Paul Fabra, visitant ce même chantier il y a un an, citait à son retour le volume de sa production annuelle: 240.000 tonnes, soit la moitié du tonnage annuellement lancé par la France. Mais, le 5 septembre dernier, on y a mis à l'eau un tanker, l'Idemitsu Maru, dont la fabrication avait commencé sept mois plus tôt et dont la capacité — 210.000 tonnes — égale presque à elle toute seule la production de l'année antérieure. Si l'on prend en considération la totalité du tonnage sorti des quatre chantiers d'I.H.I. en 1966, on constate qu'il dépasse celui de l'ensemble des chantiers navals britanniques. A qui il faut ajouter que la production du groupe Mitsubishi est supérieure encore à celle d'I.H.I. Les carnets de commande des constructeurs sont pleins, surtout depuis que la Gulf Oil Corp. a passé à Tokyo un ordre de six super-tankers de 300.000 tonnes. Depuis 1962, la production japonaise a pratiquement doublé, alors que celle des autres grands. Suède mise à part, est égale.

Ce boom spectaculaire, auquel la construction européenne a bien de la peine à faire face, est dû essentiellement à de meilleurs prix: ils sont inférieurs de 30% en moyenne à ceux de l'Occident. On a tôt fait d'attribuer cette différence au bas coût de la main-d'œuvre: en fait, certains spécialistes sont mieux payés que sur nos côtes. La véritable supériorité réside dans l'organisation du travail. Les Anglais, pour une production inférieure, occupent quatre-vingt mille personnes là où l'I.H.I. n'en emploie que dix mille.

Ce dernier chiffre demande évidemment à être corrigé pour tenir compte d'une des caractéristiques essentielles de la grosse industrie japonaise: alors que l'essentiel du personnel est lié à la vie à

l'entreprise qui l'emploie, elle fait appel, en période de pointe, à une main-d'œuvre flottante, mi-agricole, mi-ouvrière. Et surtout elle utilise largement les services de sous-traitants aux dimensions modestes, qui embauchent ou débauchent en fonction des commandes reçues. Il existe ainsi un matériel dont l'élasticité repose essentiellement, en dernière analyse, sur le bon vouloir de la paysanne japonaise. Il faut, en effet, que celle-ci accepte d'effectuer les très durs travaux, et notamment le repiquage du riz.

C'est là une situation qui, tout le monde l'admet, ne durera pas toujours. Le mouvement d'émancipation lancé par MacArthur n'a certes pas transformé Mme Chrysanthème en une mom américaine, encore qu'une frénésie d'émancipation se soit emparée des Nipponnes, dont plus de 60% appartiennent aujourd'hui à un mouvement féminin quelconque. Mais on ne peut attendre des centaines de milliers de jeunes femmes qui font des études supérieures, qui sont médecins, professeurs, ingénieurs, parlementaires, voire directeurs de ministère, qu'elles observent en toutes circonstances vis-à-vis du mâle l'attitude d'effacement soumis et de totale disponibilité qui était celle de leurs grand-mères. Avec la généralisation de la télévision, dont disposent aujourd'hui 97% des foyers, et l'invasion des magazines, il est fatal que ce mouvement gagne aussi les campagnes. L'ampleur de l'exode rural suffit d'ailleurs à montrer l'attrait, sur les paysans, des prestiges, pourtant bien discutables, de la civilisation urbaine.

On n'en est plus au temps où le dépeuplement des campagnes inquiétait les pouvoirs publics: les économistes japonais estiment qu'avec 30% de la population vivant de la terre, alors que le pays ne tire de cette activité que 8% de son produit national, la proportion est encore beaucoup trop forte. Aux Etats-Unis comme on le sait, elle ne dépasse pas 6%.

D'où un gros effort pour la mécanisation de la culture, que la faible dimension des propriétés contrarie évidemment, mais qui conduit notamment à la production massive de robustes motoculteurs dont on peut, dès maintenant, voir des exemplaires dans les bazars de nos bourgeois. Il n'en reste pas moins que la réduction à peu près inévitable de ce volant de sécurité d'embauche risque de diminuer la souplesse de l'adaptation de l'industrie japonaise à la conjoncture nationale et internationale.

Triomphe de l'automatisation

Si l'on ajoute la rareté croissante de la main-d'œuvre, qui oblige à faire appel à des dizaines de milliers de travailleurs coréens, et entraîne une hausse continue des salaires

de l'ordre de 15% par an, on comprend que l'industrie japonaise, en dépit du surpeuplement, mette de plus en plus ses espoirs dans l'automatisation. Les supertankers, chez I.H.I., sont construits à la chaîne, ce qui permet de faire des économies de personnel de l'ordre de 50%. Les ouvriers, vêtus de salopettes impeccables, sont actifs, mais ne donnent aucune l'impression d'être surmenés. Tout est fait posément, méthodiquement, avec un minimum d'effort physique, puisque tout arrive par la voie des airs, et c'est à l'adresse et à l'intelligence du personnel qu'il est fait appel beaucoup plus qu'à sa force. Il s'ensuit que la différence entre ouvriers et employés est peu marquée, y compris sur le plan des rémunérations, et que la hiérarchisation des fonctions est beaucoup moins nette que dans nos pays.

Ce qui est vrai du chantier l'est aussi de sa production. Grâce à l'automatisation totale des machines et du chargement, l'Idemitsu Maru, à l'heure actuelle le plus gros bateau du monde ne requiert qu'un équipage de trente-deux personnes; lorsqu'il est en mer, deux personnes seulement sont nécessaires à la navigation. Tout le monde y trouve son compte: l'armateur qui a moins de marins à payer, et l'équipage qui est délivré de la fournaise et du bruit des chaudières ou des diesels.

Nulle part cependant, sans doute, l'automatisation n'a été poussée si loin qu'à l'usine Honda de Suzuka, près de Nagoya, au fond de la baie d'Ise, ce berceau du shintoïsme où Claude prit le nom de l'héroïne de Partage de midi. On y fabrique des véhicules de 59 à 90 centimètres cubes à raison d'un toutes les dix secondes et demi. Nombre des machines-outils en service: 1100, dont le quart fabriqué par la firme elle-même. Effectifs du personnel: 2.800 dont 61% sont sortis du lycée. Age moyen: vingt-trois ans. Salaire mensuel moyen, compte tenu du fameux bonus: 48.000 yens, soit 670 F. Pas de différence entre hommes et femmes, ce qui, au Japon, est l'exception. Aucune spécialisation: chacun passe d'une machine à une autre; il n'y a même pas une dactylo: lorsque l'on veut reproduire un texte, on le confie à la machine à photocopier. Propriété absolue, air conditionné dans tous les ateliers. Personnel intégralement motorisé, nourri, logé, soigné, envoyé en vacances — ou plutôt en excursion, l'usage du Japon étant de chômer un jour de temps à autre plutôt que de prendre d'affilée son congé légal — par la compagnie, qui a bâti pour les enfants une réplique du célèbre Disneyland.

Honda, dont le nom est en train de s'imposer en Europe avec la petite voiture sportive présentée aux derniers salons, constitue une des réussites les plus éclatantes, avec

Sony pour l'électronique, du néo-capitalisme japonais. Fondée en 1953 pour fabriquer des deux-roues, la société dispose maintenant en dehors des ateliers de Suzuka déjà nommés, de trois autres usines, de dimensions analogues, où sont produits moteurs, transmissions, voitures de tourisme, machines-outils de précision, génératrices portatives. Le chiffre d'affaires atteint 1.700 millions de francs, et près de la moitié de la production est

exportée. L'industrie automobile japonaise est d'ailleurs l'une de celles qui ont réalisé les progrès les plus spectaculaires. Créée en 1950 seulement, elle a sorti l'an dernier plus de deux millions de véhicules, soit à peu près autant que la Grande-Bretagne. A elle seules les exportations de deux-roues, pour lesquelles le Japon détient maintenant le record du monde, se sont accrues de quinze fois entre 1960 et 1965.



lettres au DEVOIR

Critique erronée à l'égard des croisades

"On a oublié le temps des Croisades, cette honte sur la chrétienté... on a attaqué les Arabes pour délivrer soi-disant un sépulchre vide au cri de Dieu le veut! Alors que Dieu ne voulait rien!"

Il faut n'avoir jamais lu une véritable Histoire de l'Eglise pour ergoter sur une telle fausseté. Un bipède du présent siècle de lumière se croit meilleur juge d'un mouvement inspiré par la foi chrétienne que le pape Urbain II et saint Louis de France! Quel ignorant en histoire! Les croisés n'ont pu attaquer les Arabes vu que ceux-ci perdirent la Palestine 26 ans avant la prise de Jérusalem en 1099.

Citons le petit guide de terre sainte, 5^e édition revue et corrigée par un Franciscain de la Custodie, le R.P. Poulin Le maire: "L'invasion arabe fut fatale au christianisme palestinien. Les chrétiens passèrent en grand nombre à l'Islam."

Ceux qui demeurèrent fidèles n'eurent plus qu'une situation fort précaire; ils conservèrent cependant leurs églises et les pèlerinages continuèrent. Mais avec le calife Hakim (1010) et l'invasion des Turcs seldjoukides (1073), la situation devint intenable. L'Occident s'émouva enfin de ce lamentable état de choses: l'épopée héroïque des Croisades allait commencer."

Le pape Urbain II ayant, au concile de Clermont (1095) déclaré la croisade pour la libération des lieux saints, elle s'organisa sous l'ardente prédication de Pierre l'Ermite d'Amiens. Après la prise de Jérusalem, le 15 juillet 1099, les sanctuaires furent relevés, des couvents construits, des ordres militaires fondés.

Le sultan kurde Saladin ayant tendu un guet-apens à l'armée de Guy de Lusignan, lui infligea une défaite décisive en 1187. Dans ce désastre sombra le royaume latin de Jérusalem.

Si les croisades échouèrent politiquement, elles eurent le mérite de couper net le mouvement envahisseur et socialement destructif de l'islamisme. Dieu inspira au moins plusieurs de ces croisades par la voix de son Vicaire à Rome. Elles sont à l'origine du diction Gesta Dei Per Fran-

COS, les oeuvres de Dieu par la main des Francs.

Je conclus que cette maladroite défense des Arabes contre les Croisés pêche par sa base. La population autochtone de la Palestine était à l'origine juive ou arabe au Moyen Age. Les valeureux combattants de l'Europe chrétienne attaquèrent les forces armées des dirigeants ou conquérants du Moyen-Orient: les Turcs seldjoukides qui dominèrent de 1073 à 1516. A ces derniers succédèrent les Turcs ottomans jusqu'en juillet 1917 alors que le maréchal Allenby entra à Jérusalem avec le corps expéditionnaire franco-anglais, soutenu par les Arabes de Lawrence d'Arabie. Il faut remarquer que les habitants de l'Egypte, pour la plupart, se composent de fellahs et de coptes, non pas d'Arabes.

Je conteste l'emploi du mot SOI-DISANT. C'est un adjectif qui ne peut modifier le verbe DELIVRER. S'il se rapporte à SEPULCHRE, cela signifierait UN SEPULCHRE QUI SE PRETEND VIDE. Il aurait bien peu de foi celui qui oserait affirmer que le saint tombeau du Sauveur fut un sépulchre comme tous les autres, que son emplacement n'est pas le lieu le plus vénérable sur la terre aux yeux d'un vrai disciple du Christ, tout comme ceux de la Nativité et du Calvaire. LUCIEN LUSIGNAN Ottawa

UN DÉFI AU SENS COMMUN

M. Jean Marchand,

Votre présence à Québec, lors de l'arrivée du président de Gaulle est un défi au sens commun. Vous, le dénieur de l'impérialisme "français", au-devant de son artisan! Le ridicule ne tuant

Suite de la page 4

dépens de l'une ou l'autre des parties en cause.

Exemple d'altruisme

Méconnaître une réalité humaine, la nier, même au nom d'un autre idéal, c'est s'exposer soi-même ou en exposer d'autres à toutes les formes de l'oppression, depuis les plus subtiles jusqu'aux plus éclatantes. Parce que le général de Gaulle n'est pas pharisien et qu'il a pris une juste mesure de l'homme, à l'encontre de tant de dirigeants qui aiment à confondre leurs plus tristes intérêts avec la justice même, il sait qu'un certain internationalisme verbal qui laisse place à toutes les exploitations économiques et culturelles n'est qu'une hypocrisie dangereuse, un masque de l'injustice, un alibi de l'impérialisme. Il le sait pour la France, il le sait pour la France, et c'est par là qu'il se distingue de l'homme politique de série, nationaliste ou pas, il le sait pour le reste du monde, et singulièrement pour le Canada français.

Ce qu'il revendique pour la France, il croit son devoir de le revendiquer pour nous. C'est bien naturel, pour reprendre une de ses expressions, et est-ce à nous de le lui reprocher? Seul dans la jungle de 1967, le général de Gaulle paraît capable d'altruisme national, qu'il ait exposé la France à l'ère des Etats-Unis au nom de l'indépendance particulière de sa patrie, ou le conçoit, mais qu'il l'expose aussi pour le Viet-Nam dont l'idéologie lui est étrangère, ou il n'a rien à gagner, sinon les querelles et les injures des pygmées de la politique et du journalisme ("tout ce qui grouille, grenouille et scribouille") est-ce que cela n'est pas une preuve suffisante de son désintéressement? désintéressement tellement insolite à vrai dire qu'on a peut-être tort de s'étonner de la bassesse des visées qu'on lui prête.

Lui qui à 77 ans pourrait s'asseoir confortablement sur ses lauriers, à l'instar d'un Churchill vieillissant fumant, buvant et peignant ses dernières années tel un rentier de la gloire, cet homme trouve encore la volonté, la conviction, l'inspiration, de traverser les mers pour aller parler de leur avenir - dont il ne verra guère - à une jeunesse lointaine et yé-yé, il trouve le courage moral et physique de s'en aller sous la pluie, lui qui a sauvé la France, contempler des majorités de village et leur dire un mot d'encouragement, d'entourer d'innombrables hymnes nationaux aux accents de fanfares incertaines, d'entretenir 7 ou 8 fois de leurs problèmes en une même journée harassante des auditoires étrangers pour, à la fin, lancer aux quinze mille personnes venues l'acclamer avec l'espoir plus ou moins confus d'entendre ces mots

pas vous ne serez pas en danger! L'Anse au Foulon ou se scellait, il y a deux siècles le sort de la Nouvelle-France conserve par votre présence, sa valeur d'attribution symbolique!

L.P. BELISLE MONTREAL

DE GAULLE PARMİ NOUS: UNE LEÇON

et au million de personnes rivées à leur téléviseur... vive la liberté de ce pays, et il se trouverait quelqu'un d'humeur assez chagrine pour lui en faire grief? Eh bien, moi, je dis: chapeau, c'est formidable, c'est génial, c'est digne de la France, de de Gaulle, du Canada français!

Tout cela, du reste, il le fait, c'est évident, non pas pour semer la discorde mais pour l'aplanir à longue échéance, non pas par intérêt (car quoi qu'il prétende lui-même pour nous encourager, la France se passe fort bien de nous) mais pour nous donner du cœur, pour nous rendre confiance et courage, pour nous faire grandir plus vite.

Il a redressé par deux fois la France, il veut essayer encore, avant de passer de la Terre des Hommes au tombeau de l'Histoire, de faire quelque chose pour nous. Tout ce qu'il attend, tout ce qu'il espère, il l'a dit lui-même: "Quand je vous aurai quittés, je voudrais que vous ayez gardé l'idée que la présence pour quelques jours du général de Gaulle dans ce Québec en pleine évolution, dans ce Québec qui se prend, ce Québec qui se décide, ce Québec qui devient maître de lui, que mon voyage, dis-je, aura pu contribuer à votre élan; c'est tout naturel - pour les raisons que j'ai dites et qu'avant moi Monsieur le maire a dites si noblement."

Car de Gaulle, dans sa supême noblesse à lui, a voulu tendre de ne pas entendre ce que le maire Drapeau a dit devant lui de si blessant et de si injuste pour la France, ce point le plus sensible en lui, ce seul point vulnérable peut-être: non, il n'a rien voulu laisser filtrer, sinon par son visage, de l'amertume qu'il a dû ressentir à la veille de son départ à écouter Jean Drapeau, en guise de remerciements, se vanter et vanter ses compatriotes d'avoir tout fait sans la France, toutes ces réalisations que de Gaulle a louées sans bornes au cours de son séjour, jusqu'à citer la métropole en exemple à son pays, sans avoir proféré un seul mot d'ostentation pour lui-même ou la France, fier seulement de nous tendre la main "pour contribuer à notre élan".

Que les peuples soient ingrats, et que c'est "dans la nature des choses" de Gaulle n'a pas attendu de venir au Québec pour en faire l'expérience, et ce qu'il a fait pour nous, Dieu sait qu'il ne l'a pas fait pour être payé de retour, en gloire ou en nature. Néanmoins il n'est peut-être pas

hors de propos que dès aujourd'hui quelques-uns d'entre nous lui rendent justice et lui disent notre reconnaissance, avant de laisser ce soin à l'histoire officielle. Jean-Marc Léger et Guy Cormier sont de ceux-là, quelques autres aussi dans ces pages mêmes, et plus encore dans les pages spontanées de Montréal-Matin et du Journal de Montréal, lesquelles m'ont consolé du fiel et de la méchanceté des feuilles anglaises de Montréal, notamment de tel article du chroniqueur outaouais Peter Newman, qui s'est jugé lui-même dans le STAR de jeudi. D'autres voix ont été à la hauteur. Et pourquoi oublierions-nous celle de M. Daniel Johnson lequel, quoi qu'on pense de sa politique, a trouvé les mots et le ton à l'Anse-au-Foulon comme au Château Frontenac: oui, nous nous sommes reconnus dans ces phrases-là, très belles, très vraies, dignes de l'événement. Pour les autres membres du personnel politique, pour les notables et les nantis de tout poil, sans doute n'y a-t-il pas grand-chose à attendre d'eux, ils sont trop occupés à surveiller leurs placements.

De toutes façons, de Gaulle n'est pas venu pour eux, ni pour nous, scribouilleurs et possédants. Il est venu pour le peuple, celui de la province, celui de l'est, de la bonne ville de Montréal, il est venu pour "les porteurs d'eau", pour ceux qui sont "nés pour un petit pain", pour ceux qui n'entrent dans les palaces de l'ouest que pour le balayage et le service de nuit, il est venu pour les loyers à \$50 par mois, non pas pour relever leur niveau de vie (il semble avoir quelques difficultés de ce côté-là en France même) mais pour leur porter un message de confiance et d'espoir, en leur parlant un langage d'homme, un langage français, et c'est curieux comme tout le monde a compris et réagi à ce verbe, l'un des plus purs et des plus originaux qu'aient eus, alors que tant de nos intellectuels et de nos (pseudo) poètes ne parviennent pas à se faire entendre de leurs propres compatriotes, faute peut-être d'avoir beaucoup à dire. Comme quoi, à un certain degré de qualité et de vérité, tout se retrouve: l'aristocrate de la pensée et du cœur est chez lui à Sainte-Anne-de-la-Pérade et à Louiseville comme à l'Elysée ou chez André Malraux. Merci au nom du Québécois anonyme, général de Gaulle, au lieu aussi. Nous n'oublierons pas.

EN PLUS DU

service

NOUS FABRIQUONS

BOBINES - PANNEAUX DE COMMANDE
REDRESSEURS RESISTANCES
UNITES A VITESSES VARIABLES

SELON VOS SPECIFICATIONS

THOMPSON ELECTRICAL WORKS LTD.

QUEBEC • MONTREAL • SHERBROOKE

Une compagnie canadienne au service de l'industrie depuis 1893



De quoi satisfaire "en grand" les amateurs de cigarettes au menthol: Benson & Hedges 100's!

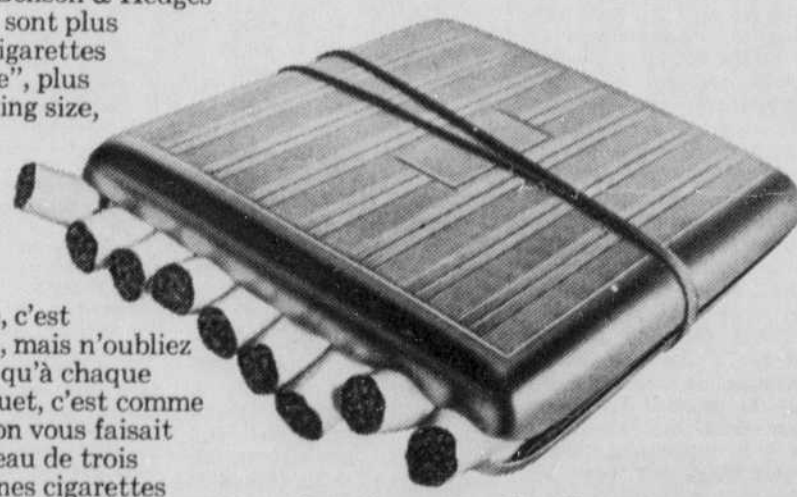
Les nouvelles Benson & Hedges 100's au menthol sont plus longues que les cigarettes "longueur de luxe", plus longues que les king size, beaucoup plus longues que les cigarettes normales.

Seul leur prix est ordinaire!

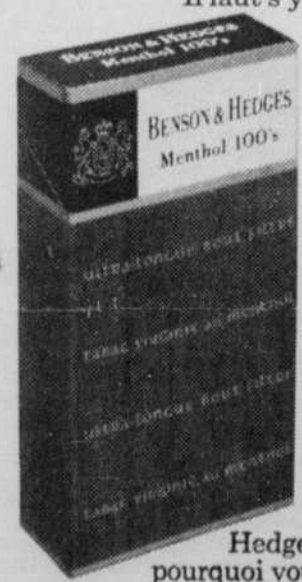
Il faut s'y faire, c'est vrai, mais n'oubliez pas qu'à chaque paquet, c'est comme si l'on vous faisait cadeau de trois bonnes cigarettes king size.

Les Benson & Hedges 100's au menthol contiennent une plus grande quantité des meilleurs tabacs Virginie - plus la finesse d'une agréable saveur menthol.

Les Benson & Hedges 100's au menthol... pourquoi vous contenter de moins?



La cigarette ultra-longue.



AUJOURD'HUI AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik: une immense pyramide reposant sur sa pointe; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants: ressources et énergie; communications et transports; temps nouveaux.

Ciné-carrousel: films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte.

Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit. De 10 h. a. m. à 6 h. p. m.

THÉÂTRE

Midnight
Hugh Bancroft,
organiste de Edmonton

2h 30 p.m.
Robert Silverman, pianiste bien connu, exécutera des oeuvres de Chopin Annon-Lee Silver, vocaliste, accompagnée de John Newark

N.B. - Entrée libre - billets gratuits distribués au guichet une heure avant les concerts.

KIOSQUE A MUSIQUE

2h 30 p.m. et 5h p.m.
Musique du pavillon sous la direction de Serge Garant.

3h 45 p.m.
Michel Conte et Micheline, chanteurs

COURS D'ÉTÉ BERLITZ

Aujourd'hui, sur la Terre des Hommes, parler plusieurs langues est une nécessité. Préparez votre avenir, garantissez votre avenir, suivez les cours d'été Berlitz. Horaires pratiques. Tarifs spéciaux.

MONTREAL 2055 Rue Peel 288-3111

哉

若 乃 来 R Φ

ENGLISH FRANÇAIS
ESPAÑOL ENGLISH
FRANÇAIS РУССКИЙ
ITALIANO Deutsch PYCCKИЙ

Les consommateurs de l'Ontario jouiront d'une protection accrue contre la vente sous pression

TORONTO — Dès cette semaine, les consommateurs de l'Ontario jouiront d'une protection accrue contre la vente sous pression. Le but premier des modifications à la Loi pour la protection des consommateurs, c'est de tempérer les ardeurs des "colporteurs" qui vont de porte en porte armés d'un contrat de vente conditionnelle et d'un petit boniment pour expliquer combien son produit est bon marché.

Les colporteurs ne sont toutefois pas les seuls visés; la nouvelle législation est assez large pour couvrir les plus grands magasins de la province. Elle touche tout vendeur "itinerant", c'est-à-dire tout vendeur qui fait de la sollicitation, négocie un contrat de vente ou en jette les bases dans un lieu autre que le siège permanent de ses affaires, lorsque cette transaction se fait à crédit.

Le registraire du nouveau Bureau de protection des consommateurs, M. Alvin Walker, a déclaré au cours d'une entrevue que ces dispositions touchent les employés des grands magasins qui se rendent chez le client pour voir à l'installation du tapis, de rideaux ou d'appareils électriques.

L'un des aspects majeurs de la nouvelle Loi, c'est qu'elle force le vendeur à donner à l'acheteur des explications complètes et détaillées concernant le coût du crédit. Ainsi certaines compagnies qui affichaient un taux d'intérêt de six pour cent, alors qu'elles chargeaient cet intérêt sur le montant total du prêt même lorsque la plupart des paiements avaient été faits (c'est-à-dire un taux annuel d'environ 12 pour cent) devront désormais préciser le taux d'intérêt annuel.

Les grands magasins pourront continuer à annoncer des ventes à "99¢ ou 99¢ par semaine", mais à même le carton ou l'on inscrit le prix de vente, on devra expliquer à l'acheteur éventuel comment il peut obtenir des renseignements précis sur le coût du crédit.

Provisoirement, les compagnies de finance pourront continuer à annoncer des "prêts de \$500 remboursables en 24 mois", sans plus de détails, et sans tableaux indi-

quant le taux d'intérêt annuel mais le registraire du Bureau de protection des consommateurs signale que les compagnies seront sous étroite surveillance en vue de prévenir les abus.

La législation s'apparente à celle qui existe déjà en Nouvelle-Ecosse et qu'on se propose d'adopter bientôt dans la plupart des autres provinces. Elle stipule que tous les vendeurs itinérants doivent être inscrits à un registre provincial et déposer un cautionnement de \$5.000. En cas de violation de la loi, le cautionnement est confisqué. En outre on prévoit des amendes de \$2.000 pour un individu et de \$25.000 pour une compagnie, et/ou une année d'emprisonnement.

La loi prévoit aussi une période de réflexion de deux jours pendant laquelle un acheteur peut annuler un contrat passé avec un vendeur itinérant. Bien que personne ne veuille prédire les effets de la législation sur le commerce, des lois semblables appliquées dans certaines régions des États-Unis ont eu pour résultat une réduction dans le volume des ventes.

La nouvelle législation a été adoptée en 1966 mais n'a été proclamée qu'au printemps de cette année. Même là, les compagnies ont joui d'un sursis de trois mois pour mieux se préparer à respecter les nouveaux règlements. Le Bureau de protection des consommateurs jouera le rôle de chien de garde, recevant les plaintes des particuliers, faisant enquête et, le cas échéant, recommandant des poursuites au bureau du procureur général.

Les partis d'opposition, libéral et néo-démocrate, se sont montrés peu enthousiastes au sujet de la nouvelle loi. Ils y voient une réalisation pré-électorale, plus spectaculaire qu'efficace. Un porte-parole du NPD par exemple a déclaré que le Bureau de protection des consommateurs devrait avoir des pouvoirs beaucoup plus larges, comme ceux d'enquêter sur les prix, d'interdire les trucs publicitaires coûteux, et de forcer les fabricants à dire vrai dans la présentation de leurs produits.

La visite du général de Gaulle

Les SSJB remercient le Québec pour la chaleur de son accueil

La Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec a remercié la population québécoise samedi pour l'accueil chaleureux qu'elle a réservé à l'émigrant visiteur qu'est le général de Gaulle.

Dans une déclaration émise à l'issue d'une réunion extraordinaire à Québec, l'exécutif de la fédération souligne que ce mouvement a été très heureux de participer de très près à l'organisation de la visite au Québec du général de Gaulle. Les SSJB croient que les résultats de cette visite seront hautement positifs pour la collectivité québécoise et les Canadiens français, "lorsque les passions se seront apaisées et que la raison aura repris ses droits par la discussion de tout problème de relations entre groupes ethniques".

Selon les SSJB, la visite du président de la France, en dépit des incidents diplomatiques auxquels elle a donné lieu, aura pour avantage immédiat de porter le problème québécois à l'attention de l'opinion publique mondiale et de briser la froide réserve de l'opinion publique anglo-canadienne "qui préfère ignorer systématiquement les difficultés engendrées par la co-existence de deux nations distinctes au Canada".

La fédération estime qu'à long terme, lorsqu'aura pris fin la polémique alimentée par les passions antiques, tant au Canada qu'à l'étranger, la visite aura pour conséquence de susciter une discussion intelligente sur "l'aspect juridique et politique canadien et des relations entre le pouvoir central et le Québec, patrie de la très grande majorité des Canadiens français".

Les SSJB croient que la participation enthousiaste de la population et l'accueil spontané qu'elle a réservé au chef de l'État français signifie sans équivoque qu'elle appuie les politiques québécoises qui, depuis quelques années, sous divers gouvernements, tendent à faire reconnaître le droit du Québec à la personnalité internationale.

Mme Gabrielle Roy dénonce de Gaulle

L'écrivain Gabrielle Roy a fait enregistrer sa protestation contre les propos tenus par le général de Gaulle, affirmant que le président français a fait preuve de mépris pour les nobles et forts entrepris au Canada en vue du véritable progrès "qui ne réside nulle part s'il ne réside d'abord dans une volonté d'entente et de respect mutuel".

"Je partage entièrement, dit-elle, le reproche plein de dignité exprimé par le premier ministre Pearson".

Souhaitant la "vraie liberté" au Québec, Mme Roy signale qu'elle "risque fort de nous être otée si nous la laissons aller petit à petit aux mains des extrémistes ou des chimériques attardés en des rêves nostalgiques du passé plutôt que les yeux ouverts sur les réalités de notre condition humaine sur ce continent".

Le maire de St-Laurent en banlieue de Montréal, M. Marcel Laurin, s'est demandé, suite à la visite du général de Gaulle, "où exactement réside le scandale dans une exclamation comme 'Vive le Québec libre'".

Selon M. Laurin, trop de Canadiens "voient le spectre de la subversion chaque fois qu'il est dit que le Québec, le foyer de la culture française en Amérique du Nord, devrait tracer son propre chemin, s'épanouir avec une personnalité distincte". Et pourtant, ajoute-t-il, "la Reine elle-même, lors de son récent voyage, a invité les Québécois à être eux-mêmes".

M. Laurin s'adressait à une délégation de Lethbridge, en Alberta, à l'occasion du jumelage de cette ville avec St-Laurent.

"Nous ne sommes certainement pas au Canada dans un état d'insécurité telle que la liberté soit devenue une idée subversive".

Fleming: reproches envers le général

M. Donald Fleming, candidat à la direction des conservateurs, a souhaité de passage à Londres, que "l'erreur" de comportement de de Gaulle au Québec "n'empoisonnera pas les relations franco-canadiennes". L'avocat torontois a observé que "de Gaulle n'est qu'une personne, qu'il est humain et qu'il ne sera pas toujours là".

M. Fleming a en outre reproché au premier ministre Pearson d'avoir adressé une rebuffade de publie au général de Gaulle avant que celui-ci ne se rende à Ottawa. Si lui, M. Fleming, avait été premier ministre, il aurait attendu que de Gaulle vienne à Ottawa et aurait eu avec lui un entretien intime au cours duquel il lui aurait fait comprendre clairement que les intrusions étrangères dans les affaires canadiennes étaient intolérables.

Parti pris: honte au maire Jean Drapeau

Dans une déclaration faisant suite à la visite du général de Gaulle, le groupe Parti pris qualifie le maire Drapeau de "vendeur" pour le discours qu'il a prononcé au départ du président de la France. Parti pris note que "tout le Canada anglais en

Westbank fermera ses portes à moins que York Hampton ne trouve preneur

OTTAWA — La Bank of Western Canada fermera ses portes à la mi-septembre, sans jamais avoir reçu un seul dépôt, à moins que ses principaux actionnaires, la firme York Lambton, propriété de British International Finance, ne trouvent preneur d'ici là. Par le truchement de sa filiale, "BIF", détient 50,2 p.c. des actions de "Westbank".

En effet, un avis publié samedi dans la Gazette du Canada annonce la tenue d'une réunion le 14 septembre à Winnipeg, pour dissoudre l'entreprise, incorporée l'année dernière pour satisfaire les intérêts financiers de l'ouest canadien.

Cependant un groupe de Edmonton, Alberta, sous la direction de M. J. Les Bodies, cherche dit-on à recueillir les fonds nécessaires à l'achat des actions de "BIF". À l'occasion d'une réunion d'actionnaires de cette entreprise vendredi à Toronto son président M. Marc Bienvenue a dit qu'il serait très heureux de se défaire de ses actions pour assurer la survie de la banque.

La transaction permettrait du même coup de consolider la position de "BIF" qui a perdu \$1.975.000 l'année dernière par le truchement de ses filiales.

La "Westbank", comme son nom l'indique, avait été fondée pour servir les intérêts

"régionaux" de l'ouest, dans l'esprit de son premier président M. James Coyne, l'ancien gouverneur de la Banque du Canada. Cependant, le gros du financement provient de l'est. Cette situation n'a pas été sans provoquer de nombreux tiraillements. En s'assurant le contrôle de British International Finance, en mars dernier, M. Bienvenue de Montréal prenait possession de la majorité des actions de la banque.

"Je n'ai rien contre une banque dans l'ouest, mais l'investissement de BIF dans cette institution est trop élevé pour nos disponibilités", a-t-il expliqué vendredi.

Non partage des profits

DETROIT — La société General Motors a fait savoir vendredi qu'elle continue de s'opposer au nouveau système de partage des profits que réclame le syndicat des ouvriers de l'auto. En vertu de ce système, les salaires des ouvriers seraient en quelque sorte indexés, et les employés recevraient un supplément lorsque les profits de la compagnie sont au-dessus de la moyenne. Les trois Grands de l'auto ont rejeté des requêtes semblables au cours des négociations de 1961 et de 1964.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10213
pour 10h, 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 22 août 1967

Poste St-Louis
(Comté de Beauharnois)
TRAVAUX RELATIFS À
L'AGRANDISSEMENT DU
POSTE (1967)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quarante mille dollars (\$40.000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 26 juillet 1967.



PROVINCE DE QUEBEC
CITÉ DE LONGUEUIL

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par le soussigné:
Que le Conseil de cette Cité, à une séance générale, tenue au lieu ordinaire des sessions, le 19 juillet 1967, a adopté en deuxième et dernière lecture, le règlement no 954, à savoir:

RÈGLEMENT NO 954.
Règlement adoptant le Code National du bâtiment 1965.

AVIS est également donné qu'une assemblée publique de tous les électeurs propriétaires d'immeubles de cette Cité sera tenue lundi le 7 août 1967, entre 19 heures et 22 heures, à l'Hôtel de Ville, aux fins de soumettre ledit règlement à leur approbation.

Donné à Longueuil, ce 26ième jour de juillet 1967.

REAL BELANGER
Greffier

CANADA
Province du Québec
District du Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 735592
FRED SAMUEL, de la Cité de New York, dans l'État de New York, un des États unis d'Amérique, teneur de livres,

et
ALICE STERN, de la Cité de New York, dans l'État de New York, un des États unis d'Amérique, veuve de feu Leo Stern,

Demandeurs
vs
DAME CECILE TRUDEL, de St-Philippe, dans la Province de Québec, fille majeure,

et
DAME MADELEINE ST-GEORGES, de St-Philippe, dans la Province de Québec, fille majeure,

Défendresses

PAR ORDRE DE LA COUR
Les défendresses DAME CECILE TRUDEL et DAME MADELEINE ST-GEORGES SONT par les présentes requises de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à leur intention.

MONTREAL, 28 juillet 1967.
ANDRÉ NOEL
Protonotaire adjoint C.S.M.

BRAIS, CAMPBELL, PEPPER & DURAND,
Avocats,
1 Place Ville Marie,
Montréal.
Procureurs des demandeurs

AVIS
"Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 12 avril, 1967 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Industrial Valve Respecting Ltd. furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, fut enregistré le 26 juillet 1967 au Bureau d'Enregistrement, Division d'Enregistrement de Montréal, P.Q. sous le numéro 2.003.034. Banque Canadienne Impériale de Commerce."

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
A-67-10232
pour 10h, 30 a.m. h.a.e.
le mardi, 15 août 1967

Divers endroits de la Province de Québec

FOURNITURE D'ANTIGEL

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatre mille dollars (\$4.000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 26 juillet 1967.

Hydro-Québec

CANADA
Province de Québec
District du Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 734707

VINCENT ORDINES, pâtissier, domicilié et résidant au 437 # 70 1ème Avenue, L'Abord-a-Plouffe, Comté de Laval, district de Montréal, demandeur, vs. JAIME PERIS AMORIS, bourgeois, domicilié à Benidoleig, province d'Alicante, dans le Royaume d'Espagne, et JUAN BAUTISTA FERRANDIS DOMENECH, directeur de la Banque de Valencia, domicilié à Denia, Province d'Alicante, dans le Royaume d'Espagne, tous deux en leur qualité d'exécuteurs testamentaires de feu Dame Jean-Baptiste Montiel, née Rosario Oliver Ballester, sans profession, domiciliée à Montréal, dit district de St-Jacques, province d'Alicante dans le Royaume d'Espagne, défendues et, COMPAGNIE TRUST ROYAL, & al., mis-en-cause.

PAR ORDRE DE LA COUR
Les défendresses JAIME PERIS AMORIS et JUAN BAUTISTA FERRANDIS DOMENECH sont par les présentes requises de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à leur intention.

MARIO DUCLOS,
Protonotaire adjoint C.S.M.

DU MESNIL, FORTIER,
MAILHOT & TARDI,
Avocats,
107 Street, rue St-Jacques,
Suite 600,
Montréal, P.Q.
Procureurs du demandeur.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 26 juillet 1967.

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quarante mille dollars (\$40.000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 26 juillet 1967.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

A VENDRE
Terrain 40' x 50' dans Ville de Laval, à 3 terrains de la rivière, près centre commercial, prix raisonnable, Tel. 273-9256.

10 FILIERES, FORMAT LEGAL, 3 TROIRS FABRICATION SOURDS ET MUETS, COMME NEUVES, EXCELLENTE CONDITION, 4956 RUE HO-CHELAGA 254-6011. J.N.C.

Meubles antiques, 3 sièges 17e siècle anglais, 1 trône vénitien 16e siècle, 1 table style espagnol, Particulier, M. Lemieux, LA 6-9251 et 731-7251.

DEMENAGEMENT
ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. Emballage et entreposage. 725-2421. J.N.C.

DIVERS
TOP MART INC., 15, rue Ste. Catherine, Tel. 845-0401. Station de métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Tuxedo, 30, complets en terylene \$25, complets tissu peigné \$10, \$20, \$30, imperméables \$8, \$10, \$15, vestons de sport \$10, \$15, coupe-vent et nylon, 3,50; pantalons \$3, \$6,50, etc., J.N.C.

ST-NO-DACTYLO
Firme de construction située nord-ville, demande fille ou femme de 25 à 35 ans, bilingue pour situation permanente.

Écrire à Case 39, Le Devoir. 3-8-67

DUPLEX À LOUER
DUPLEX (bas) 5833 Clonard, 5 pièces, endroit attrayant, sera totalement redécoré. 9-6096 ou 5831-33 Clonard.

EXPO 67 À LOUER
EXPO 67, 15 minutes par métro, 2 chambres accommodant 4 personnes. Écrire, Mme J. Grenier, 268 avenue Labonté, Longueuil, P.Q. J.N.O.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No. 63432
LEON LAZARE, médecin de la Cité et du District de Montréal, résidant et domicilié au 3410 Ellendale Ave., apt. 433, demandeur contre JOSEPH VAILLANCOURT, de la cité de Hawkesbury dans la province d'Ontario, défendeur.

Il est ordonné au défendeur JOSEPH VAILLANCOURT, à l'attention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour de comparaître dans un délai de trente jours. Montréal, le 27 juillet 1967.

WILFRED LEFEBVRE,
Greffier-adjoint.

Mes Chât, Aronovitch et Ass.
1 Place Ville Marie, suite 3635,
Montréal 2, Qué.
Avocats de demandeur

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 733436
DAME CATHABEL HELEN SUTHERLAND, commis de la Ville de Ste-Anne de Bellevue, District de Montréal, épouse séparée de biens de Ronald Graham Mawhood, demanderesse -vs- RONALD GRAHAM MAW-HOOD, insurance underwriter "assureur" de la Cité de Peterborough, Province d'Ontario, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur RONALD GRAHAM MAW-HOOD est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, 25 juillet 1967.
Protonotaire adjoint C.S.M.
RAOUL CREVIER

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10205
pour 10h, 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 22 août 1967

Poste Notre-Dame (Montréal)

CONSTRUCTION DU POSTE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quarante mille dollars (\$40.000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 26 juillet 1967.



Mme Gaston Rheault, de Nicolet, expose au Pavillon des Nations Unies une murale crochétée ayant pour motif 131 drapeaux d'autant de pays du monde. Le commissaire du pavillon lui a remis une "médaillon spéciale". Mme Rheault a de plus écrit un ouvrage "D'une terre à l'autre" qui sera publié sous peu.

Les voyages de Paul VI depuis l'ONU: un seul et grand pèlerinage de paix

CITE DU VATICAN — "La visite de Paul VI en Turquie avait un but essentiellement religieux, mais tous les voyages du pape peuvent être considérés comme un seul et grand pèlerinage de paix dans l'esprit de son appel à l'Assemblée de l'O.N.U.", écrivait en fin de semaine l'Observateur Romano. Ce fait ajoute au journal, a été confirmé par la rencontre du Saint-Père avec le président de la république turque et ses collaborateurs, ainsi que par l'entrevue du pape avec les membres du corps diplomatique.

Après avoir souligné que le souverain pontife s'est entretenu en toute simplicité avec les diplomates accrédités à Ankara, le journal du Vatican écrit:

"C'était une rencontre du chef de l'Eglise avec les représentants de nombreuses nations du monde, chrétiennes et non chrétiennes, ouvertes ou non à la reconnaissance des libertés religieuses. Mais ces diplomates sentaient la sincérité des intentions de l'Eglise et avaient compris pleinement le sens et la valeur de l'action de paix de cette Eglise. Si à tout moment de l'histoire, et en particulier dans les heures les plus graves, l'Eglise invoque la paix pour les peuples, si elle fait, avec les moyens dont elle dispose, ce qu'elle peut pour éviter que la discorde ne l'emporte et que le feu n'éclate, il y a dans cette action un autre aspect profond, non visible, qui se rattache à l'aspect millénaire d'une action par laquelle, à travers l'évangélisation, l'Eglise a œuvré pour un progrès de l'humanité, lent mais réel".

"Par ce ministère grandiose dont les buts ne sont pas terrestres, conclut le journal, l'Eglise travaille pour la paix et la justice et elle enseigne, comme elle l'a toujours fait, que pour avoir la paix extérieure il faut qu'il y ait en chacun de nous, dans chaque collectivité, le sens des limites, la capacité de recherche, qui, sans atteinte pour la justice, constitue le fondement de la concorde".

D'autre part, dimanche, après avoir récité l'Angelus et les autres prières avec les pèlerins qui étaient venus lui rendre hommage à Castelgandolfo, Paul VI, avant de donner la bénédiction, a invité les fidèles à remercier le Seigneur pour le "résultat heureux" de son voyage à Istanbul et à Ephèse.

La pape a exprimé sa reconnaissance aux autorités turques pour leur courtoisie et, surtout au patriarche Athénagoras pour l'accueil qu'il lui a réservé et pour la confirmation de "sa bonne disposition à l'égard de toute initiative qui puisse rendre plus rapide la parfaite communion entre l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe".

Après avoir remercié tous les représentants des autres Eglises et des autres religions qu'il a rencontrés Paul VI a manifesté l'espoir que son pèlerinage "puisse se traduire en un signe de paix et de fraternité entre les hommes et d'union au sein de l'Eglise de Dieu".

C'était la première bénédiction donnée cette année par le pape dans sa résidence d'été de Castelgandolfo, où il s'est rendu mercredi soir, au retour de son voyage en Turquie.

la vie syndicale

Une grève des marins serait désastreuse pour les fermiers

CALGARY — Les organisations de fermiers de l'Alberta ont exprimé en fin de semaine leurs vives appréhensions au sujet de la menace de grève des marins canadiens. Un porte-parole de "l'Alberta Wheat Pool" a dit que les silos de la côte du Pacifique sont presque pleins; tout retard dans l'expédition se répercuterait dans les silos de l'Alberta qui sont eux aussi presque pleins. M. Nelson Malm, président de la Fédération de l'agriculture de l'Alberta, a déclaré qu'une grève pourrait compromettre les ventes de blé, et ne saurait de tolérer longtemps l'industrie du pétrole craint aussi les effets d'un conflit de marins. Le pétrole de l'Alberta est acheminé vers l'ouest par pipeline mais le Québec et les Maritimes prennent leur pétrole au Venezuela; si une grève de marins ralentissait l'approvisionnement en pétrole vénézuélien, la demande de pétrole de l'Alberta serait plus forte.

Rappelons que le syndicat international des marins du Canada a annoncé vendredi qu'une grève pour la semaine de 40 heures, lui semblait inévitable; les syndicats qui représentent le personnel breveté ont fait savoir qu'ils appuieraient ce débrayage. Les marins britanniques ont fait une longue grève pour la semaine de 40 heures l'an dernier. La semaine de 40 heures est entrée en vigueur cette année en Angleterre et d'après la SMC, cet accord est la règle dans toutes les grandes marines marchandes du monde. La semaine est de 56 heures au Canada.

La CSN appuie des dissidents

SUBBURY — La Confédération des syndicats nationaux appuie les dissidents d'une section de l'Union des mines et des forgeries (Mine-Mill) qui s'opposent à la fusion entre leur union et le syndicat des métallurgistes unis d'Amérique. La fusion des deux groupes, longtemps d'amers rivaux, a été annoncée au printemps, le mariage a d'abord été conclu au niveau des directions américaines et s'est ensuite répercuté au Canada.

Arts et spectacles

Festival mondial - Théâtre Port-Royal

Trois soirées de musique française

par Jacques Thériault

En regard de la Suisse qui, rappelés, eut l'audace de nous offrir, en tant que participation au Festival mondial, un panorama de son histoire musicale, la France, dont c'était le tour, nous est apparue un peu compassée, voire mesquine.

Les trois soirées de musique française au théâtre Port-Royal (jeudi, vendredi, samedi) ne comportaient, en effet, que des solistes; on n'y entendait nulle formation symphonique, nul ensemble de musique de chambre et, chose plus grave, nulle oeuvre contemporaine puisque le programme s'arrêtait à peu près au Groupe des Six.

Il est fort dommage que l'on n'ait pas travaillé un peu

plus la programmation L'École de musique française contemporaine possède surtout quelques éléments fort intéressants.

Cela dit, ces soirées de musique française confirmeront l'excellence individuelle: le violoncelliste Paul Tortelier, la harpiste Marie-Claire Jamet, le flûtiste Christian Lardé et le pianiste Vlado Perlemuter.

Tortelier

La précision de son jeu et de son comportement ajoute à sa façon de ressentir profondément les pages qu'il exécute. Qui n'a jamais entendu son enregistrement admirable des six suites pour violoncelle de

Bach? Il manie l'archet avec aisance et justesse; accompagné du pianiste suisse Karl Engel, les deux musiciens ont su grandir, avec la même impressionnante maîtrise, tant le contenu musical que le style original des oeuvres.

On pense à la gravité séduisante du largo de la "Sonate en mi majeur" de Valentini, à un discours pianistique à l'écriture généreuse et serrée, truffée de pizzicati de violoncelle, dans l'Allegro moderato de la "Sonate arpeggione en la mineur" de Schubert, à la lecture nuancée de la sérénade de la "Sonate en ré mineur" de Debussy. L'accord était plus que parfait entre les instrumentistes (soulignons ici l'habileté d'Engel dans le dosage des sonorités), les rappels qui suivront

"Trois P'tits Tours", ballet miniature pour marionnettes composé par Tortelier, étaient justifiés: il joua sa 3e et sa 4e étude pour violoncelle, "Marche" de Prokofiev (pour violoncelle seule également), et "Habanera" de Ravel avec le concours d'Engel. En résumé, ils jetèrent un éclat rayonnant sur toutes les exécutions.

Jamet-Lardé

Ce second concert fit également entendre un programme d'oeuvres du répertoire français (totalement cette fois). Outre le duo Jamet-Lardé, on avait fait appel au Quatuor à cordes Orford, formé en 1965 au camp musical Orford (J.M.C.). La semaine des Jeunes Musicales ne s'est donc pas terminée brutalement.

Marie-Claire Jamet et

Christian Lardé forment un duo harpe-flûte quasiment idéal; en effet, leurs natures assez différentes se complètent et s'équilibrent. Christian Lardé est rigide et rigoureux; Marie-Claire Jamet est lyrique, voire grandiloquente. Ensemble, ils traduisent Fauré, Poulenc, Debussy, Loucheur, Roussel et Ibert (en rappel) avec discrétion et justesse, mais avec beaucoup de chaleur. Le Quatuor Orford a fait belle impression dans "Dances sacrées et profanes" de Debussy; sans parler de leur virtuosité, ils disposent avec bonheur d'une soyeuse matière sonore.

Perlemuter

Il a consacré sa soirée à Ravel, compositeur dont il possède l'oeuvre intégrale pour piano à son répertoire. Merveilleux exemple de réincarnation d'un classicisme total admirablement renouvelé, les pièces furent jouées avec goût et relief par l'interprète. Le pianiste est un modèle; il a des doigts rapides (ex: la toccata du "Tombeau de Couperin"), des poignets robustes. L'usage qu'il en fait souligne les différents plans avec précision, crée des formes finement détaillées. Il utilise la couleur qui sied à Ravel, c'est-à-dire un joli velouté dans la douceur, mais marqué d'instant de puissance.

Si ces trois récitals de musique française n'ont rien dérangé dans nos habitudes, ils avaient de l'élégance et de la fraîcheur. Que n'ont-ils eu un peu d'audace!

Festival mondial

Théâtre Wilfrid-Pelletier

Second programme du ballet de l'Opéra de Paris

par Jean Basile

Second des deux programmes présentés par le ballet de l'Opéra de Paris, le programme de vendredi soir (théâtre Wilfrid-Pelletier) a dépassé en espérance ce que "Coppélia" avait annoncé: la redécouverte d'une compagnie.

Quatre ballets de styles très différents illustraient, en fait, les possibilités de la troupe. Possibilités que l'on vit à peu près illimitées: du pur classicisme de "Etudes" et d'un "Grand pas classique", au caractère de "Symphonie concertante", en passant par le charme désuet de "Daphnis et Chloé".

Que préférer de ce feu d'artifice?

Au vrai, chaque oeuvre valait en elle-même. Le goût intervient ici et c'est selon, selon chacun.

"Daphnis et Chloé" (de Skibine après Fokine) a le charme des oeuvres un peu passées. Ce retour à la Grèce, dans des toiles de Chagall, donne le prétexte à une oeuvre qui ressemble à du jello: un peu molle, un peu fade, mais fraîche. Le ballet est un peu long; la conception un peu hétérogène avec un intermède de bandits grecs qui ressemble aux danses polonaises du Prince Igor. Du moins, dans les rôles titres, Claude Bessy et Attilio Labis recréent avec charme cette églogue où l'on retrouve, chère conception des anciens, des attitudes prises sur les flancs des amphores et sur les joues des coupes.

Passons vite sur le "Grand pas classique". Ce pas-de-deux, fait sur mesure pour Yvette Chauviré qui le dansa avec Cyril Atanassoff, est une monstruosité dans le genre. Mais Yvette Chauviré donne de l'âme à ce qui n'en a pas. Elle fut, comme toujours, de cristal: la dernière des deux prima ballerina assoluta dans notre pauvre monde.

De Michel Descombes, "Symphonie concertante" (sur une musique de Frank Martin) est une oeuvre ré-

solument moderne. On y voit des êtres aux prises avec l'univers. Dans ce ballet de la solitude, écrit avec brio par un chorégraphe jeune et imaginatif, la troupe de l'Opéra de Paris prouve ici qu'elle n'est pas en dehors d'une modernité sympathique.

Quant à "Etudes" (méfiez-vous des imitations), c'est un des ballets les plus célèbres du répertoire contemporain. On y découvre, sous forme d'oeuvre homogène, toutes les beautés de la danse classique. Du pli au grand jeté battu, de la pirouette au double tour en l'air, c'est l'expression de l'art pour l'art, ici rendu à son maximum d'intensité et d'expressivité.

Le Ballet de l'Opéra de Paris sort triomphant d'une soirée extrêmement difficile. On se demande s'il y a, actuellement, au monde une troupe capable de donner un tel programme avec un tel équilibre. Peut-être non.

Quant aux danseurs, ils sont TOUS admirables, aussi bien la vedette que le plus simple participant.

Blue Bonnets
CE SOIR À 8 H.15
Samedi et dimanche: 2h.15
Pas de courses le jeudi

LE CINÉMA à son MEILLEUR
CE SOIR À SAMEDI seul.
MARLENE DIETRICH
"L'Ange bleu"
de von Sternberg
à 8 h 50 et 10 h 00
et Peter Lorre
"LE MAUDIT"
de Lang à 8 h 30
V.O.S.F.A.

GERALDINE CHAPLIN
LE DERNIER TRAIN
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
SCOPE COULEURS
BARAKA
CANADIEN PLAZA JEAN-TALON
Station BEAUREY 1204 St. Catharine Station BEAUREY 4505 St-Hubert STATIONNEMENT GRATUIT Jean-Talon, à l'est de Pl.-IX

IRRÉVOCABLEMENT DERNIÈRE SEMAINE!
MICHELE MERCIER
ROBERT HOSSEIN
La seconde vérité
en film de CHRISTIAN JACQUE
cinéma **Fleur de lys**
TEL 288-3303
STATION BERTI 858 EST STE CATHERINE

PINERAMA 7h. 30 DIM. - 8h. 30 LUN. au SAM. 2h TOUS LES JOURS
3 PRIX DE L'ACADÉMIE
Cinéma vous présente une spectaculaire histoire de vitesse et d'amour avec YVES MONTAND, JAMES GARNER, FRANÇOISE HARDY, ETC.
Grand Prix
FAUTEUILS RÉSERVÉS EN VENTE par poste ou au théâtre Jules Jacob Musique Morgan (magasin Boulevard, Rockland, Dorval, CK), Radio, Saint-Jérôme - Roi des Bas Prix, Roland Foucher, C.T. Point-Vue - Enfants, 10 ans, admis tous les jours à 2 h.
à ne pas manquer durant l'expo67
IMPERIAL CINERAMA METRO STATION PLACE DES ARTS
1430 Blv. Mtl. - AV. 8-7102 ou 5603

SALLE RESNAIS
LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
52^e SEMAINE
EASTMANCOLOR
DEMAIN UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT
JULS ET JIM
un homme et une femme
un film de Claude LUX
avec BRUNO AUBRY, JEAN-PAUL BÉLON, PIERRE BURNIER

DERNIER JOUR
OTHELLO
de Serge YOUTKEVICH
avec Serge Bondartchouk
SOUS-TITRES ANGLAIS
DEMAIN: SERYOZHA
MODE ET FOLKLORE DE L'U.R.S.S.
à 21 heures les 29 et 31 juillet durant l'intermission des deux dernières séances
12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30
PLACE VICTORIA - Tel. 878-1451
VENDÔME
"50 ANS DE CINÉMA SOVIÉTIQUE" au SKYWALK de la PLACE VICTORIA

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES
PREMIERE CE SOIR et jusqu'au 5 août EN PERSONNE BELAFONTE
AU MÊME PROGRAMME
MIRIAM MAKEBA
PLACE DES ARTS • SALLE WILFRID PELLETIER
8 h. P.M.
Présenté en collaboration avec les productions Samuel Cesser
PLACE DES ARTS 8.30 P.M. CE SOIR ET DEMAIN
YOLANDA MORENO ET LE BALLET FOLKLORIQUE DU VENEZUELA
\$2.50, \$3.50, \$4.50
BILLETS MAINTENANT EN VENTE
Au bureau des billets de la Place-Ville-Marie, 357-2410
PLACE DES ARTS, 175 ouest, Sainte-Catherine, Vtl. 2-2112
BILLETS ÉGALEMENT EN VENTE À LA PORTE ET À CANADIAN CONCERTS & ARTISTS!
932-2171
1822 OUEST, SHERBROOKE

horaires des spectacles

THEATRE

Nous rappelons que les spectacles commencent à l'heure et que les portes sont fermées dès le lever du rideau

AUTOSTADE - relâche

COMEDIE-CANADIENNE - Festival de la chanson: Gilles Vigneault - Raymond Levesque - Claude Dubois 20.30

EXPO-THEATRE - The Jack Benny Show - 20.30

LA MARJOLAINE (Eastman) - "On n'aime qu'une fois" de Carrier-Leveillé - Sem. 21h. Dimanche: 20h. relâche lundi.

LA RONDE (cabaret) - "Hellzapoppin 67" 20.15 et 22.30

LE PATRIOTE (boîte à chanson): Ricet Barrier

LA POUDRIERE: "Never too late" De mardi à vendredi: 21h. Samedi: 19h. et 22h. - Relâche dimanche et lundi.

PLACE DES ARTS

THEATRE WILFRID-PELLETIER: Harry Belafonte - 20h. 00

THEATRE MAISONNEUVE - relâche.

THEATRE PORT-ROYAL - Yolanda Moreno et le ballet folklorique du Venezuela

CINÉMA

ALOUETTE - "Thoroughly Modern Millie" - 2.15 - 8.15

AMHERST - "Cartes sur tables" 1.10 - 5.00 - 8.40

"Agent 353 Passeport pour l'enfer" 11.15 - 3.05 - 6.35 - 10.15

ATWATER - "A guide for the Married Man" - 1.30 - 3.35 - 5.40 - 7.50 - 9.50

AVENUE - "Accident" 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45

BIJOU - "Le Mandé des suspects" 12.40 - 3.49 - 6.39 - 9.47

"Le Lion de St-Marc" 1.55 - 5.07 - 8.16

BONAVENTURE - "La Jument verte" 1.20 - 3.20 - 5.25 - 7.30 - 9.00

CANADIEN - "Le dernier train" 12.00 - 2.50 - 6.25 - 10.00

"Baraka" 1.00 - 4.40 - 8.15

CAPITOL - "El Dorado" 10.00 - 12.05 - 2.20 - 4.40 - 6.55 - 9.15

CHAMPLAIN - "Hawaii" 1.30 - 5.00 - 8.15

CHATEAU - "La chambre des tortures" 1.00 - 4.00 - 6.50 - 9.50

"Le Manoir maudit" 2.25 - 5.25 - 8.20

CINERAMA - THEATRE IMPERIAL - "Grand Prix" tous les soirs 8.30 du lundi au sam. - 2.00 - tous les jours - Dim. 2.00 et 7.50

DAUPHIN - "La Curée" Sur sem. 7.30 - 9.30 - Sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

ELYSEE - Salle Resnais - "Un homme et une femme" sem. 7.30 - 9.30 - sam. et

dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 - (10.00 sam.)

Salle Eisenstein - "Jules et Jim" même horaire.

EMPIRE - "Madame X" et "Gambit" 6.30 - 8.15 - 10.15 - dim. dès 1.00

FRANCAIS - "La Chambre des tortures" 3.10 - 6.25 - 9.40

"Le Manoir maudit" 1.30 - 4.45 - 8.00

FLEUR DE LYS - "La Seconde vérité" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

GRANADA - "Le Manoir maudit" 2.55 - 6.15 - 9.35

"La Chambre des tortures" 1.20 - 4.40 - 8.00

JEAN-TALON - "Baraka" sem. 6.25 - 10.00 - dim. 12.00 - 2.50 - 6.25 - 10.00

"Le dernier train" sem. 8.15 - dim. 1.00 - 4.40 - 8.15

KENT - "The Family Way" 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.20

LOEWS - "Barefoot in the Park" 10.35 - 12.45 - 2.55 - 5.10 - 7.20 - 9.35

PALACE - "You only live twice" 10.00 - 12.21 - 2.35 - 4.45 - 7.00 - 9.15

PAPINEAU - "Cartes sur tables" 2.45 - 6.15 - 9.40

"Agent 353 passeport pour l'enfer" 1.00 - 4.25 - 7.50

PARISIEN - "The Gnome-Mobile" 10.00 - 12.20 - 2.35 - 4.55 - 7.25 - 9.55

PLACE DU CANADA - "Divorce American Style" - 12.35 - 2.45 - 4.55 - 7.05 - 9.15

PLACE VILLE-MARIE - "Woman Times Seven" 1.05 - 3.10 - 5.15 - 5.15 - 7.20 - 9.25

Petite salle: "Blow up" 12.10 - 2.20 - 4.30 - 6.40 - 8.50

PLAZA - "Le dernier train" 12.00 - 2.50 - 6.25 - 10.00

"Baraka" 1.00 - 4.40 - 8.15

RIVOLI - "Agent 353 Passeport pour l'enfer" 2.40 - 6.05 - 9.30

"Cartes sur tables" 1.00 - 4.25 - 7.50

SEVILLE - "The Sound of Music" 2.15 - 8.15

SNOWDON - "A Man for all Seasons" 2.30 - 8.15

STRAND - "Dimension 5" 11.50 - 3.10 - 6.25 - 9.45

"Psycho Circus" 10.05 - 1.25 - 4.45 - 8.05

SAINT-DENIS - "Le lion de St. Marc" 12.40 - 3.49 - 6.39 - 9.47

"Le Manoir des suspects" 2.11 - 5.20 - 8.29

VAN HORNE - "Up the down staircase" 12.35 - 2.45 - 4.55 - 7.05 - 9.30

VENDÔME - "Othello" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30

VERDI - "L'ange bleu" 6.50 - 8.30

"Le Maudit" 8.30

Dimanche: "Mlle maudit" 1.45 - 5.10 - 8.30

"L'ange bleu" 3.35 - 6.50 - 10.00

WESTMOUNT - "To Sir With Love" 1.05 - 3.10 - 5.10 - 7.15 - 9.25

YORK - "The Sand Pebbles" 2.15 - 8.15

HORAIRES DE LA TELEVISION

Lundi		C B F T	
Le sigle (C) marque une émission en couleur			
9.20	Musique et Musique	10.20	Bonjour Expo
10.10	Le corsaire de la ruine	11.00	Canada (C)
11.30	Long métrage "La forêt de la terreur" aventures	1.05	Téléjournal
1.15	Cine feuilleton "Les jeunes années" américain (1951)	1.30	Long métrage "Traque par les SS" drame-yougo-slave (1961)
3.00	Entre ciel et terre	4.00	Ulysse et Océan
4.30	La Boite à Surprise	5.00	La Tourne atomique (C)
5.30	Une collante	6.00	Jeunesse oblige "Le Club des Jnobs"
6.25	Nouvelles du sport	6.30	Téléjournal
6.45	Aujourd'hui	7.30	Adèle (C)
8.00	Septième-nord (C)	8.30	Les envahisseurs (C)
9.30	Les sœurs chérie (C)	10.00	Mallouin père et fils
10.30	Chasse et pêche	11.00	Téléjournal
11.35	Les jeux Panaméricains	12.05	Cinéma "Il s'agit des vagues" comédie-française (1951)
1.30	Téléjournal		
C F T M		10	
7.30	Musique	8.00	Musique matin
9.00	Bonjour capitaine	10.00	Tout et café (C)

5e MOIS
un film de **roger vladim**
LA CURÉE
PANAVISION - EASTMANCOLOR

LE PATRIOTE
1474 Est. Ste-Catherine - Rés. 521-6666
du 17 juillet au 30 juillet
RICET BARRIER
Admission 20 ans et plus
Tous les soirs à 9h.30 et 11h. 30
La seule boîte typiquement québécoise à Montréal

JEUX PAN-AMÉRICAINS

Aux premières loges avec Michel Jazy, recordman du monde...

de lundi à vendredi:

RADIO-CBF/690

MATIN:

6 h. 33 à 6 h. 40

7 h. 30 à 7 h. 35

SOIR:

19 h. 00 à 19 h. 15

22 h. 20 à 22 h. 30

TV-CANAL 2

17 h. 00 à 18 h. 00 (de

mardi à vendredi) Reprise

du reportage de la veille.

23 h. 36 à minuit (environ)

Grand reportage sur les

compétitions de la journée.

RADIO CANADA

Réseaux de radio et de télévision

Shell Canada Limited a gagné un peu plus durant le 1er semestre de 1967

potins financiers

Interprovincial Pipe Line Company paiera ce matin à ses actionnaires 18 cts par action ordinaire.

La C.S. de Sainte-Rose-Auteuil, celle de Montréal-Nord, celle de Port-Arthur, emprunteront sous peu.

La banqueroute personnelle des frères F.W. Wittstock et R.G. Wittstock, représentant pour environ \$450,000 de dettes, n'affecte en rien les clients de cette ancienne firme d'agents de change portant leur nom, selon le rapport du syndic de Toronto.

Kinney National Service Inc. et National Periodical Publications Inc se fusionneront.

Le gouvernement anglais écarterait pour le moment toute idée de dévaluation de la livre sterling.

Les Américains semblent optimistes concernant la réforme du système monétaire international.

Hudson Bay Mining and Smelting Co a gagné \$2.72 l'action durant les 6 premiers mois de l'année, soit \$3.68 durant la même période en 1966.

C'est, ce matin, à 9.30 a.m. qu'aura lieu l'assemblée des actionnaires de la Banque Canadienne Nationale, dans notre ville.

Le Groupe Yorkshire Insurance Co. fait des affaires ici depuis 60 ans

En marge du 143ième rapport annuel des opérations de l'institution précitée.

Le groupe Yorkshire Insurance Company Limited a présenté pour adoption à ses actionnaires, réunis au début de cet été en assemblée, le 143ième rapport annuel de ses opérations au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre 1966. Cette présentation eut lieu à York en Angleterre, où cette importante institution financière a son siège social. Dans son message à ses détenteurs d'actions, M. R.H. Gudgeon, gerant général de la compagnie leur fait remarquer qu'il a été émis l'an dernier 28,280 polices d'assurance-vie, représentant une somme nette de 129,693,357 livres sterling (il ne faut pas oublier que la monnaie anglaise vaut environ \$3.00, au regard de 27.511 polices, représentant 106,651,337 livres sterling en 1966. Quant aux annuités acceptées, elles représentaient 4,127,206 livres sterling, comparativement à 3,588,920 précédemment. Le Fonds d'assurance-vie et d'annuités s'élevait au 31 décembre 1966 à 118,202,229 livres sterling, soit une augmentation de 9,979,931 livres sterling au regard total à la fin de l'exercice financier précédent.

En plus de la vie, cette compagnie s'occupe de l'assurance incendie et générale.

Le groupe Yorkshire ne s'occupe pas seulement d'assurance-vie et d'annuités, mais principalement d'assurances générales. Ainsi, il ressort du message de son gerant général que le département de l'assurance-incendie a encaissé pour 6,191,122 livres sterling de primes nettes au cours de l'an dernier. Au regard de cet encaissement, elle a payé 3,050,203 livres sterling en réclamations réglées ou en cours ainsi que 2,859,773 en taxes outre-mer. Les primes nettes, encaissées par le département de l'assurance-incendie et générale, se chiffrent à 17,905,709 tandis qu'elle a dû satisfaire à 12,182,995 livres sterling de réclamations. Compte tenu de ce dernier chiffre et de ceux payés en commissions, en dépenses, en taxes outre-mer, etc., représentant un montant global de 6,163,557 livres sterling, et enfin compte tenu des provisions faites pour des risques non expirés, les branches précitées ont accusé une perte de 742,963 livres sterling, laquelle fut transférée au compte de profits et pertes. Le Fonds figurait donc au 31 décembre 1967 à 7,310,285 livres sterling pour les deux dernières branches d'activités.

Sir Richard B. Graham, Bt., O.B.E., D.L., chairman de la Yorkshire, passe en revue ses activités.

Adressant la parole à la même assemblée, Sir Richard B. Graham, Bt., O.B.E., D.L., président du conseil d'administration de la Yorkshire, déclara que s'il est vrai que bien des opérations concurrent en 1966 des résultats moins défavorables que ceux enregistrés en 1962, 1963, 1964 et 1965, il n'en est pas moins vrai que les activités des départements de la marine et des accidents l'an dernier furent pires qu'antérieurement. Somme toute, ces départements vont mal depuis 5 ans et ce n'est pas peu dire, d'où les décisions prises concernant des réductions de dividendes. Sir Graham annonça la formation d'une nouvelle institution, connue sous la raison sociale de The Yorkshire Insurance Company of South Africa Limited. Il fit aussi allusion à ce qui s'est passé dans les départements des assurances-vie, accident, générale, etc., mais comme nous en avons cité les chiffres dans le paragraphe précédent, nous nous garderons donc d'y revenir. Commentant les activités générales de la Yorkshire à l'étranger, il n'hésita pas à dire que ses succursales de l'Australie, des Indes, de la France, de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique du Sud avaient rapporté des contributions bénéficiaires à l'ensemble des profits réalisés par l'institution.

Le groupe "Yorkshire" au Canada, faisant des affaires au pays depuis 1907, célèbre donc cette année son Jubilé de Diamant.

Il ressort du 143ième rapport annuel de The Yorkshire Insurance Company Limited qu'il n'y a pas que la succursale de l'Afrique du Sud qui a progressé l'an dernier, mais aussi celle du Canada. Sir Richard Graham déclara, toutefois, dans son allocution que les succès envisagés pour 1966 dans notre pays ne se sont pas matérialisés. Incidemment, le groupe Yorkshire au Canada a son bureau principal dans notre ville, ainsi que des succursales à Québec, Toronto, Calgary, London et Vancouver. Elle opère, aussi, sous la raison sociale "La compagnie d'assurance Yorkshire" et il y a aussi la Compagnie d'Assurance Pionnier Canadien. Tous deux transigent tous les genres d'assurance générale, y compris "betail sur pied". Leurs bureaux régionaux se trouvent situés à Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières. La succursale Province de Québec se trouve dans notre ville sous la gerance de M. R. Dionne, tandis que M. J. Mercier est le surintendant des agences québécoises. Le groupe "Yorkshire" fait des affaires au Canada depuis 1907 et son gerant pour notre pays est M. C.G. Angus, dont les talents ont été grandement bénéficiaires au groupe précité, dont les résultats ont été bons l'an dernier, au dire même de Sir Richard Graham. Incidemment, le groupe Yorkshire possède un comité consultant au Canada, comprenant MM. Brian Heward, Joseph Beaubien, J.A. Boyd et le Lt-Col. J. Donald Mingay, M.B.E., D.S.O. Notre chronique ne serait pas complète, si nous ne faisions pas ressortir le fait que les confrères en assurances de M. C.G. Angus ont reconnu à plusieurs reprises ses talents puisqu'il a été élu à maints postes honorifiques par les membres de la C.U.A. comptant 150 compagnies environ. Ces derniers l'élurent, cette année, comme membre à l'exécutif de la C.U.A. pour 2 ans.

Marcel CLEMENT



NOMINATION

Le président de l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins, M. Emile Girardin, C.S.S., annonce la nomination de M. Jules Robillard au poste de Directeur du Service de l'Inspection de cet organisme. M. Robillard compte plusieurs années de service à la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins.

À noter

Leurs actionnaires des dividendes de 60 cts, 12 cts et 14 cts respectivement.

B.C. Telephone paiera demain en dividende \$1.19 par action privilégiée, 6% et la même compagnie paiera \$1.00 aux détenteurs d'actions privilégiées 4-3-8 pour cent.

C'est demain le 1er août que Canadian Bronze Co. paiera \$1.25 par action privilégiée 5% tandis que DOMTAR Ltd paiera 25 cts l'action ordinaire.

Canadian P & P paiera ce matin à ses détenteurs d'actions privilégiées \$1.30 un dividende de 32.4 cts.

Le chemin de fer Pacifique Canadien distribuera demain à ses actionnaires \$1.45 l'action ordinaire et 2% l'action privilégiée. C'est aussi le 1er août que Consolidated Paper paiera 38 cts l'action privilégiée.

Southam Press Ltd a gagné \$1.22 l'action durant le 1er semestre de cette année, au regard de \$1.05 durant les mêmes 6 mois en 1966.

La récolte des légumes en Ontario approcherait de la normale selon le gerant de l'Ontario Produce Co.

Les stocks visibles de blé canadien atteignent 340,500,000 boisseaux le 19 juillet, soit 3,500,000 de plus que la semaine précédente.

Depuis les troubles, au Moyen-Orient le prix de l'or a constamment monté, touchant même sur le marché anglais le 19 juillet un sommet inconnu depuis 6 ans.

General Steel Wares paiera demain à ses détenteurs d'actions privilégiées 5% un dividende de \$1.25.

C'est, aujourd'hui, que Fraser Companies paiera à ses actionnaires un dividende de 20 cts l'action, que General Bakeries en paiera un de 6-1-2 cts, que Goodyear Tire paiera 1% à ses détenteurs d'actions privilégiées 4%, que la St-Lawrence Cement paiera 25 cts par action de la classe "A" et que Tancord International Ltd paiera 6 cts par action privilégiée.

La Bourse des Grains de Winnipeg tiendra ses portes fermées aujourd'hui à cause du congé civique.

A partir de vendredi de cette semaine, soit le 4 août, Washington commencera à vendre de l'argent, provenant de son surplus. Un total de 4,000,000 d'onces sera d'abord offert, puis les autres vendredis, ce sera 2,000,000 d'onces de métal-argent.

Bourse de Toronto

TORONTO — Les prix ont grimpé vendredi et le commerce était très actif à la Bourse de Toronto.

L'indice des industrielles a grimpé de 45 à 169.37. International Minerals a grimpé de 2-1-4 à 41. Anthracite de 2-3-8 à 30-1-2. Jefferson Lake de 1-3-4 à 47-3-4 et CPR de 1-3-72.

PCE Explorations a perdu 8 cts à 1.70 sur 779.213 actions. Dans les aurifères, Kerr-Addison a progressé de 3-8 à 15-1-8 et Lake Shore de 35 cts à 3-85.

Dans les uraniums, Denison a connu une hausse de 1-1-8 à 73-3-8. Roman Corp. a monté de 7-8 à 21 et Rio Algom de 1-4 à 34-7-8.

Dans les pétroles de l'ouest, Scurry-Rainbow a avancé de 2-1-8 à 47-5-8 et Central-Del Rio a reculé de 5-8 à 18-7-8.

L'indice des aurifères a avancé de 1-19 à 172-17, celui des métaux de base de 28 à 101-09, celui des pétroles de l'ouest de 08 à 198-43. Le volume d'actions était de 4,226,000, comparative-ment à 4,255,000 jeudi.

Au regard de 1966

M. Paul L. Kartzke, Président de Shell Canada Limited, a déclaré récemment que pour le premier semestre de 1967 le profit net de Shell Canada et de ses filiales, se chiffre à \$22,716,000 ou 68 cts par action ordinaire de la classe "A". Le profit net pour la même période en 1966 se chiffrait à \$22,590,000 ou 68 cts par action de la classe "A". Au cours du second trimestre, le profit net et le revenu provenant de la vente ont été affectés par la baisse des ventes d'essences automobile à la suite de programmes concurrentiels d'animation de la vente au détail.

Le volume des ventes de produits raffinés se chiffre à une moyenne de 178,100 barils par jour pour les premiers six mois, soit un pour cent de moins que durant la même période de 1966. La production de pétrole brut et de dérivés liquides du gaz naturel a atteint une moyenne de 63,300 barils par jour en comparaison à 64,100 barils par jour durant les premiers six mois de 1966. Le volume de production et de vente du gaz naturel se chiffre à une moyenne de 329 millions de pieds cubes par jour, soit une augmentation de 11 pour cent, tandis que le volume de production du soufre a atteint 1,580 tonnes fortes par jour, soit une augmentation de neuf pour cent.

Les travaux de forage sous-marin au large de la côte Ouest du pays suivent leur cours tel que prévu. En effet, on procède actuellement au forage du premier puits qui porte le nom de Shell Prometheus H-68 et se situe à environ 15 milles de la côte ouest de l'île de Vancouver à une profondeur d'à peu près 190 pieds.

Mai, favorable à notre marché immobilier

Hausse de 23% en mai de cette année à Montréal et les banlieues.

Le volume de transactions immobilières effectuées au cours du mois de mai enregistre une hausse de plus de 23% par rapport au même mois l'an dernier.

Dans un bulletin publié par la Chambre d'Immeuble de Montréal, on constate que les ventes se sont chiffrées à \$35,916,594 en comparaison avec \$29,017,123 l'an dernier, soit une augmentation de \$6,899,471.

Cependant, le nombre de ventes a accusé une baisse de 790 en 1966 à 679.

Le quartier St-André est en première place avec 13 transac-

tions s'élevant à \$6,008,751, suivi d'Ahuntsic avec 99 ventes pour un montant de \$5,800,379.

Dans les villes de banlieue, la valeur des transactions a subi une baisse de \$42,280,067 en 1966 à \$38,605,536, soit un déclin de plus de 8%. Le nombre de transactions a également diminué de 1,609 en 1966 à 1,156 cette année.

Ville LaSalle est de nouveau en première place avec 136 ventes s'élevant à \$4,120,675, suivi de Ville St-Laurent avec 59 transactions pour un total de \$3,601,055.

Liste hebdomadaire des hommes d'affaires de passage ici et à l'Expo... 1967

Selon le Centre du Commerce International

L'administration de l'Expo présente la liste hebdomadaire des hommes d'affaires qui seront de passage à Montréal durant la semaine finissant le 12 août. Des relations peuvent être établies avec ces visiteurs en écrivant au Centre du Commerce International, division de la promotion commerciale, Cité du Havre, Expo 67.

MELVIN IZEN, Propriétaire, Mel Izen Co., (représentants de manufactures, West Newton, Mass., cherche à rencontrer des manufacturiers de meubles pour enfants, meubles de chambres à coucher et de salles à dîner.

NATHAN PAAS, Gerant, Industria Ltd., (Agents), Tel-Aviv, Israël, voudrait rencontrer des manufacturiers et des exportateurs de bois de charpente, de bois de pulpe, de papier et autres produits forestiers.

LIONEL SPIRO, Trésorier, Charette Corporation, (accessoires et équipement de dessinateurs) Cambridge, Mass., voudrait rencontrer des importateurs et exportateurs de matériaux et accessoires de dessin d'architecture.

ERIC J. HART, Directeur-gerant, Eric J. Hart (Aust.) Pty. Ltd., (grossistes et agents) Sydney, Australie, désire entrer en contact avec des manufacturiers de tapis, moquettes, vinyl en feuilles et produits du genre pour distribution en Australie.

R.S. BAKER, Directeur, Crowden & Keesee Limited, (grossistes de quincaillerie électrique pour usage domestique) recherche des manufacturiers de produits connexes.

D.J. DONNET, Directeur, Clyde Engineering & Equipment Co. Ltd., (grossistes, importateurs, exportateurs, distributeurs) Glasgow, U.K. désire entrer en contact avec des fabricants d'appareils électriques.

E.J. FANTON, Directeur-gerant, Dustraction Ltd., (manufacturiers) Leicester, U.K., cherche un débouché pour aspirateurs de poussière, de plus, il désire rencontrer des manufacturiers d'équipement de chauffage et de climatisation pour vendre en Grande-Bretagne.

PASHIK MALAS, Gerant général, Hamzeh Malas & Sons, (matériaux de construction) Beirut, Liban, cherche à entrer en relations avec des manufacturiers de matériaux de construction, de papier, d'appareils sanitaires et de matériaux décoratifs.

H.J. GRANSALL, H.J. Gransall & Co. Ltd., San Fernando, Trinidad, voudrait rencontrer des manufacturiers d'accouplement de tuyauterie, de boyaux à haute pression, et de boyaux rotatifs.

J. BLOOM, Acheteur, Sheraton Furniture Company, Inc. (ameublement) Bay Shore, L.I., N.Y., désire entrer en relations avec l'industrie du meuble de Montréal.

MME DESMAISON, Acheteuse, Société Parisienne d'Achats en Commun (Service central d'achats et agent pour les magasins à chaîne), Paris, France, explore la possibilité de découvrir des produits canadiens susceptibles d'être vendus en France.

RALPH E. DOUGHTON, Président, Barker Associated Companies, (détaillants) Los Angeles,

Californie, voudrait rencontrer des manufacturiers de produits susceptibles d'être distribués dans des magasins d'ameublement y compris les objets durables et fragiles, articles de cadeaux et accessoires variés.

JOSEPH SINGER, Directeur Kipuley Noy, (manufacturiers) Tel-Aviv, Israël, cherche à rencontrer des fabricants de portes coulissantes et de stores dans le but de les fabriquer sous licence ou conjointement si ces articles sont brevetés au Canada.

G.M. PRATLEY, Directeur-Gerant, Pratley Manufacturing & Engineering Co. (Pty.) Ltd. (ingénieurs), Lulpaardsville, T.V.L., Afrique du Sud, cherche de nouvelles matières brutes dans le domaine des résines synthétiques. En plus, il voudrait rencontrer des manufacturiers de câbles électriques, de raccordeurs et de pompes pour usage agricole.

O.R. GREEN, Propriétaire, Oscar R. Green, (entrepreneurs-électriciens), Georgetown, Guyane, cherche des exportateurs d'équipement électrique et de parties composantes pour usines de néons ou autres types.

JOSEPH BERLIN, Président, Melrose Distributing Company, (distributeurs) cherche à établir un contact avec des manufacturiers de parties et d'équipement d'automobiles.



LE PRINCE PHILIP VISITE LA PLATE-FORME DE SONDAGE BP - Le 13 juillet dernier, la barge de forage demi-submersible "Sea Quest" de BP, qui opère sur la nappe de gaz naturel de West Sole dans la Mer du Nord fut honorée par la visite de Son Altesse Royale le Duc d'Edimbourg. A son arrivée à bord de la barge par hélicoptère, le duc fut accueilli par Sir Maurice Bridgeman, président du Groupe BP. Le prince effectuait ainsi sa première visite aux opérations de forage dans la Mer du Nord. -- On aperçoit le Duc d'Edimbourg en compagnie de Sir Maurice Bridgeman, président du Groupe BP à son arrivée à bord du "Sea Quest" par hélicoptère RAF.

Des soumissions pour les Billets du Trésor

Des soumissions seront reçues le jeudi 3 août 1967 pour \$150,000,000 de bons du Trésor à court terme, gouvernement canadien, jouissance et livraison le 4 août 1967, dont \$120,000,000 en bons à 91 jours et \$30,000,000 à 182 jours. \$145,000,000 de bons en circulation arriveront à l'échéance le 4 août 1967.

Bourse de Montréal

Les industrielles ont fait grimper l'indice global des actions qui a atteint un nouveau sommet pour 1967 à la Bourse de Montréal.

Canada Cement a grimpé de 1-1/2 à 37-1/4 et CPR de 1-1/4 à 72. Du Pont a monté de 3-1/4 à 29-1/4 et Distillers-Sengrams, Dominion Stores et Moore Corp. ont tous progressé de 3/4 à 38-1/4, 17-1/4 et 32 respectivement.

Hollinger a avancé de 1/2 à 27-1/2 et International Nickel de 7/8 à 109-1/4. Imperial a progressé de 1/2 à 66-1/2 et Consolidated Paper de 3/4 à 36. La Banque Canadienne Impériale de Commerce et IAC ont avancé toutes deux de 1/2 à 68-1/4 et 23-1/4 respectivement.

Hudson Bay Mining et Pacific Pete ont perdu 1/2 à 63 et 17-1/4 respectivement. Interprovincial Pi-

J. HAKIM DOWEK, Associé, de J. Hakim Dewek & C. Hakim Dewek, (distributeurs) Beirut, Liban, cherche des exportateurs de papier de toilette, de serviettes en papier, de viande congelée, de jambon en conserve et de poisson congelé.

JOSEPH BERLIN, Président, Melrose Distributing Company, (distributeurs) cherche à établir un contact avec des manufacturiers de parties et d'équipement d'automobiles.



CARNATION À L'HONNEUR: M. T. E. "Ted" (à droite), vice-président et directeur général de la Carnation Company Limited, reçoit des mains du ministre fédéral de l'Agriculture, M. J. J. Greene, un certificat de participation au Rôle d'Honneur des Exposants au complexe de l'Homme et l'Agriculture à l'Expo. La société Carnation commande notamment la Vache transparente au pavillon de la Laiterie.

pe Line et Home Oil A ont reculé tous deux de 3/4 à 23 et 21-1/4 respectivement.

Dans les industrielles, Green-

berg a avancé de 1 à 7-1/4. Dans les mines et pétroles de spéculation, Bethlehem Copper a reculé de 50 cts à \$6 et Phoenix Canada de 25 cts à \$4.05. Alscope a avancé de 20 cts à \$1.70.

Le volume des industrielles était de 215,200 celui des mines et pétroles de 1,002,700. L'indice des industrielles a avancé de 84 à 170.65; celui des utilités a reculé de 21 à 148.09, celui des banques de 04 à 129.96, les papiers de 11 à 110.10. L'indice global s'est élevé de 55 à 162.35.

Cours du dollar

NEW YORK — Le dollar canadien a reculé de 3-32 et cotait à 92-31-32 en fonds américains. La livre sterling a grimpé de 1-64 et cotait à \$2.78 19-32.

THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LTD

AVIS DE DIVIDENDE
Un dividende de 0.43 cts par action a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 août 1967, sur les actions privilégiées d'une valeur au pair de \$25.00, de The Ogilvie Flour Mills Company, Limited, payable ce vendredi, 1er septembre 1967, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires ce vendredi 4 août 1967.
Par ordre du Conseil
F.T. Rea
Vice-président et Secrétaire

LABRADOR MINING AND EXPLORATION COMPANY LIMITED

Dividende no 24.
Avis est par les présentes donné qu'un dividende régulier trimestriel de vingt-cinq cts (\$0.25) par actions, ont été dividendes supplémentaires de vingt-cinq cts (\$0.25) par action, ont été déclarés sur le Capital-actions de la Compagnie, payables le 21 septembre 1967, aux membres inscrits à la clôture des affaires le 25 août 1967.
Par ordre du Conseil
F.R. Hunt trésorier.

AVIS

Aux détenteurs de débiteurs de série "A", portant un intérêt, de 7% et comportant un fond d'amortissement et d'actions privilégiées "A" de premier rang, rachetables et portant un dividende cumulatif de 6 1/4% de UNITED WESTBURN INDUSTRIES LIMITED.

Avis est donné par la présente que la date d'inscription pour l'émission des droits de la United Westburn Industries Limited, permettant aux dits détenteurs d'acheter des actions ordinaires d'une valeur nominale de \$2.50 chacune du capital social de la société, a été fixée au 15 août 1967. Lesdits certificats seront envoyés par courrier aux détenteurs de débiteurs et des actions privilégiées précitées, enregistrées à la clôture des affaires le 15 août 1967, aussitôt que possible après cette date.

Daté ce 31e jour de juillet 1967 à Calgary, Alberta.

Le secrétaire-trésorier,
John A. Reilly,
UNITED WESTBURN INDUSTRIES LIMITED

La Fabrique de la Paroisse de St-Alphonse

(autrefois Les Cures et Marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse de Saint-Alphonse)

AVIS DE RACHAT

Aux détenteurs des obligations faisant partie de l'émission de \$60,000.00, 5 1/2%, datée du 1er septembre 1963, émise le 1er septembre 1963, AVIS est par les présentes donné que conformément aux dispositions de l'acte de fiducie et d'hypothèque exécuté par la Fabrique en faveur de Société Nationale de Fiducie, l'achat, par le rachat, de cent (100%) de leur valeur nominale avec en plus l'intérêt couru jusqu'à la date de rachat, sur présentation et remise desdites obligations avec tous les coupons d'intérêt y attachés, enregistrés à la clôture des affaires le 15 août 1967 et subsequmment, à toutes les succursales de la Banque Canadienne Nationale, du choix du porteur.

Les détenteurs sont en conséquence requis de présenter leurs obligations, pour paiement et rachat, à la date, aux endroits et de la manière ci-dessus énoncées.

DATE À MONTRÉAL ce 27e jour de juillet 1967.

LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-ALPHONSE

par SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

1/2%

DÉPÔTS 5 ANS

Pourquoi Pas!

SAF

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

844-3961

1/2%

D'INTÉRÊT

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANT DE 5 ANS À 6 1/2%

Remplissez ce coupon et postez-le avec votre chèque à :

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

10 rue St-Jacques

NOM _____

ADRESSE _____

MONTANT \$ _____ SIGNATURE _____

Dépôt minimum : \$1,000.

Taux sujets à changement - Un certificat-Dépôt vous sera transmis

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

CONTRAT DE 3 ANS
POUR JAMES DOSS!

Un des excellents joueurs de football, qui évoluait l'an dernier au sein des Alouettes de Montréal, tente actuellement de mériter un poste avec les Tiger Cats de Hamilton.

La raison du départ de Roger Lalonde pour les Tiger Cats est que les Alouettes possèdent un trop grand nombre d'Américains dans leur personnel et qu'ils doivent sacrifier Lalonde en faveur d'un joueur canadien.

D'un autre côté les Alouettes ont décidé de confier un poste régulier à Pierre Dumont, aux dépens de Buzer Dumont, à tellement impressionné à l'entraînement que le pilote Kay Dalton n'a pas d'autre choix que de le garder.

CASH PERD
LA VIE...

LISBON — Tim Cash, d'Angleterre, a été tué hier alors qu'il conduisait un bolide de formule 3 dans une course. Cash, au volant d'un Merlyn, a trouvé la mort alors que la course était presque terminée. On a constaté son décès avant même qu'il ne soit transporté à l'hôpital. La course a été remportée par Carlos Gaspar, du Portugal, au volant d'une Brabham.

aux dépens de certains vétérans.

Dalton a de plus annoncé samedi que Billie James Doss, le meilleur joueur d'utilité des Alouettes avait signé un contrat de trois ans avec l'équipe. En ce qui concerne Mike Gray, obtenu en retour de Bob Paremore, il a accepté un contrat d'un an.

STUKUS
RETOURNE À
VANCOUVER

VANCOUVER — Les Canucks de Vancouver de la ligue de hockey de l'ouest ont engagé un nouveau gerant-general samedi.

Il s'agit de Annie Stukus, un ancien pilote des Lions de Vancouver au football canadien. Stukus a déjà évolué avec les Argonauts de Toronto et s'est illustré avec cette équipe avant de passer aux Canucks de Vancouver à déclarer que la direction de cette équipe n'avait qu'un but, soit celui d'obtenir le plus rapidement possible une franchise dans la ligue Nationale de hockey.



Harry Jerome a donné une première médaille d'or au Canada en athlétisme hier aux Jeux Panaméricains en l'emportant dans sa spécialité du 100 mètres, terminant avec une avance imposante d'une verge sur le reste du peloton.

Aux jeux panaméricains

JEROME FREINE L'ÉLAN DES E.-U.
EN GAGNANT LE 100 MÈTRES: 10.2Victoire de Graham
et bourse de \$20,000

Minneapolis — Lou Graham, un golfeur de 29 ans qui en est à sa troisième année de golf professionnel, a remporté la première bourse hier au terme de l'Omniom de golf du Minnesota, disputé sur le parcours Hazeltine. Cette première bourse est de \$20,000.

Graham a roulé 286, et un dernier 18 trous de 72, soit la normale, pour ainsi survivre à l'élan victorieux de Bob Wevey, de Johannesburg, en Afrique du Sud, lequel a terminé le tournoi avec une dernière ronde de 67 pour un grand total de 287. Julius Boros a terminé au troisième rang avec une ronde finale de 71 pour 289. En quatrième place, trois golfeurs ont terminé sur un pied d'égalité. Il s'agissait de Ken Sull, Doug Ford et Al Geiberger.

Les Etats-Unis raflent
presque tout aux Jeux!

Voici la répartition des médailles gagnées par les différents pays depuis le début des Jeux panaméricains à Winnipeg.

Pays	Or	Argent	Bronze
Etats-Unis	62	31	21
Canada	5	15	21
Argentine	4	6	4
Cuba	3	5	10
Trin. Tobago	2	1	0
Bresil	3	0	0
Mexico	1	8	10
Chili	1	1	2
Colombie	1	1	2
Porto Rico	1	0	0
Venezuela	0	2	2
Panama	0	1	2
Equateur	0	1	1
Barbades	0	1	0
Guyane	0	0	1
Uruguay	0	0	1

LES AFFAIRES
D'OR DES SOX

BOSTON — Les surprénants Red Sox de Boston ont atteint leur chiffre magique de 800, 000 spectateurs, hier, alors qu'ils ont attiré 24,449 amateurs à leur programme dominical qui les a vus perdre la première partie 7 à 5 contre les Twins du Minnesota.

L'an dernier, dans toute leur saison entière, les Red Sox n'avaient attiré que 811,172 spectateurs. Cette année, en 41 programmes au Fenway Park, ils ont atteint déjà la marque de 820,278.

BASEBALL

Cleveland — Rocky Colavito, autrefois l'idole des Indiens de Cleveland de la

ligue Américaine de baseball, vient d'être échangé pour une deuxième fois par Cleveland.

Circuits — Kansas City, Monday 12, New York, Fresh 10, Gibe 4, Clarke 2

1er partie
Minnesota 011 210 200-7 14 1
Boston 000 000 014-5 11 0
Morritt, Kline 9, Worthington 9, et Battey
Zimmerman 9, Brandon, Lyle 4, Santiago 7,
Ouski 9 et Gibson G. — Merritt 7-3 P. — Brar
Circuits — Minnesota, Killebrew 32, Carew 7.

1er partie
Houston 010 000 310-5 10 1
New York 010 000 004-4 9 0
Seaver, Frieda 2, Selma 7, D. Shaw 7
Taylor 7, Reniff 8 et Grote, Gossens 2
Blasingame, Sembera 7, Sherry 7 et Bateman
G. — Blasingame 4-3 P. — Seaver 10-7

1er partie
Detroit 000 010 000-1 4 0
Chicago 220 000 004-4 9 0
McLain, Hiller 3, Dobson 5, Wickersham 7
et Preshan, Horlen et Martin, McNettney 9
G. — Horlen 13-3 P. — McLain 12-15

1er partie
St. Louis 030 001 201-7 11 1
Atlanta 000 311 000-5 15 4
Jaster, Lamabe 4, Woodchuck 6, Willis
6, Jackson 7, Hoerner 8 et McCarver Jarvis
Ritchie 7, Raymond 8 et Boere G.
Willis 3-3 P. Jarvis 11-4
Circuits — St. Louis, Shannon 9.

1er partie
Kansas City 000 020 000-2 7 1
New York 030 310 006-7 9 0
Hunter, Segui 7 et Roof, Suarez 7, Downing
et Gibbs G. — Downing 11-5 P. — Hunter 9-10

1er partie
Baltimore 010 101 000-3 7 0
Cleveland 430 000 104-8 13 0
Dillman, Bunker 2, Fisher 7 et Etchebarren,
McDowell et Sims G. — McDowell 8-9 P. —
Dillman 5-4
Circuits — Baltimore, B. Robinson 15, D.
Johnson 5.

1er partie
New York 000 020 000-2 7 1
New York 030 310 006-7 9 0
Hunter, Segui 7 et Roof, Suarez 7, Downing
et Gibbs G. — Downing 11-5 P. — Hunter 9-10

1er partie
Baltimore 010 101 000-3 7 0
Cleveland 430 000 104-8 13 0
Dillman, Bunker 2, Fisher 7 et Etchebarren,
McDowell et Sims G. — McDowell 8-9 P. —
Dillman 5-4
Circuits — Baltimore, B. Robinson 15, D.
Johnson 5.

1er partie
New York 000 020 000-2 7 1
New York 030 310 006-7 9 0
Hunter, Segui 7 et Roof, Suarez 7, Downing
et Gibbs G. — Downing 11-5 P. — Hunter 9-10

1er partie
Baltimore 010 101 000-3 7 0
Cleveland 430 000 104-8 13 0
Dillman, Bunker 2, Fisher 7 et Etchebarren,
McDowell et Sims G. — McDowell 8-9 P. —
Dillman 5-4
Circuits — Baltimore, B. Robinson 15, D.
Johnson 5.

1er partie
New York 000 020 000-2 7 1
New York 030 310 006-7 9 0
Hunter, Segui 7 et Roof, Suarez 7, Downing
et Gibbs G. — Downing 11-5 P. — Hunter 9-10

1er partie
Baltimore 010 101 000-3 7 0
Cleveland 430 000 104-8 13 0
Dillman, Bunker 2, Fisher 7 et Etchebarren,
McDowell et Sims G. — McDowell 8-9 P. —
Dillman 5-4
Circuits — Baltimore, B. Robinson 15, D.
Johnson 5.

1er partie
New York 000 020 000-2 7 1
New York 030 310 006-7 9 0
Hunter, Segui 7 et Roof, Suarez 7, Downing
et Gibbs G. — Downing 11-5 P. — Hunter 9-10



Il fuit son pays

Juergen May, détenteur du record mondial des 1,000 mètres, a fui samedi son pays, l'Allemagne de l'Est pour trouver refuge du côté Ouest. L'athlète de 25 ans s'est dit désireux de poursuivre sa carrière, mais dans un meilleur état d'esprit.

WINNIPEG — Le Canadien

Harry Jerome a donné au Canada, hier, sa première médaille d'or en athlétisme alors qu'il a enlevé les honneurs du 100 mètres, devançant ses adversaires au fil d'arrivée par la plus mince marge possible, réussissant un temps de 10.2.

L'Américain Willie Turner a pris la deuxième place, terminant également en 10.2, mais dans la foulée de Jerome. Le troisième rang a été enlevé par le Cubain Hermes Ramirez avec un temps de 10.3.

L'autre athlète Canadien à se distinguer grandement a été la jeune Beverly Boys, qui a décroché une médaille d'argent au plongeon sur tremplin de 10 mètres.

Beverly Boys a du réussir un plongeon parfait lors de sa dernière tentative pour récolter sa médaille d'argent. Elle a reçu une marque de 102.70 points pour son dernier plongeon, l'emportant de justesse sur l'Américaine Ann Peterson.

Beverly Boys avait récolté deux médailles l'an dernier aux Jeux de l'Empire à la Jamaïque.

Elle avait gagné une médaille d'argent au tremplin de 3 mètres et une de bronze au tremplin de 10 mètres.

Irene Piotrowski a donné au Canada une médaille de bronze à la suite de sa troisième place dans le 100 mètres féminin.

Les Etats-Unis ont débuté en lions hier dans les épreuves d'athlétisme en décrochant trois médailles d'or dans les trois premières épreuves finales.

Barbara Ann Ferrell a tout d'abord enlevé les honneurs du 100 mètres féminin avec un temps de 11.5, puis Lee Evans a capturé le 400 mètres tres en un temps de 44.9 et enfin Tom Laird a décroché les honneurs de la marche de 20,000 kilomètres, en un temps d'une heure 33 minutes et 52 secondes, soit un nouveau record des Jeux Panaméricains.

Les Etats-Unis devaient récolter une autre médaille d'or en haltérophilie à l'issue de la victoire de Russell Knipp dans la catégorie poids-moyens.

Russell Knipp a surclassé le record mondial à l'arrache en levant un poids de 345 livres. Il s'agissait là du premier record brisé des jeux en haltérophilie.

Dans une autre discipline sportive, le tir aux pigeons d'argile, les Etats-Unis se sont adjugés une autre médaille d'or à la suite de la victoire du lieutenant de marine Allen Morrison qui a brisé 195 cibles sur un total possible de 200.

Il s'agissait d'une cinquième médaille d'or décrochée par Morrison en compétition internationale.

Au tennis, le match de finale du simple féminin a été remis à aujourd'hui à cause de la pluie. La Mexicaine Elena Subirats menait au compte de

2-0 sur l'Américaine Patsy

Rippy dans le premier set.

Mile Subirats, qui devait participer à un tournoi en Allemagne de aujourd'hui a déclaré qu'elle préférerait demeurer à Winnipeg pour représen-

ter son pays que d'aller jouer en Allemagne pour son propre compte.

Le Canada a réussi hier encore une généreuse récolte de médaille et semble bien devoir terminer au deuxième rang.

INSCRITS A BLUE BONNETS

PREMIERE COURSE -- (A réclamer: \$1,500) -- 6 furlongs -- Bourse: \$1,700
8- Perstan Tune V. Tartaglia 119 meilleur ce soir 5-2
1- Royal Bronze D. Dennie 114 jockey à surveiller 3-1
2- Windy Mahan J. Bacon 111 dernière bonne 7-2
7- Brerama S. Gabriele 116 peut tout prendre 6-1
5- Prilyn D. Elliott 114 dans la lutte 8-1
4- Lily Barber D. Buisson

4- Lily Barber D. Buisson 114 de petites chances 10-1
3- Lanky Planky C. Gilbert 116 même commentaire 12-1
6- Stone Flower H. H. 112 pas chanceux 15-1
DEUXIEME COURSE -- (A réclamer: \$1,500 - \$1,750) -- Un mille et 70 verges -- Bourse: \$1,700
5- Aventurero C. Ledezma 113 partenaire de l'autre 5-2
7- Island Beauty L. Goldberg 103 il est dff 3-1
2- Lisa N. Lib Al Coy 108 à cause du jockey 4-1
1- Live la Hope R. Terrill 109 ...et meurt de qu 5-1
8- Smart Bird D. Buisson 109 lis le croient tous 8-1
3- Cleonia 109 van y Cleonia! 10-1
6- Caribita S. Gabriele 105 un petit 22,00 10-1
4- Hasty's Pride R. Pion 100 gros prix? 15-1

TROISIEME COURSE -- (A réclamer: \$1,500) -- 6 furlongs -- Bourse: \$1,700
2- Prince Buntly B. Bradfield 110 semble le meilleur 2-1
3- Tapis Voie L. Goldberg 117 à très bien fait 5-2
6- Silbka R. Terrill 118 à vos risques 3-1
4- County Jail D. Anderson 110 même commentaire 9-2
5- Page Day Al Coy 105 manque de résistance 5-1
1- Ross D. Dennie 122 peu probable 6-1

QUATRIEME COURSE -- (A réclamer: \$1,500) -- Un mille et 70 verges -- Bourse: \$1,700
4- Jay Flight R. Pion 106 5 à battre 5-2
6- Gandio J. Stauffer 116 dans la lutte 7-2
2- King Pearly D. Dennie 116 à des chances 3-1
1- Circulation B. Bradfield 105 lui aussi 5-1
3- He's HerMan Al Coy 115 sera gagé 5-1
5- Chartallier D. Anderson 117 petite part 6-1

CINQUIEME COURSE -- (A réclamer: \$1,500 - \$1,750) -- 6 furlongs -- Bourse: \$1,700
8- Hot Dish D. Dennie 107 choix du handicapeur 5-2
7- Shindig Sue Al Coy 105 peut tout prendre 3-1
1- Quebec Flame R. Terrill 105 même commentaire 9-2
6- Multy's Image V. Tartaglia 110 jockey décidé 6-1
4- Weight Watcher

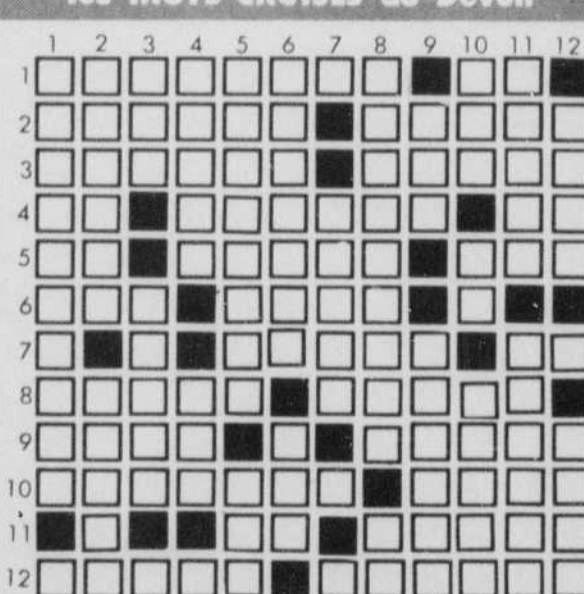
4- Weight Watcher R. Pion 105 a gagné samedi 6-1
5- Teddy Seeds C. Gilbert 107 bon néglié 8-1
2- Edgors Whistle B. Bradfield 104 au combiné 10-1
3- Karasara S. Gabriele 107 une autre fois 12-1
SKIXIEME COURSE -- (A réclamer: \$2,250 -- \$2,500) -- 6 furlongs -- Bourse: \$1,900
4- Black Betty D. Dennie 114 devrait gagner 5-2

2A- White Birch D. Elliott 119 forme une inscription 3-1
6A- Stainless Steel pas choisi 3-1
3- Phil's Delight B. Bradfield 108 vaut le risque 4-1
5- P'm In D. Buisson 122 lui aussi 5-1
7- Gay Laughter J. Stauffer 111 bon néglié 6-1
1- Marshall House Al Coy 116 peut tout prendre 8-1
8- Play Away V. Tartaglia 116 une autre fois 10-1

2A et 6A -- Inscription de L.A. Fillos
SEPTIEME COURSE -- Allocations -- Un mille et 70 verges -- Bourse: \$2,500
6- Canadian Tudor R. Pion 115 choix logique 5-2
1- Ticked Silly R. Robinson 113 sera joué 7-2
4- Yang Imp S. Gabriele 117 à vos risques 9-2
5- Brother Dear L. Goldberg 103 de petites chances 4-1
7- Fainall Al Coy 109 pas toujours favori 6-1
2- Phalamanda Bay D. Elliott 111 monte de groupe 6-1
3- Shadowfax J. Bacon 105 au combiné 12-1

HUITIEME COURSE -- (A réclamer: \$1,500) -- Un mille et 1/16 -- Bourse: \$1,700
3- Adalid II R. Terrill 118 clé du combiné 5-1
4- Hopeharoll W. Parsons 118 sera proche 3-1
7- Lucky Deal D. Buisson 115 peut être là 4-1
6- Eppot R. Robinson 117 pour un meilleur prix 5-1
1- Sandeen Al Coy 110 sera joué 5-1
2- Humber Broom B. Bradfield 105 pas ce soir 8-1
5- Dponey V. Tartaglia 119 même commentaire 8-1

les MOTS-CROISÉS du Devoir



HORIZONTALEMENT

1- Soulage les diabétiques grâce à un canadien
Adverbe inversé
2- Sa peau est largement utilisée comme son poil
3- Modéré - Demander humblement
4- Infinitif - Conforme aux règlements - Négation
5- Au monde - Provient
6- Direction - Choisit
7- Prénom - Avale
9- Greffe - Représentation symbolique
10- Os de la poitrine - Avantage
11- Métal - Dont on a retiré la peau
12- En face de Québec - Grand-pauvreté

9- Colère - Batis
10- Marque un lieu proche - Sans vêtement - De même valeur
11- Arbre qui vit très vieux - Mêle de la brebis
12- Grand lac canadien - Héros antique

Solution

HORizontalement
1. FEDERALISTES
2. APERITIVE - E
3. NAGUERE - V - OM
4. TUE - LENTILLE
5. ALLA - ORAGE
6. SE - FACON - IA
7. TRIFLUUVIEN - S
8. I - LI - ICTERE
9. QUEUE - DIRE - N
10. URNE - SETE - ET
11. E - ENTE - AMI
12. S - ETEND - LEUR

Verticalement

1. FANTASTIQUES
2. EPAULER - UR
3. DECEL - I - ENEE
4. ERU - AFFLUENT
5. RIEL - ALIE - TE
6. ATRE - CU - SEN
7. LIEN - OVIDE - D
8. IV - TONICITE
9. SEVIR - ETR - L
10. T - LAINEE - A
11. E - OLGA - R - EMU
12. SEMEE - SENTIR

LE PROGRAMME DES COURSES
POUR CETTE SEMAINE

Courses au galop	Courses sous harnais
8h. 15 LUNDI (pas de courses)	(pas de courses)
8h. 15 MARDI (pas de courses)	(pas de courses)
8h. 15 MERCREDI (pas de courses)	(pas de courses)
(pas de courses) JEUDI 8h. 15	(pas de courses)
(pas de courses) VENDREDI 8h. 15	(pas de courses)
(pas de courses) SAMEDI 8h. 15	(pas de courses)
(pas de courses) DIMANCHE 2h. 15	(pas de courses)

LES COURSES SOUS HARNAIS RECOMMENCERONT À BLUE BONNETS, LE LUNDI, 7 AOÛT, À 8h.15

Pour la PREMIERE
FOIS AU QUÉBEC

est mis à votre disposition en français

un Cours d'Initiation à l'

ADMINISTRATION
HÔTELIÈRE
PAR CORRESPONDANCE

Préparez une carrière dans une profession d'avenir.

Pour tous renseignements (gratuits) détachez le coupon ci-dessous et expédiez-le à

ÉCOLE INTERNATIONALE

D'HÔTELLERIE INC.

767 Bélanger Est, Montréal 10 - Tél. 274-7651

Nom Prénom Age

Adresse Tél.

Ville Comté

Province Degré d'instruction

École détenant un permis en vertu de la Loi des Écoles professionnelles privées.

Chine: affrontement entre anti et pro-maoïstes à Wuhan

PEKIN - L'affrontement entre certains chefs politiques et militaires de la région de Wuhan et les autorités centrales particulièrement le groupe responsable de la révolution culturelle dans l'armée, risque de s'aggraver.

Telle est la conclusion qui se dégage des quatre éditoriaux que tous les journaux pékinois consacrent dimanche à cette affaire.

Deux de ces éditoriaux sont écrits par des rédacteurs du journal de l'armée et les deux autres par des rédacteurs de l'organe du comité central Jenminjhpao (le Quotidien du Peuple).

Laissant entendre que la crise du Wuhan n'est nullement résolue le Jenminjhpao observe notamment: "Une petite poignée de leaders empruntant la voie capitaliste dans le parti et l'armée de la région du Wuhan ainsi que les chefs de l'organisation du 'million de héros' qui leur obéissent, compromettent actuellement la grande union des révolutionnaires prolétaires."

Le journal de l'armée va cependant plus loin: "Les cadres militaires qui ont commis des erreurs doivent reconnaître leurs fautes et les rectifier puis revenir à la ligne de Mao Tsé-Toung afin de se trouver aux côtés du peuple dans la lutte qui va suivre... S'ils n'osent pas corriger leur attitude d'une manière concrète, il en résultera un grand danger."

Les quatre éditoriaux de dimanche font suite aux cinq déjà parus samedi et qui commentaient l'espèce d'autocritique faite le 26 juillet par les chefs militaires de la région du Wuhan coupables d'erreurs.

A partir de l'avalanche de bilans et de directives établis par le groupe de la révolution culturelle du Comité central et sans doute par le groupe de la révolution culturelle de l'armée ou même par la commission militaire du Comité central, il semble que l'on puisse ainsi reconstituer le film des événements qui se sont déroulés dans la région du Wuhan ces jours derniers.

Après être arrivés dans le Wuhan le 14 juillet, le ministre de la sécurité Hsieh Fu Chi et le chef de la propagande Wang Li y ont été arrêtés le 20. Une trêve ou un compromis tactique conclu le 21 entre Pékin et le groupe anti-révolution culturelle du Wuhan a permis leur libération et leur retour à Pékin. Mais cette trêve n'a pas duré et dès le 23 juillet une vaste campagne a été entreprise contre le chef politique de la province de Hupei, Wang Jen Chung, et le chef militaire Chen Tsai-Tao.

Ces deux dirigeants ou leurs représentants (d'ailleurs tous accusés d'être des délégués de Liou Chao-Chi et de Tao Chu dans le Wuhan), ayant semblé-t-il, refusé de capituler, un sévère ultimatum leur a été adressé le 25 juillet pour exiger leur reddition sous menace d'action militaire.

Le 26 juillet - ce fait a été révélé le 29 - certains officiers du Wuhan ont fait leur autocritique et se sont sans doute ralliés.

Rusk affirme que lors de la rencontre de Glassboro

Kossyguine a assuré Johnson que des pourparlers avec Hanoï sont possibles si les E.-U. cessent leurs raids

WASHINGTON - Le premier ministre soviétique, M. Alexis Kossyguine a déclaré au président des Etats-Unis, au cours de la conférence de Glassboro (New-Jersey) le mois dernier que des négociations en vue de mettre fin à la guerre au Vietnam pourraient être entreprises si les Etats-Unis arrêtaient sans conditions le bombardement du Nord-Vietnam, mais ceci n'a été accompagné d'aucune des garanties réciproques recherchées par les Etats-Unis, a déclaré hier, le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk.

M. Rusk qui répondait aux questions de journalistes au cours du programme télévisé "Face the nation", organisé par le réseau "Columbia Broadcasting System", a ajouté: "Il n'y aura pas de secret à

ce sujet. M. Kossyguine a dit la même chose en public à Londres lorsqu'il a rencontré le premier ministre Wilson. Le problème qui se pose est que nous voulons savoir quel serait le véritable effet, quel serait le résultat, si nous arrêtons le bombardement".

Le secrétaire d'Etat a déclaré par ailleurs que la question d'éviter le déploiement onéreux de missiles antibalistiques a également été discutée par le président américain et le premier ministre soviétique à la réunion de Glassboro mais qu'aucune date n'a été fixée pour des entretiens à ce sujet.

M. Rusk a ajouté que les Etats-Unis espèrent pouvoir en établir un bientôt.

Les journalistes l'interro-

geant au sujet des repercussions possibles des émeutes raciales sur la guerre au Vietnam, M. Rusk a répondu que les Etats-Unis sont en mesure de faire face à la fois à leurs engagements militaires

au Vietnam et à leurs besoins intérieurs.

Le secrétaire d'Etat a souligné: "Notre produit national brut égale celui de toutes les nations de l'O.T.A.N. et du Japon. Il est plus du double de

celui de l'Union soviétique et la différence entre eux s'agrandit. Il est dix fois celui de la Chine communiste et presque dix fois celui de tous les pays d'Amérique latine combinés."

Washington: pas de réduction importante des effectifs des E.-Unis stationnés en Europe

WASHINGTON - Le gouvernement de Washington a fait savoir il y a trois mois au sénat que la situation internatio-

nale ne permettait pas une large réduction des troupes américaines stationnées en Europe.

MM. Dean Rusk, secrétaire d'Etat, et Robert McNamara, secrétaire à la défense, ont entretenu de ce problème un sous-comité sénatorial conjoint des forces armées et des affaires étrangères lors de réunions tenues du 26 avril au 3 mai 1967, réunions dont le procès-verbal a été publié hier.

M. McNamara a notamment souligné devant le sous-comité qu'en dépit de l'amélioration des relations entre le bloc communiste et les pays de l'Ouest, les Etats-Unis devraient éviter de procéder à des retraitements "qui affecteraient sensiblement la capacité de combat de l'O-TAN".

Les Etats-Unis ont à l'heure actuelle 262.000 hommes de troupe répartis en cinq divisions sur le seul territoire de l'Allemagne fédérale. Deux brigades d'infanterie seront ramenées en Amérique dans le courant de l'année, ainsi que trois escadrons d'avions de chasse. Ces unités seront utilisées en tant que réserve stratégique et pourront être redéployées en Europe en quelques jours. L'opération de ra-

patriement porte au total sur 35.000 hommes.

M. McNamara ainsi que M. Rusk se sont plaints de ce que les alliés des Etats-Unis au sein de l'Alliance atlantique répu-

pugnaient à fournir des efforts supplémentaires pour maintenir le niveau défensif de l'O-TAN.

Bidault peut s'installer en Belgique

BRUXELLES - M. et Mme Georges Bidault sont arrivés hier à Bruxelles venant de New York par avion. Accueilli à l'aéroport par de nombreux amis personnels, l'ancien président du conseil français, après avoir rempli les formalités d'usage et exprimé sa gratitude "pour la fraternelle Belgique" qui a bien voulu l'accueillir a gagné un hôtel de Bruxelles où il résidera quelque temps. Il s'installera ensuite dans un appartement où il a l'intention de se consacrer à la littérature.

Seule condition imposée par le gouvernement belge à son hôte ne pratiquer à aucune activité politique qui puisse mettre Bruxelles en difficulté avec le gouvernement gaulliste.

L'OLAS va définir sa politique face à la guérilla, en Amérique latine

LA HAVANE - "Ce qui sera défini à l'intention des communistes de ce continent, c'est l'attitude à adopter face à la guérilla, avait dit M. Fidel Castro, en parlant de la première conférence de l'"OLAS" (Organisation latino-américaine de solidarité), qui s'ouvre aujourd'hui.

Créée en marge de la conférence tricontinentale de 1966, l'"OLAS" se propose de grouper et d'unifier tous les mouvements révolutionnaires d'Amérique latine. Elle comprend les représentants des comités locaux des 27 pays

et territoires du continent latino-américain, parmi lesquels la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française, et les possessions et territoires britanniques.

La plupart des partis communistes latino-américains, bien que réticents, avaient annoncé peu après la visite de M. Kossyguine à La Havane qu'ils enverraient des représentants. Cependant, il est d'ores et déjà certain que les plus importants d'entre eux, curieusement groupés sur la côte atlantique, seront absents. Ce sont ceux

du Venezuela, de l'Argentine et du Brésil. Deux exclusions mineures ont été également prononcées. L'une touche le "parti communiste du Brésil", petite organisation considérée comme pro-chinoise, pour des critiques qu'elle avait formulées contre Cuba, et l'autre est la section brésilienne de la quatrième internationale trotskyste.

Mme Haydee Santamaría, secrétaire du comité organisateur, a admis qu'il existait déjà des divergences d'opinion. Elle a déclaré au cours d'une émission télévisée: "La conférence a été accueillie au sein du communisme mondial par certains avec beaucoup de chaleur et par d'autres avec moins de chaleur. Il y aura des discussions, car s'il n'y avait pas de problèmes, il n'y aurait pas eu de conférence".

Selon les observateurs, ces divergences porteraient principalement sur l'opportunité de la lutte armée en Amérique latine. Il existe en effet actuellement des foyers de guérilla en Bolivie, au Guatemala, au Venezuela, et en Colombie; si les Cubains sont pour la lutte armée, d'autres théoriciens communistes sont pour la création de fronts nationaux qui n'utiliseraient la force qu'en dernier recours.

L'"OLAS" se réunit à un moment crucial pour le communisme mondial, venant après le conflit du Moyen-Orient et après la rencontre Johnson-Kossyguine de Glassboro à l'issue de laquelle, le chef du gouvernement soviétique s'était rendu à la Havane. Depuis, M. Raul Castro, frère du premier ministre cubain, a souligné avec force que "Cuba" n'était le satellite de personne".

Cuba, pour sa part, semble avoir une idée précise de ce qu'est la tâche de la conférence, dont la devise est: "Le devoir de tout révolutionnaire est de faire la révolution". On pourrait également citer une récente consigne: "Créer un, deux, trois, plusieurs Vietnams en Amérique latine."

Brandt, avant son voyage en Roumanie Bonn souhaite établir des relations raisonnables avec l'Europe de l'Est

BONN - "L'intention du gouvernement allemand n'est pas de constituer de nouveaux fronts, mais d'aboutir à des relations raisonnables avec tous les peuples d'Europe orientale par un travail pratique de tous les jours", a déclaré M. Willy Brandt, vice-chancelier et ministre des affaires étrangères, dans une interview publiée par l'hebdomadaire dominical "Welt Am Sonntag", et consacrée à son prochain voyage en Roumanie. (M. Brandt séjournera à Bucarest du 3 au 6 août).

"Ma visite à Bucarest, a

ajouté le ministre, permettra de poursuivre le dialogue nécessaire pour l'Europe entre des Etats à régimes politiques différents. Il existe des intérêts communs entre la Roumanie et la République fédérale d'Allemagne et je ne dis pas cela en pensant uniquement au commerce. Les deux pays sont d'accord pour estimer qu'il faut trouver en Europe de nouvelles formes de coopération si la paix doit être assurée d'une manière durable.

"En agissant ainsi, il convient de voir les limites de ce qui est possible, mais il ne faut pas seulement considérer celles-ci. Il existe de nombreux domaines dans lesquels un travail patient peut aboutir à une entente. Le but de mon

voyage est précisément de progresser dans ce sens".

Au journaliste qui lui demandait si les relations entre Bucarest et Bonn doivent "servir de modèle" pour les rapports de la République fédérale avec les autres pays d'Europe orientale, M. Willy Brandt a répondu par la négative, "car a-t-il dit, il existe avec d'autres Etats des difficultés qui n'ont pas surgi avec la Roumanie". Faisant allusion à la proposition du premier secrétaire du parti communiste roumain, M. Ceausescu, pour la dissolution de l'O-TAN et du pacte de Varsovie, M. Willy Brandt a souligné qu'il souhaitait certes apprendre plus de détails à ce sujet de son partenaire roumain.

Debré: Londres doit adhérer totalement aux règles de la CEE

Paris - L'entrée de l'Angleterre et d'autres pays dans le Marché commun, si elle ne comporte par l'approbation entière de ce qui a été fait, représente "un risque que nous ne pouvons probablement pas supporter", estime M. Michel Debré, ministre français de l'économie et des finances dans une interview accordée à France-Soir.

Pour M. Debré toute altération des caractères du Marché commun serait dangereuse pour l'économie française. Soulignant d'autre part la solidarité qui s'est instituée entre les "Six" en matière monétaire et de mouvements de capitaux, M. Debré ajoute: "La situation présente de la Grande-Bretagne ne lui permet pas d'entrer à égalité, et il est possible qu'il faille un effort important pour réaliser entre le continent et la Grande-Bretagne une situation qui puisse permettre cette solidarité, dont il faut bien voir d'ailleurs qu'elle ne s'est pas constituée en un jour à l'intérieur du marché commun".

Interrogé, d'autre part, sur les relations entre le gouvernement et l'Assemblée, le ministre a affirmé la nécessité d'un double dialogue d'une part entre le gouvernement et sa majorité, d'autre part entre le gouvernement, soutenu par la majorité, et l'opposition. Cette forme de dialogue est, selon M. Debré "l'expression de la liberté d'opinion, mais en aucune façon, celle du droit de l'opposition de participer à une politique qui appartient au gouvernement et à sa majorité".

Stabilisation des fronts au Biafra

COTONOU - La situation militaire au Biafra ne semble guère avoir évolué et, au 25ème jour du conflit, si l'on s'en tient aux informations fournies tant à Lagos qu'à Enugu les hostilités paraissent toujours limitées à la zone frontalière du nord-ouest et du nord-est du pays. Aucune précision n'est donnée d'un côté ni de l'autre sur l'avance des troupes fédérales en direction d'Enugu (capitale du "Biafra"). Lagos se borne à répéter depuis quinze jours que ses troupes continuent à progresser mais sans autre détail.

Hier la radio du Biafra a déclaré que de violents combats se déroulaient à l'ouest du secteur de Nsukka sur le "front" nord-ouest tandis qu'à l'est de ce secteur des bombardements auraient été effectués par les forces fédérales. On n'indique pas s'il s'agit de bombardements terrestres ou aériens.

La "Pravda" critique indirectement Castro

MOSCOU - La "Pravda" publiait hier un article condamnant l'alignement automatique du mouvement révolutionnaire latino-américain sur un seul pôle, et l'abandon du "socialisme scientifique" au profit de méthodes d'action plus directes.

L'auteur de l'article, Luis Korvalan, secrétaire général du parti communiste chilien, s'efforce de démontrer que les mouvements révolutionnaires dans chacun des pays de l'Amérique latine ont leurs conditions de développement et d'action propres, que les chefs de ces mouvements "savent mieux que quiconque ce qu'ils doivent et peuvent faire", et que si les conseils fraternels sont utiles, les exemples importés ne sont pas toujours applicables. Mais il peut sembler, à la lecture de ce long article aux développements souvent ambigus, que sa cible principale est peut-être le castrisme, la prétention de ce dernier à servir d'exemple exclusif, et ses méthodes d'action en Amérique du Sud.

Korvalan semble, d'autre part, viser également les tendances maoïstes et condamner les formules chinoises de subversion, lorsqu'il dénonce "le danger des aventures, qui mènent à la perte de précieuses vies de révolutionnaires, et se traduisent finalement par des reculs".

Il conclut, dans ce qui peut paraître une déclaration d'indépendance à l'égard du castrisme et de la subversion cubaine.

"Les partis communistes latino-américains sont nés à diverses époques, agissent dans des situations variées, dans des conditions sociales et politiques différentes. Quelques partis entreprennent de sauter la phase d'assimilation des idées du socialisme scientifique, pour amorcer directement l'organisation de la lutte des masses... Mais les communistes n'estiment pas que cette perspective soit la seule possible".

En publiant l'article de Korvalan, estiment généralement les observateurs, la "Pravda" s'est fait ainsi l'écho des craintes nourries par les PC sud-américains devant la perspective de lancement, à partir de Cuba, d'opérations de guérilleros et de subversion dont le contrôle pourrait échapper à ces partis.

A-t-il besoin de présentation ?



A Hollywood avec Doris Day... Sur les meilleures scènes de Broadway... Merveilleux interprète de "Oklahoma"... A l'écran, à la scène, à la télévision... Gordon MacRae! Pour réservations: 861-3511.

La Salle Bonaventure du Reine Elizabeth

OUVERTURE

d'une nouvelle succursale de la Banque de Commerce Canadienne Impériale au 800 ouest, boul. Dorchester (attenant à l'hôtel Reine Elizabeth) mardi, le 1er août.

Pour mieux vous servir, la Banque sera ouverte de 9h. a.m. jusqu'à 5h. 30 p.m., du lundi au vendredi.

Le gérant, M. Martin Dufresne ainsi que les membres du personnel de la Banque vous invitent cordialement à venir visiter la nouvelle succursale et à utiliser avantageusement ses nombreux services.



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE 1967—Notre centième année de service bancaire